ASSURANCES FEU, VIE et ACCIDENTS

Assurez-vous contre les Incendies.
Assurez-vous contre les Accidents
Protégez vous et votre Famille.
JOS.-C. HEBERT, Notaire,
Montmagny.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

ASSURANCES FEU, VIE et ACCIDENTS

JOS.-C. HEBERT, Notaire ...
Montmagny.
Représentant des meilleures compagnies Anglaises et Canadiennes.
DEMANDEZ LES TAUX.

MONTMAGNY
Maurice Rousseau

VOL. XVII.—No 43 QUEBEC, VENDREDI, 20 JUILLET 1917 La Compagnie du PEUPLE, Editeur-P... e.

"LE PEUPLE"

est imprimé et publié à Québec par la Compagnie du "PEUPLE", de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

ABONNEMENT:

CANADA 1 an..... $1.00
6 mois..... 0.50
Etats-Unis 1 an..... 1.50
6 mois..... 0.75

STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE

La date qui se trouve sur l'adresse de abonnés rst la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu. Ainsi janvier 17 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1917 et qu'on e en règle. Si un mois après l'envoi de l'abonnement la date n'est pas changée nos abonnés nous rendraient service en nous signalant cet oubli.

Prière de faire remise par bons de poste ou mandats d'argents (de poste ou d'express) à l'ordre de "La Cie du Peuple" de Montmagny.

Prière de toujours donner l'ancienne adresse quand on demande de changer l'adresse du journal.

TARIF DES ANNONCES

Annonces officielles.—10cts la ligne
Annonces commerciales à long terme, tarif spécial, fourni sur demande.
Petites annonces.—A vendre, A louer Perdu, etc (Pas plus de 10 lignes) 25cts pour une fois; 50cts pour trois fois, ou 75cts pour cinq fois.

Nouvelle Imprimerie
A MONTMAGNY

Ouvrages de Ville (Jobs)
Entêtes de Lettres,
Entêtes d'enveloppes
Factures,
Etats de Comptes,
Cartes de Visite,
Cartes Mortuaires, etc.

Un essai est sollicité,
Chez
AMEDEE COTE,
Rue St-Thomas,
Montmagny

Excursions
DE
Colons
A LA
Recherche de Foyers

Taux réduits pour tous les endroits de l'Ouest Canadien.

MANITOBA
SASKATCHOUAN
ALBERTA

Tous les mardis jusqu'au 30 octobre 1917.

Via chemin de fer aussi par le navire du Kudi (Route des Grandes Lacs) Durant la saison de navigation.
VOTRE AVENIR EST DANS L'OUEST
Des milliers d'acres de terrain fertile son à la disposition de celui qui désire la prospérité.

Pour renseignements supplémentaires s'adresser à 30 rue St-Jean et Gare du Palais, Québec.

C. A. LANGEVIN.
Représentant du Service des Voyageurs
Agence générale de chemin de fer et ligne de navigation océanique.

QUEBEC CENTRAL RAILWAY

LA LIGNE DIRECT POUR
Boston et New-York
LES TRAINS PARTENT DE LEVIS

EXPRESS DES MONTAGNES BLANCHES

7.50 A. M.—Pour Portland avec raccordement avec les divisions d Chaudière et de Mégantic e toutes les stations locales. Tou les jours excepté le dimanche.

3.40 P. M.—Pour New-York, Boston, Sherbrooke et Springfield tous les jours Char Pullman direct pour New-York, faisant raccordement à Sherbrooke avec le Pullman pour Boston. Pour la division de la Chaudière et Mégantic, tous les jours excepté le dimanche.

Pour réserver places et billets, s'adresse à F. S. STOCKING, A. P. D., 32 rue St Louis, téléphone 82, ou au bureau à la traverse, téléphone 342. Représentant Thos Cook & Sons, et toutes les lignes à vapeur océaniques

Chemins de Fer du Gouvernement Canadien

HORAIRE D'ÉTÉ

En force dimanche, le 10 juin

Pour plus d'informations, adressez-vous à l'agent de votre station.

Nouvelles du district

SAINTE-PERPETUE

Mardi, le 10 juillet, M. J. Minville, de Saint-Pamphile, épousait Mlle Marie-Emma, fille de M André Gagnon, lequel servait de témoin à sa fille, tandis que le marié était accompagné de son père, M. David Miville. Le mariage fut célébré par M. l'abbé Rochette, curé de la paroisse. Un magnifique programme de chant et de musique fut rendu pendant l'office divin. Après quoi, les jeunes époux et un groupe de parents et d'amis furent conviés à la résidence de M. Gagnon, où un somptueux dîner fut servi. M. C.-Emile Chouinard agissait comme garçon d'honneur et Mlle Georgiana Gagnon comme fille d'honneur. Les nouveaux époux et quelques amis partirent dans l'après-midi pour Saint-Pamphile. Nous leur offrons nos meilleurs voeux de bonheur.

—Mlle Adèle Gagnon, de Montréal, est venue assister au mariage de sa soeur, Mlle Emma Gagnon.

SAINTE-ANNE DE LA POCATIERE

(Rivière du Moulin)

M. et Mme Narcisse Thiboutot ainsi que leur fils, M. Léon, sont allés demeurer à Montmagny.

—M. et Mme Ludger Lévesque et leur fille Mlle Maria, demeurent maintenant à Sainte-Anne.

—M. l'abbé L. Lévesque, de Saint-Samuel, était, ces jours derniers, l'hôte de son frère, M. Léon Lévesque et de sa soeur, Mme Guy.

PRESSE A FOIN A VENDRE

Une presse à foin Moody, n'ayant servi que deux automnes, en parfait ordre, à vendre à bonnes conditions pour un prompt acheteur.

S'adresser à
Monsieur Edouard Kirouac,
Saint-Pierre,
20—3fs Comté de Montmagny.

SAINTE-LOUISE

Le 9 du courant, ont eu lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mme Wilfrid Picard (née Maria Anctil) âgée de 29 ans. L'assistance considérable, venue rendre un dernier hommage à la défunte, est une preuve évidente de l'estime dont elle jouissait au milieu de ses concitoyens. La levée du corps fut faite par M. le curé Ouellet; le service chanté par M. l'abbé Léonce Pelletier, du collège de Sainte-Anne de la Pocatière. M. Bruno Caron conduisait le corbillard; M. Romuald Saint-Pierre portait la croix. Les porteurs étaient MM. Joseph L'étoile, François Lévesque, Louis Pelletier et Ernest Gagnon.

—Le 12, est décédée, à l'âge de 76 ans, Mme Israël Primeau. Aux membres de ces deux familles en deuil, nous offrons nos sincères sympathies.

La semaine dernière, nous avions le bonheur de recevoir la visite de Sa Grandeur Mgr Roy. Rien n'avait été épargné pour faire au digne pasteur du diocèse une réception digne de son rang. La température favorable que nous avions a beaucoup favorisé l'assistance aux divers offices paroissiaux durant la visite. Le sermon préparatoire à la visite fut donné par le révérend Père Villeneuve, O. M. I. Le lendemain, Sa Grandeur nous donnait elle-même les conseils pratiques qui doivent nous inspirer dans l'accomplissement de nos devoirs. Espérons que ces avis de notre Père spirituel seront mis en pratique par tous et chacun en particulier.

Le 16 du courant, M. Alcide Grenier de Saint-Aubert, conduisait à l'autel Mlle Azilda Jalbert. M. le curé Ouellet bénit l'union des nouveaux époux, auxquels nous offrons nos meilleurs voeux de bonheur.

—Mlle J. Moreau, de Sainte-Hélène, M. et Mme Thomas Bérubé et leur famille, de Montréal, M. et Mme Wilfrid Lévesque et leur famille, de Sherbrooke, Mmes J. et C. Dufour, des Etats-Unis, étaient, ces jours derniers, de passage dans notre paroisse.

LETTRE DE FRANCE

Nous reproduisons, ci-dessous, quelques lignes écrites par le caporal Esaü Lord, à ses parents, en date du 17 juin dernier. Nous y verrons que nos Canadiens savent se conduire comme de dignes descendants des preux de France.

Bien chers parents,

Votre lettre en date du 7 mars, m'a été remise, il y a quelques jours. J'y vois que vous jouissez d'une excellente santé. Ici, tout va bien et la divine Providence me protège merveilleusement, puisque les balles prussiennes respectent votre fils. Continuez-moi vos bonnes prières et ne vous inquiétez pas. S'il m'arrivait malheur, ce serait pour la Patrie que je tomberais, par conséquent, il ne faudrait pas me plaindre. Espérons cependant, que le bon Dieu continuera à me garder et me permettra de revenir vous embrasser.

Au revoir, je ne puis rien vous dire concernant les opérations de guerre, mais je suis heureux de combattre pour la patrie.

Votre fils,
ESAU.

SAINT-DAMASE

Mercredi, le 11, Sa Grandeur Mgr Roy arrivait dans notre paroisse, vers trois heures de l'après-midi. L'église, sous ses riantes parures, était des plus rayonnante. Beaucoup de personnes étaient présentes à l'arrivée du prélat. Jeudi matin, Monseigneur administra le sacrement de confirmation à près de 125 enfants. Puis il nous quitta pour Saint-Aubert, après avoir donné à chacun des conseils pratiques.

—Au lendemain de la visite pastorale, nous avions les exercices toujours si remplis de piété touchante, des Quarante-Heures. La plupart des fidèles se sont, en cette circonstance, approchés de la sainte Table pour recevoir dans leurs coeurs le doux Jésus qui est la force des faibles, le soutien des affligés. M. l'abbé Léonce Pelletier, du collège de Sainte-Anne de la Pocatière, est venu assister notre dévoué curé, pour les Quarante-Heures.

—Lundi, le 16, M. Philéas Gagnon, épousait Mlle Eugénie Pellerin. M. Ernest Gagnon servait de témoin à son frère et M. Auguste Pellerin accompagnait sa fille. Aux nouveaux époux, nos meilleurs voeux de bonheur.

—M. Joseph Gamache réunissait, dimanche, à son érablière, un groupe de parents et d'amis, parmi lesquels, M. et Mme Marcel Gamache, M. et Mme Ernest Michaud, M. et Mme B. Lord, M. et Mme Edouard Lord, MM. G. Lord, Napoléon et Louis Gamache. Tous garderont un excellent souvenir de cette joyeuse partie de sucre. Merci aux dévoués organisateurs.

—Mme Dauphinais et sa jeune fille, Mlle Clara, de Holyoke, sont en visite chez des parents et amis.

SANIT-ELOI

Le 17 du courant, M. David Bouchard épousait Mlle Louise, fille de M. Charles Dubé, de Sainte-Françoise.

—Le même jour, M. Cyprien Lebel, de Trois-Pistoles, conduisait à l'autel Mlle Eulalie, fille de M. Ernest Rioux. Nos voeux de bonheur aux nouveaux époux.

—Mme Charles Saint-Pierre, de Rimouski, est en visite chez M. C. Godbout.

—M. Maurice Lafrance et Mme J. Delorme, de Montréal, sont, pour quelque temps, en visite parmi nous.

SANFORD

Le 14 du courant, ont eu lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Napoléon Lemire, âgé de 25 ans. Aux membres de la famille en deuil, nous offrons nos sincères sympathies.

—M. et Mme Raoul Lallemant sont revenus d'une promenade à Sainte-Anne de la Pocatière.

—M. et Mme Albert Michaud et leur fillette, Cécile, sont arrivés d'un voyage à Greenville, Nashua, South-Ashburham.

—M. Dominique Anctil, de Springvale, était, dimanche dernier, chez son neveu, M. Albert Michaud.

—Mlles Mary et Délima Michaud, Laura et Eugénie Déry, sont revenus d'une promenade à Springvale.

L'ANSE-A-GILLES

Mlles Joséphine et Imelda Ménard sont allées à Montmagny, la semaine dernière.

—M. P. Van Koënig, de Québec, était, dimanche, l'hôte de M. Eustache Ménard.

—M. William Lavoie, de Montréal, est en visite chez des parents.

—M. Joseph Coulombe, de Montréal, est en vacances chez son père, M. J. Coulombe.

—Mme Vve J. Caron est allée en promenade à l'Islet.

—M. J.-B. Cloutier, Mlles Laura et Jeanne Cloutier, de Saint-Eugène, étaient, dimanche, chez M. Edouard Poitras.

—Nos félicitations à M. G. Poitras qui a été l'heureux gagnant d'une magnifique pipe, tirée au profit des orphelins de la guerre.

KAMOURASKA

La belle température que nous avons depuis quelques jours, favorise beaucoup l'arrivée des touristes qui, nombreux, viennent respirer le bon air de nos plages.

—La correspondante de Kamouraska se fait un devoir d'offrir ses plus vives condoléances à la dévouée collaboratrice du "Peuple", Mlle Caron, qui pleure la perte d'un frère bien-aimé, mort au champ d'honneur.

SAINT-PAUL DU BUTON

M. l'abbé Lamonde, du collège de Sainte-Anne de la Pocatière, était, la semaine dernière, l'hôte de sa soeur, Mme Alfred Talbot.

—Mme Vve Godfroid Gagné est partie, la semaine dernière, pour une promenade à Drummondville, chez sa fille, Mme Hervé Boulet.

—MM. les abbés Delagrave, de Saint-Pierre et Proulx, de Sainte-Euphémie, étaient, la semaine dernière, les hôtes de M. l'abbé Montreuil.

—M. Albert Proulx, des Etats-Unis, est venu passer les vacances chez M. C. Tanguay.

—M. Godfroid Talbot et son fils, Jean-Marie, de Saint-Pierre, sont venus passer quelques jours chez Mme Vve Antoine Talbot.

—M. et Mme Arthur Collard, de Québec, étaient, dimanche, les hôtes de M. F.-X. Létourneau.

—Mlles Eveline et Diana Collin, de Manchester, sont venues passer les vacances chez leur père, M. Eugène Collin.

—M. Alphonse Ouellet, employé aux Usines, de Montmagny, est venu passer le dimanche dans sa famille.

—Mlle Ida Gaudreau est revenue de Québec.

—M. et Mme P. Godbout, de Notre-Dame du Rosaire, étaient, dimanche, les hôtes de M. Jean Godbout, leur père.

—M. et Mme François Nicole sont revenus d'une promenade à Sainte-Apolline, chez des parents.

—M. et Mme Emile Richard, Mme Elphège Carrier et Mme Forgues, de Montréal, étaient, dimanche, les hôtes de M. Emile Richard, à Saint-Philémon.

—Mlles Bernadette et Marie-Anne Gagné sont revenues de Québec.

BERRYER

Le 13 juillet, ont eu lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mme Auguste Anctil (née W. Blais), de Lawrence. L'église avait, pour la circonstance, revêtu ses plus belles tentures de deuil et la foule considérable qui assistait aux funérailles de la défunte, prouve bien l'estime dont elle jouissait. Elle laisse pour la pleurer un mari et douze enfants auxquels nous offrons nos cordiales sympathies.

—Mme A. Boucher, de Trois-Saumons, était, mardi, en visite chez son père, M. J. Blanchet.

—M. Joseph Lord et son fils sont revenus d'un voyage à Saint-Aubert.

—M. et Mme Octave Dubé, de Trois-Saumons, sont venus visiter leur père, M. D. Castonguay.

—M. et Mme A. Lévesque, de Sainte-Anne de la Pocatière, étaient, dimanche, les hôtes de leur père, M. A. Bélanger.

—MM. Fortunat Gagnon, de Holyoke et A. Gagnon, de Saint-Jean Port-Joli, étaient, ces jours derniers, en visite chez M. J.-B. Francoeur.

M. J. Bélanger et sa fille, Mlle Maria, sont allés, ces jours derniers, rendre visite à M. J. Deschênes, à Saint-Jean.

—Nous souhaitons à M. E. Pelletier, grièvement malade, un prompt rétablissement.

ELGIN ROAD STATION

Un incendie a détruit, mardi, de fond en comble la maison et le moulin à scie appartenant à M. J. Bélanger. Les pertes se chiffrent à près de $3,000., sans aucune assurance. Nous offrons toutes nos sympathies à M. Bélanger dans le malheur qui vient de le frapper.

—M. et Mme Ernest Michaud sont allés, dimanche, à Saint-Damase, où ils étaient les hôtes de M. et Mme Marcel Gamache.

—M. et Mme D. Toussaint ainsi que M. et Mme Louis Duval, de Sainte-Perpétue, étaient, dimanche dernier, les hôtes de M. et Mme S Duval.

(Suite à la page 7)

Les Prévoyants du Canada

Les amis des Prévoyants du Canada connaîtront avec plaisir le résultat des opérations pour le premier semestre de 1917. Au 30 juin, les sociétaires étaient au nombre de 37,740 représentant $72,407 parts de pension et propriétaires d'un actif de $1,118,-214.94. Les affaires sont plus prospères que jamais, le recrutement et la collection ont été très actifs, un nouveau record a été établi.

Avis à ceux qui veulent profiter d'une bonne occasion, pour se créer de belles rentes viagères aux meilleurs conditions possibles. Qu'ils s'adressent aux Prévoyants du Canada.

PHARMACIE DU
Dr Gagnon
MONTMAGNY

Viennent de nous arriver une belle quantité de poudre à toilette et les parfums les plus nouveaux des meilleures marques. —Voir nos vitrines.

Nous gardons sur toute la ligne des articles à toilette des mieux choisis.

Les eaux de Vichy Françaises et les sels effervescents contre la constipation ou la dyspepsie.

Les articles en caoutchouc, les bassines, les seringues, les bandes et bandages de toutes sortes pour la Hernie

D'excellents toniques pour les personnes anémiques ou souffrant de maladies nerveuses.

Nous gardons aussi les remèdes les plus utiles pour les maladies ordinaires des chevaux, telles que la colique, le souffle, les vers, les blessures, etc., d'après les formules des meilleurs vétérinaires. Prix 25cts à $1.00.

Des onguents de spécialité pour les différentes maladies de la peau: plaies, ulcères galle, démangeaison, brûlures, poils follets, le masque, rousseurs, etc.

M. le Dr Gagnon tout en pratiquant la médecine générale, s'est fait une spécialité d'extraire les dents sans aucune douleur.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA
AVEC LAQUELLE EST INCORPORÉE
La Banque de Quebec

Capital autorisé . $25,000,000
Capital payé . . 12,900,000
Fonds de réserve . 14,300,000
Actif 275,000,000

COMPTES D'EPARGNES

Un intérêt au plus haut taux courant est payé DEUX fois par année sur tout dépôt d'EPARGNE DE $1.00 et au-dessus. Les petits comptes seront toujours bien acceuillis. Les comptes peuvent être ouverts et réglés par voie postale.

Tout compte peut être ouvert conjointement aux noms de deux ou plusieurs personnes.

Nous sollicitons votre patronage et vos dépôts.

SUCCURSALE MONTMAGNY.
L. TETU Gérant.

LA VENTE DES LOTS A BATIR
est maintenant commencée dans le
VAL MONTMAGNY
La Compagnie de Construction de Montmagny Limitée
vient d'y établir un bureau permanent avec M. V. E. P. HUDON, comme Directeur-Gérant.

Il y a beaucoup à faire à Montmagny dans la construction de logements, pour les ouvriers.

La Compagnie qui a le contrôle de la vente des lots que la Cie Usines Générales possède dans le VAL MONTMAGNY, a réduit des lots à un prix minimum pour favoriser la construction intensive autour des Usines et faciliter à tout ouvrier économe comme au capitaliste prévoyant le moyen de faire un placement avantageux et de retirer de forts revenus d'une petite mise de fonds.

Chacun sait ici, à Montmagny, que les logements font totalement défaut et qu'un grand nombre de familles vivant éloignées dépensent ailleurs l'argent gagné ici, qui devrait rester à Montmagny.

Chacun sait également que les loyers ont ici une valeur considérable et que les logements récemment construits rapportent de gros profits, surtout ceux qui sont faits avec plus de goût et plus de confort.

Pourquoi alors hésiter à acheter un ou quelques lots? Pourquoi ne pas bâtir sur votre lot de suite, un, deux ou quatre logements?

Les conditions d'achat sont des plus avantageuses.

Vous pouvez devenir propriétaires facilement.

La compagnie est à votre disposition et peut vous aider.

Venez nous voir, examinez nos plans, constatez les avantages considérables que vous offre

La Compagnie de Construction de Montmagny
LIMITÉE.
Bureau : IVème Avenue. En face des Usines
V. E. P. HUDON, Gerant. Montmagny, P.Q.

Quand vous faites des oeufs brouillés pour allonger la quantité sans ajouter davantage d'oeufs, ajoutez-y une cuillérée de chapelure et autant de lait. Salez, poivrez, et faites cuire comme d'habitude.

La grande mine de sel Wieliczka (Autriche) a une longueur de 600 milles en galeries: elle emploie 9,000 ouvriers. On y travaille depuis six siècles.

MAURICE ... A ...
L.L.L. ...
AVOC...
MONTMAG... P.Q.

ARMAND LAVERGNE
AVOCAT
Pièces 10, 11, 12, Immeuble Bélanger
88, COTE DE LA MONTAGNE
Québec.

A. J. BENDER, C. R.
AVOCAT
MONTMAGNY

OMER BERUBE, L.L.B.
AVOCAT
Téléphone. Bloc Bérubé
MONTMAGNY

Aimé M. Déchêne
AVOCAT
MONTMAGNY
Rue de la Station ..
Procureur du département du Trésor pour les districts de Montmagny et Kamouraska.

Dr. Leon Archambault
DENTISTE
Spécialiste pour Dentiers
COIN SAINT-DENIS ET RACHEL-726
Téléphone, Saint-Louis 570 MONTREAL

L. D. E. ROUSSEAU
L.L.B.
NOTAIRE
RUE DE LA STATION, MONTMAGNY.

JOS. C. HEBERT
NOTAIRE
Commissaire de la Cour Supérieure
Agent d'Assurance sur la Vie et contre le Feu,
—PRETS D'ARGENT—
Rue du Dépot, Montmagny.

Geo. W. PION, L.L.B.
— NOTAIRE —
MONTMAGNY, - P.Q.
Commissaire de la Cour Supérieure. Agent d'assurance contre le feu. Prêts d'argent en aucun temps. Règlements de successions, etc.

Dr Philippe Richard
MEDECIN-CHIRURGIEN
Ex-Elève des hôpitaux de Paris
CHIRURGIE GENERALE.—Maladies des femmes et des enfants.
Rue Saint-Jean-Baptiste.
MONTMAGNY
Tel. Bell et National No 81.

Dr Norbert Cloutier,
Médecin-Chirurgien
EX-ELEVE DES HOPITAUX DE NEW-YORK
S'occupe de pratique générale.
Maladies de la peau, des voies urinaires, et massages électriques.
Bureau chez M. GEORGE BITTNER
Rue Saint-Jean-Baptiste
Téléphone No 7. MONTMAGNY

Dr Ev. BOLDUC, M.D.
Odontologiste
Extraction des Dents sans douleur
Par Anesthésie Générale au Gaz Somnoform, ou Anesthésie Locale au moyen des Procédés Scientifiques les plus modernes.
Heures de Bureau : De 9 heures A. M. à 5 heures P. M. Bureau en face de l'Hôtel Windsor rue de la Station, Montmagny.

J. ART. LARUE, EUGENE TRUDEL
C. A. L. I. C. C. A. L. I. C.
LARUE & TRUDEL
Comptables Licenciés
(Chartered Accountants)
126, rue ST-PIERRE

Larue, Trudel & Picher
Liquidateurs de faillites, Administrateurs de successions, Fiduciaires, Compromis entre débiteurs et créanciers. Expertises.
"Edifice Dominion," Québec.
Téléphone : 4520-4521.

LE PAIN NATUREL SE MEURT

Le coup de Jarnac qui doit le tuer va réussir ici comme ailleurs.— Un cri d'alarme du Dr Aurèle Nadeau.

M. le Rédacteur de " l'Evénement"
Québec

Monsieur,

Il y a quelques jours votre journal écrivait ce qui suit : " Chez nous, " le pain naturel gagne, chaque jour " beaucoup de terrain. Les boulangers " se mettent à le confectionner et " en vendent chaque jour davantage.

"On nous assure que dans certaines " campagnes on vend plus de pain " naturel que de pain blanc."

Ce n'est pas la première fois que la cause du vrai pain bénéficie de vos bonnes paroles et tous ceux qui s'y intéressent vous doivent de la gratitude.

En général, le pain naturel a eu une excellente presse par toute la province. Si tout le monde avait fait pour le propager les efforts des journalistes et des membres du clergé, il serait encore plus en voie de progrès.

Je remercie les propagandistes au nom des intérêts supérieurs de la race qu'on ne saurait mieux promouvoir, qu'en répandant dans toutes les couches de notre peuple les principes d'alimentation saine et simple.

Malheureusement, ce n'est pas si beau que semble l'indiquer l'entrefilet sympathique cité plus haut. Malgré la campagne menée avec dévouement depuis plusieurs mois, on peut compter sur les doigts les meuniers qui font de la farine de meule riche et aromatique et les boulangers qui font du " bon pain d'habitant."

Le pain qu'en ces derniers temps, on propage avec entrain, est une contrefaçon du pain naturel. C'est là le piège, la manoeuvre, le vieux truc des conspirateurs meuniers-boulangers qui a servi partout ailleurs à donner le coup de grâce à toutes les tentatives de retour au pain normal.

Depuis deux mois dans le district de Montréal surtout, les voyageurs de commerce des grandes meuneries " poussent la vente " d'un mélange de blé et autres céréales qu'on a dénommé farine complète. Les boulangers ont reçu le mot d'ordre de crier bien fort qu'ils ont maintenant le vrai pain naturel, le pain du Professeur Rousseau ou celui de votre serviteur. Et il faut voir avec quel beau zèle ils s'acquittent de leur tâche. Au début de notre campagne, quand le public réclamait du pain à 85, ils se faisaient tirer l'oreille, ne remplissaient que la moitié des commandes, "chacun son tour." Et il fallait entendre les quolibets à l'adresse du "petit médecin de campagne " qui recommandait ce pain " impossible." Aujourd'hui le petit Esculape campagnard est devenu grand homme, les boulangers sortent leurs grandes voitures qu'ils chargent jusqu'au faîte, et " l'impériale " déborde de pain noir.

Et ceux qui criaient à tue-tête que la farine à 85 était " dure à cuire," travaillent aujourd'hui dans l'allégresse avec cette gaudriole de panification autrement plus redoutable. Non seulement ils en donnent à ceux qui en demandent, mais ils l'offrent avec des réclames de Syriens.

Les meuniers leur ont fait comprendre que c'était le meilleur moyen de se débarrasser des médecins hygiénistes et de leur marotte. Ce pain noir est de taille à contenter " une fois pour toutes " les amis du progrès scientifique de bon aloi. J'en ai reçu des échantillons qui pourraient dégoûter des gens en pleine famine. Pour avoir le courage d'y mordre, il faut que le pain naturel ait eu une bonne presse ; il faut une foi à transporter les montagnes et à digérer les morceaux les plus grossiers.

Ceux qui ne sont pas avertis achèteront cette espèce de "pain d'orge du pauvre homme " intolérable pour la plupart des estomacs, et quand leur gaster " demandera quartier " ils crieront à la grande erreur du pain naturel avec toute la rage qu'on met en jeu, en ce pays, pour ruiner ce qui est rationnel et scientifique et pour prôner les charlatans.

La preuve que le meunier est de mauvaise foi, c'est qu'il ne prend pas la peine de bluter cette farine, de lui enlever la bale, opération des plus faciles.

La preuve que le boulanger n'est pas de bonne foi, c'est sa volte-face, c'est qu'il ne récrimine plus contre une farine beaucoup plus dure à cuire que la farine à 85.

La farine complète, à 100 p. c. faite exclusivement de blé même moulu au cylindre est chose préférable à la farine blanche du commerce, mais elle a de sérieux inconvénients que j'ai exposés dans le Bulletin No. 24 du ministère de l'Agriculture que tout le monde peut se procurer gratuitement. Le cadre que je me suis tracé dans cette petite correspondance ne me permet pas de refaire toute cette discussion.

Si les boulangers munis de farine à cylindres complète, à gros son ayant subi double mouture, mettaient sur le marché un pain qu'ils appelleraient pain Graham, je ne protesterais pas.

Mais qu'avec un mélange de céréales inférieures, ils fassent un pain à gros grains qu'ils baptisent du nom du Professeur Rousseau ou du mien, voilà un procédé malhonnête, une imposture, une honteuse exploitation de la bonne foi du public.

Quel remède apporter aux menées de ces êtres sans scrupules ?

Je n'en vois pas de meilleur que celui de répéter par toute la presse, le cri d'alarme. Les médecins sérieux, dans leurs clientèle, les curés, dans les réunions publiques, pourraient mettre les consommateurs en garde contre le tripotage qui est en frais de compromettre un si beau mouvement, si salutaire aux intérêts de la santé publique.

On m'écrit de partout pour protester ; on accumule sur mon pupitre les échantillons de pain suspect. Mais je n'ai pas le don d'ubiquité, et il m'est impossible de monter la garde autour de tous les malfaiteurs de la province de Québec. Je ne sujs pas non plus Lord Northcliffe avec une douzaine de grands journaux à ma disposition et à la dévotion du vrai pain.

On me demande comment reconnaître le pain louche.

Jusqu'ici c'est très facile, car le truc est dans tout l'épanouissement de sa grossièreté : les écailles de gros son ont la largeur du pouce. Mais vous allez voir que l'exploiteur démasqué ne tardera pas à corriger ce détail.

Ceux qui connaissent le pain de Maskinongé, (vendu à Montréal par Morisset et Cie, rue St-Hubert) le pain du Sanatorium du Dr DeBlois, et ceux de MM. Charest et Falardeau, de Québec, ne se laisseront pas prendre facilement. Il y a toujours moyen de s'en procurer pour faire la comparaison.

M. le Dr Bournival, de Montréal, parle de protéger le produit authentique au moyen d'une marque de commerce. Je suis à me demander comment ça pourra fonctionner sans entraver la sacro-sainte liberté du commerce, si souvent protectrice du voleur.

Si quelqu'un peut suggérer des mesures gouvernementales ou autres de nature à protéger le fabricant honnête, nous recevrons avec bonheur et transmettrons à qui de droit leurs remarques.

En attendant, c'est la presse qui peut nous sauver en criant à l'imposteur en toute occasion. Déjà, "La Presse" et " Le Devoir " ont prouvé leur souci de l'intérêt public en protestant vigoureusement. Espérons que leur noble exemple sera suivi par tous leurs confrères. Pour ma part, je fréquente tous les clans, j'écris un peu dans tous les journaux, je ne veux pas que la cause sainte du Bon Pain souffre de préférences ou faveurs, et j'ai tout fait pour éviter de froisser les rivalités de boutiques.

On pourrait également profiter des prochaines expositions régionales, pour montrer au public nombreux qui s'y presse le vrai pain de farine de meules à 85. Il y aurait moyen, l'Etat-Providence aidant, de mettre le produit authentique sous le nez comme sous la dent des visiteurs. Et les gens "curieux" soucieux de leur bien-être hygiénique, seraient fixés à jamais. On pourrait exhiber toutes les sortes de pain pour établir la comparaison.

M. le curé de Ste-Foy, qui a tant fait pour populariser le pain naturel, dans le but de soustraire nos familles aux procédés des boulangers sans vergogne, propose le retour à la panification à domicile.

Le **" Résumé " du Bulletin No. 24** publié par le Ministère de l'Agriculture donnera tous les détails et toutes les précisions à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être, avec gratitude,

Votre serviteur,
AURELE NADEAU, M. D.

LES SEMAILLES

Dans le dernier bulletin mensuel de la Statistique Agricole au Canada, on lit les remarques suivantes au sujet des conditions des semailles dans la province de Québec :

" QUEBEC.—Les semailles ont été retardées dans toutes les parties de la province, en raison du froid, de l'humidité et de la tardiveté du printemps. En général, les prairies ayant été bien protégées par une neige épaisse sont en bonne condition. Le foin et le trèfle promettent une bonne récolte. On ne commencera à semer que vers le 10 ou le 12 mai. Le sucre d'érable est abondant cette année."

LA PAIX SE FERAIT SANS ANNEXIONS

UN ARTICLE DE L'ABBÉ WETTERLÉ

—:o—

J'admire, chaque jour davantage, l'ineffable candeur de ceux qui acceptent et même préparent la paix boiteuse, la paix allemande.

C'est vrai, la guerre actuelle nous impose les plus cruels sacrifices et il n'est pas un homme de cœur qui ne souhaite sincèrement de voir mettre un terme à tant d'horreurs. Encore devons-nous ne jamais oublier que ce serait sanctionner le pire de tous les attentats au droit des gens que de ne pas exiger l'entière réparation des dommages qu'il nous a causés et de ne pas nous assurer contre son retour.

"Ni annexions, ni indemnités!" a dit d'abord Scheidemann, le socialiste allemand. N'oublions pas, en effet, que la formule nous vient d'Allemagne et que, prévoyant la défaite désormais certaine des empires centraux, le chancelier de Bethmann-Hollweg a permis au fourrier rouge de l'impérialisme de la lancer comme un mot d'ordre dans les pays neutres.

"Ni annexions, ni indemnités!" ont répété les révolutionnaires russes qui dans leur naïveté et leur inexpérience, ont accepté, sans discussion, la devise que Lénine leur apportait de Berlin.

"Ni annexions, ni indemnités!" ont clamé les neutres qui, depuis le début de la guerre, se sont enrichis en ravitaillant l'Allemagne et qui redoutent l'écrasement de la puissance dont ils se sont, par intérêt, faits les complices conscients.

Que, de ce côté (c'est toujours le même) on souhaite une paix qui respecterait le "statu quo", et qui garantirait les criminels contre tout châtiment, cela s'explique. Mais que, dans les pays alliés il y ait des théoriciens pour reprendre le mot d'ordre allemand, au nom de je ne sais quels principes abstraits, voilà qui est inexcusable.

Les principes du pacifisme! Mais la Prusse s'assied dessus depuis deux siècles. Si les petits nobliaux wurtembergeois, devenus plus tard électeurs de Brandebourg, ont successivement asservi la Silésie, le tiers de la Pologne, le pays rhénan, les deux provinces danoises, le Hanovre, toute l'allemagne du Sud et l'Alsace-Lorraine, c'est en vertu du seul droit de conquête.

Et nous sanctionnerions après coup toutes ces annexions, en disant, deux cents ans plus tard, qu'il doit être dorénavant interdit de procéder à de nouvelles annexions! Voyons! Un brigand m'a volé mon bien. J'essaye de le lui reprendre. Or, parce qu'il l'occupe depuis quelques années, de bonnes âmes, que notre querelle afflige, s'écrient: "Cessez de vous battre. On n'a pas le droit d'exiger du propriétaire effectif, même si d'abord il fut un voleur, qu'il rende ce qu'il détient!"

Pardon! examinons d'abord le titre de propriété, surtout si le criminel, mis en appétit par l'impunité de ses anciens forfaits, est de nouveau pris en flagrant délit de vol.

Ceux qui, pour sauvegarder l'intégrité territoriale des empires centraux, s'en vont répétant la phrase de Scheidemann: "Pas d'annexions!" montent, de fait, la garde autour du bien mal acquis de la Prusse, et ils nous deamndent d'épargner le peuple de proie au nom des principes que la Prusse a toujours violés et qu'elle voulait violer une fois de plus en 1914.

Voilà où se trouve l'illogisme de leurs revendications. Parce que l'Autriche-Hongrie torture et terrorise depuis des siècles la majorité slave de son empire, parce que la Prusse s'est, depuis cent ans, établie sur les rives du Rhin, parce que cette puissance, qui ne connut jamais que le droit du plus fort, a conquis, les armes à la main, le Schleswig-Holstein, le Hanovre, et l'Alsace-Lorraine, parce qu'elle a soumis à son hégémonie, toujours par les armes, la Bavière, le Wurtemberg, le grand-duché de Bade, la Hesse, la Saxe, nous devons lui garantir la libre possession des territoires volés et cela en vertu de l'adage: "Pas d'annexions'?

Il y a prescription pour le seul brigand. Les victimes n'ont plus le droit de protester, puisqu'elles le font vainement depuis tant d'années.

Voyez jusqu'où va l'égarement des pacifistes quand même. Ceux-ci n'ont pas encore le courage de proclamer, comme les socialistes allemands, qu'il n'y a pas de question d'Alsace-Lorraine; mais ils font déjà une concession monstrueuse à l'empire germanique.

Les Allemands ont-ils consulté les Alsaciens-Lorrains en 1871, quand ils les ont arrachés de force à la patrie française? Ont-ils tenu le moindre compte des élections protestataires qui se sont succédé pendant quarante-quatre ans dans les deux provinces martyres? Non! Ils ne cessaient de répéter aux annexés : "Votre territoire nous était nécessaire pour assurer .ovjre sécurité et, parce que vous habitez le glacis de la forteresse germanique, nous vous refusons les libertés dont jouissent les sujets des Etats allemands."

Or que demandent maintenant les pacifistes? Avant de reprendre son bien, la France devra subir l'humiliation d'un plébiscite de ses anciens enfants; car ce sera la pire des humiliations pour elle, d'avoir à solliciter les suffrages, là où elle était en droit de simplement rentrer chez elle. Le vol n'avait pas été légitimé par une consultation populaire: la restitution ne saurait, paraît-il, avoir lieu sans cette dégradante formalité!

Un enfant est enlevé par les tziganes. Sa famille le retrouve après quelques années; le juge, appelé à trancher le différend, ne punit pas le coupable, mais il laisse l'enfant libre de choisir entre le ravisseur et la mère.

Ah! quelle est donc belle la doctrine qui sanctionne ainsi, après coup, toutes les violences exercées sur les faibles, sous prétexte de ne pas en commettre vis-à-vis des forts, qui ont abusé de leur supériorité physique!

Pas d'annexions, dont ces pauvres Prussiens pourraient avoir à souffrir! Voilà en somme ce que signifie la formule nouvelle des pacifistes. Passons l'éponge sur tous les crimes passés, et que les bandits jouissent, en pleine et définitive sécurité, du fruit de leurs anciennes rapines. Quant aux nationalités opprimées, qu'elles "perdent toute espérance," comme les damnés de l'enfer de Dante. Tchèques et Polonais, Serbes de Croatie, de Bosnie et d'Herzégovine, Roumains de Bukovine et de Transylvanie, Italiens du Trentin et de Dalmatie, Danois du Schleswig, Hanovriens, vous tous que les Hohenzollern et les Habsbourg ont eu la bonne idée de réduire en servage, à l'époque où il n'y avait pas encore de pacifistes, résignez-vous à votre malheureux sort. Vous arracher aux maîtres cruels qui, sans pitié, vous torturent depuis si longtemps, ce serait, nous dit-on, procéder à des annexions que les grands principes du pacifisme réprouvent.

On n'annexe plus, parce que c'est l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie qui seraient démembrées, si on revisait les traités annexionnistes, qu'elles avaient jadis imposés aux nationalités trop faibles pour se défendre.

Et demain, quand, grâce à un doctrinarisme idiot, les empires centraux auront créé, par leur fusion économique d'abord, politique ensuite, le bloc étatique le plus formidable que l'histoire ait connu, les intellectuels berlinois proclameront de nouveau, à la berbe des théoriciens imbéciles, que "la force prime et crée le droit" et que "les faibles n'ont pas le droit à la vie, puisqu'ils ne sont pas en état d'en assurer le respect par les armes."

"Pas d'annexions!" c'est de Bochie que nous vient aujourd'hui ce mot d'ordre. Lisez "l'Allemagne annexionniste," de Grumbach, et vous comprendrez mieux ce qu'il y a d'incommensurable candeur à l'accepter.

E. WETTERLÉ.
ancien député au Reichstag.

On lui refuse son pardon

LA SENTENCE CONTRE L'ASSASSIN DU PREMIER MINISTRE D'AUTRICHE SERA EXECUTEE SANS DELAI.

Amsterdam, 13—La gouvernement autrichien a refusé carrément de pardonner à l'assassin Adler, qui a tué le comte Stuargkh, premier ministre de l'Autriche, le 12 octobre 1916, et qui a récemment été condamné à mort.

Adler prétend qu'il n'avait pas l'usage de sa raison. Un avis reçu de Vienne aujourd'hui indique que la sentence sera exécutée sans délai.

L'achat du Quebec-Saguenay

LE GOUVERNEMENT FEDERAL FIXERAIT LUI-MEME LE PRIX QUI SERAIT DE $4,200,000.

Ottawa, 13 juil.—Il est probable que pendant la session, une législation sera adoptée fixant le prix que le gouvernement devra payer pour prendre possession du chemin de fer Québec et Saguenay. Il est rumeur que le prix d'achat va s'élever à $4,-200,000.

L'an dernier, cette proposition figura au budget des chemins de fer et des arrangements par lesquels le gouvernement acquérait la ligne furent conclus.

quelle était l'intention du gouvernement quant à la question des intérêts.

Le gouvernement va tout probablement faire l'acquisition de la ligne aussitôt après en avoir fixé le prix.

La Cour de l'Echiquier devait déterminer l'évaluation exacte. L'enquête se fit en partie, mais elle fut abandonnée, quand Sir Walter Cassels, juge de l'enquête, voulut savoir

---

Londres, 13.—Des hydroplanes anglais ont survolé mercredi soir cinq villes des Flandres dans un but militaire. Des explosions se sont produites en plusieurs endroits. Les aviateurs ont, en effet, jeté plusieurs milliers de livres de bombes. Les villes ainsi bombardées sont S.-Denis-Westram, Ghistelles, Ostende et Varssenaere et Searre. Toutes les machines revinrent saines et sauves.

Une machine infernale à bord d'un navire

Une explosion suivie d'un commencement d'incendie s'est produite le 1er juin, à 22 heures, dans une des cales de l'"Eastgate", en déchargement au Havre. Un docker, a été tué. Le feu a pu être rapidement éteint et les dégâts sont insignifiants.

On a retrouvé à bord, peu endommagé par l'explosion, un mécanisme d'horlogerie analogue à un réveille-matin de fabrication peu soignée, qui constituait la mise de feu de l'engin explosif ou incendiaire.

"L'Eastgate" avait chargé, du 12 au 22 avril à New-York du matériel pour les usines de guerre: obus vides, barres d'acier, roues de wagons, coton, etc. Du 26 avril au 14 mai, il est resté à Halifax pour être armé. Parti le 14 mai, il est arrivé à Falmouth le 24 mai, et le 29 mai au Havre.

Il paraît probable que l'engin a été mis à bord à New York, pendant le chargement. La mise de feu aurait dû fonctionner au bout d'une durée qui, étant donné la nature du mécanicien d'horlogerie, ne peut sans doute excéder quatre ou cinq jours, mais le déclanchement ne s'étant pas produit normalement, n'a eu lieu que pendant le déchargement, par suite d'u choc. L'enquête se poursuit.

Le ministère de la marine a mis en garde les capitaines des vapeurs alliés et neutres contre la facilité qu'ont les espions et les agents de l'ennemi de chercher à détériorer leurs bâtiments, lorsque ces derniers se trouvent dans les ports alliés ou neutres.

Arreter les gros profits

ON AUGMENTERA LES POUVOIRS DU CONTROLEUR DES VIVRES A OTTAWA.

Ottawa, 13—Pour arrêter les gros profits de certains manufacturiers de conserves alimentaires il est rumeur aujourd'hui que le gouvernement va augmenter les pouvoirs du contrôleur des vivres. A l'avenir l'hon. M. Hanna verra à ce que ces choses ne se renouvellent plus au détriment du consommateur.

UNE SEULE CLASSE: 20 A 30 ANS

Ottawa, 13.—Sir Robert Borden a expliqué, hier, à la Chambre, que le gouvernement ne se proposait pas d'agir d'une façon arbitraire envers les journaux, mais qu'il entendait leur donner justice. Il s'agit tout simplement pour un journal de se soumettre à la loi qui consiste à ne pas prêcher la sédition et il ne court aucun risque de suppression.

Il a été décidé que dans l'appel des conscrits, les trois premières classes —les jeunes gens de 20 à 30 ans—seront appelés à la fois comme une seule classe. On décidera aujourd'hui des autres classes.

Les seconds appendices du bill de la conscription ont été discutés hier. M. Meighen a déclaré que le comité de sélection des tribunaux, se composerait de quatre représentants de Québec, quatre d'Ontario, deux de chacune des autres provinces. Ces membres seront nommés par la Chambre et seront choisis en nombre égal des deux côtés de la Chambre.

L'HON. M. MEIGHEN

L'hon. M. Meighen a annoncé une modification apportée dans le bill, au sujet des conscrits qui refuseront de répondre à l'appel. Il était entendu qu'une amende n'excédant pas cinq cents piastres pouvait être imposée, mais maintenant la seule pénalité sera un emprisonnement pendant deux ans.

M. MARCIL.—Y aura-t-il possibilité qu'un juge d'une province fasse partie d'un tribunal dans une autre province. Par exemple, un juge d'Ontario pourrait-il être appelé à agir dans Québec !

L'hon. M. MEIGHEN.—La chose dépendra entièrement du choix que fera le comité de sélection.

Sir WILFRID LAURIER.—Il me semble qu'il serait des plus importants que le juge qui sera choisi pour faire partie d'un tribunal soit sinon du district même, au moins de la province.

L'hon. M. DOHERTY.—Il est probable que des erreurs seront commises par les membres du tribunal, et c'est pourquoi le gouvernement se réserve le droit d'exercer un contrôle sur le travail des membres de ces tribunaux.

M. Guthrie suggère que dans le cas où il serait difficile de retenir les services d'un juge quelconque, à cause de ses occupations, un substitut comme juge lui soit donné dans la personne d'un avocat de l'endroit, afin de permettre à ce juge de faire partie d'un tribunal.

L'hon. M. Doherty informe qu'un juge qui fera partie d'un tribunal d'appel, devra être un juge de la Cour du Banc du Roi, ou de la Cour Supérieure.

M. Devlin, de Wright, parlant de la clause des exemptions qui se rapporte aux " Raisons religieuses " demande ce qu'elle signifie réellement.

L'hon. M. DOHERTY.—Cette section du bill signifie que quand un citoyen évoquera le fait que sa conscience lui défend d'aller se battre, afin d'être exempté d'être conscrit, cette raison ne sera pas suffisante. [illegible] que devra prouver d'abord à quelle religion il appartient et signaler l'article ou le passage de son catéchisme particulier, qui lui défend de se battre.

M. Devlin demande si dans le cas d'un premier appel d'un conscrit les témoignages sont sténographiés.

L'hon. M. MEIGHEN.—Non, mais ce n'est pas nécessaire, attendu que le second appel sera pratiquement un nouveau procès auquel on pourra faire entendre même de nouveaux témoins.

M Boulay, député conservateur de Rimouski, proteste contre le fait qu'on ne met pas la classe agricole, dans la classe des exemptions.

M. Boulay appelle à l'attention du gouvernement que des milliers de jeunes Anglais ont quitté l'Angleterre afin d'éviter la conscription et sont aujourd'hui au Canada employés dans des fabriques de munitions ou autres industries ou même encore à l'emploi du gouvernement. Il considère que c'est là une injustice faite aux nôtres que d'employer ici ces jeunes fuyards.

L'hon. M. Meighein a répondu que c'était l'intention de conscrire ces jeunes Anglais comme les autres jeunes gens qui sont au Canada.

M. Marcil, de Bonaventure, attire l'attention sur le fait que dans les grands comtés, il sera difficile et coûteux de se déplacer pour se rendre aux tribunaux locaux.

L'hon. M Doherty a répondu que le nombre des tribunaux sera assez considérable pour que les cultivateurs ne soient pas obligés à un long déplacement.

M. Lapointe, de Montréal, a demandé quand la mesure de conscription serait mise en vigueur.

L'hon. M. Meighen.—Je ne saurais préciser. Ce que je puis dire c'est que quand cette mesure sera devenue loi, il faudra prendre un certain temps pour préparer les règlements qui s'y rapporteront. Ensuite une proclamation sera publiée dans la gazette officielle et dans la presse, de même que dans toutes les sections du pays. On donnera alors l'endroit où il faudra se rapporter puis on accordera un temps amplement raisonnable, pour permettre les procédures de tentatives d'exemptions.

La Chambre a étudié ensuite les amendements soumis la veille par l'hon. M. Meighen, et qui ont trait aux pénalités imposées à ceux qui, d'une façon quelconque, nuiront à la mise en vigueur de cette loi de conscription, ou qui embarrasseront le gouvernement dans la mise en vigueur de sa mesure.

M. McKenzie trouve que l'amende de cent piastres imposée à quiconque commet une offense nuisible à la mesure de conscription est beaucoup trop sévère.

L'hon. M. Doherty dit qu'il est probable que l'amende de cent piastres serait trop élevée, et je n'ai nulle objection à la réduire à dix piastres.

M. Kyte suggère qu'une amende soit imposée à un médecin qui donnera un certificat erroné ou faux, dans le but d'aider un client dans une tentative d'exemption.

Sir Robert Borden répond que le cas sera prévu dans les règlements.

L'hon. M. Meighen lit la partie de l'amendement qui défend les démonstrations anti-conscriptionnistes, les discours du même genre, la propagande sous aucune forme que ce soit contre la conscription, l'attitude anti-conscriptionniste des journaux, l'expression d'opinion ou la critique nuisible à la conscription, etc., etc.

L'hon. M. Lemieux— Cette mesure est-elle la même que celle d'Angleterre ?

L'hon. M. Meighen.—Non.

L'hon. M. Oliver.— Est-elle copiée des Etats-Unis ?

L'hon. M. Meighen.—Non.

M. Wilson, de Laval.— Vient-elle d'Allemagne ?

L'hon. M. Meighen.—Non.

L'hon. M. Lemieux.— Peut-on savoir qui vous a inspiré de préparer une telle mesure ?

L'hon. M. Meighen.—Je l'ai fait moi-même, en me basant sur ce que j'ai entendu dire qui pourrait se passer.

L'hon. M. Marcil.—De pures vantardises peut-être.

L'hon. M. Meighen.—Nous n'attendrons pas que les menaces soient mises à exécution avant d'agir.

L'hon. M. Oliver pose une question à l'hon. M. Doherty, pour savoir s'il ne pense pas que la mesure est trop sévère.

L'hon. M. Doherty.—Je puis dire que j'ai eu quelque chose à faire avec la préparation de cette mesure.

Sir Wilfrid Laurier.—"Vous n'avez pas de raison de vous en réjouir."

L'hon. M. Doherty.—Le but de cette sévère mesure, n'est pas d'atteindre les honnêtes gens, mais les enqui veut rendre difficile l'application de la mesure de conscription, soit une classe qui ne mérite pas de ménagement.

L'hon. M. Oliver.—Il n'y a pas un pays où une mesure aussi tyrannique que celle-ci n'a été mise en vigueur.

L'hon. M. Doherty.— La mesure ne peut jamais être trop sévère contre la classe que l'on veut atteindre.

L'hon. M. Oliver a soulevé la question des journaux qui d'après le bill de la conscription, sont menacés d'être supprimés dans le cas où ils est de frapper lourdement sur celui nemis de la conscription. Son but prêcheraient une doctrine contraire à l'esprit de la loi de conscription.

M. Oliver proteste contre la mesure comme étant trop sévère. Il est possible, dit-il, que dans certains cas, un propriétaire de journal ou un rédacteur en chef soit absent de son journal et qu'un rédacteur écrive un article répréhensible au point de vue de la conscription, alors le journal encourrait la pénalité d'être supprimé, ce qui serait injuste.

Sir Robert Borden.—Dans de tels cas, les tribunaux seraient appelés à juger si oui ou non, il y a eu intention de la part de la partie responsable du journal, d'enfreindre la loi, ou s'il y a eu négligence, erreur ou malentendu.

L'hon. M. Graham.—Dans le cas où un journal serait supprimé, pourrait-il faire une vente de bonne foi à un autre homme ou à une autre compagnie.

Sir Robert Borden.—C'est [illegible] point qu'il s'agit d'établir avant que la loi soit mise en vigueur.

Les Arabes victorieux

ILS ONT INFLIGE UNE DEFAITE AUX TURCS.— TRES LOURDES PERTES.

Londres, 13.—Le " Roi du Hejaz," ex-grand shérif de la Mecque, continue ses intrigues en Arabie. Ce chef arabe, qui doit son titre royal à l'influence qu'il s'est acquise sur la vaste région de Héjaz, le long de la Mer Rouge, est en révolte contre les Turcs depuis juillet 1916 et dernièrement il semble avoir porté son autorité plus loin vers le nord.

En réponse à une question posée hier à la Chambre des Communes, James Ian MacPherson, secrétaire parlementaire du Bureau de la guerre, dit que les positions turques entre le principal district de Tafila et Abaka sont maintenant aux mains des Arabes. Les pertes totales des Turcs dans le combat qui eut lieu sont 700 tués et 600 prisonniers, dont 20 officiers. Un canon de montagne a aussi été capturé. Un bataillon turc a été détruit le 2 juillet et le chemin de fer de Hejaz a été endommagé en plusieurs endroits.

Un accident a Sherbrooke

UN HOMME A LES JAMBES BROYEES ET LES BRAS ARRACHES

Sherbrooke, 13 juil.— Un terrible accident vient de se produire à Robertsonville.

Le garçonnet de M. Jos. Gagnon, âgé de dix ans, qui était occupé à empiler des écorces dans la cour, rentra dans la scierie pour s'enlever de la gomme de sapin qui lui était collée aux mains. Par une dangereuse imprudence, il imagina de se frotter les mains sur le bois d'une poulie en mouvement.

Soudain les mains lui collèrent et se prirent entre la courroie et la poulie qui l'enleva lui broya les deux jambes et lui arracha complètement les deux bras du tronc. Il mourut une heure après.

L'INDE A PERDU SON MINISTRE

Londres 13.—Le rapport de la commission chargée de faire une enquête sur la campagne de Mésopotamie a eu pour premier résultat la démission de J.-Austin Chamberlain secrétaire de la colonie de l'Inde. La nouvelle de cette démission a été annoncée hier au Parlement. On a aussi annoncé que le baron Hardinge, ancien vice-roi des Indes, et maintenant sous-secrétaire au Bureau des Affaires Etrangères, a refusé de l'accepter.

On sait que le premier ministre Lloyd-George et les collègues de M. Chamberlain ont fait tout leur possible pour persuader à ce dernier de retirer son offre de démission, mais leurs efforts furent vains.

A la Chambre des Lords hier, le marquis de Crewe, le comte Curzon, le marquis de Lansdowne et d'autres orateurs ont surtout cherché dans leurs discours à défendre les hommes d'Etat incriminés. Ils donnent pour argument les services loyaux que ces derniers ont rendus à l'Empire, leur zèle bien intentionné et les grandes difficultés qu'ils eurent à surmonter en des circonstances exceptionnelles et surtout les difficultés causées par le système spécial de l'administration des Indes.

Le baron Hardinge surtout a trouvé de fervents défenseurs à la Chambre des Lords et à la Chambre des Communes. Sir Mark Sykes rappela à la Chambre des Communes les longs et utiles services rendus par Hardinge, la tentative d'assassinat qu'il subit à Delhi Durbar, il y a quelques années, la mort de son épouse dans des circonstances tragiques et finalement la mort toute récente de son fils au feu en France.

M. Chamberlain s'est défendu avec chaleur contre l'accusation d'avoir exposé la vie des soldats en Mésopotamie pour des considérations politiques. Il affirma qu'il ne leur a jamais donné ordre d'avancer, sans que les conseillers militaires l'eussent jugé bon. Pour ce qui concerne la désorganisation horrible du service médical, M. Chamberlain dit qu'il y a seize mois il avertit, par l'entremise de Lord Hardinge, les autorités militaires du fait que cette désorganisation était probable, et qu'il fallait prendre des mesures immédiates pour l'éviter.

LES TROUPES IMPERIALISTES NE VEULENT PAS DESARMER A PEKIN.

Pékin, 13.—Les diplomates des nations étrangères ayant demandé au général Chang Hsun, chef des troupes impérialistes, de désarmer ses soldats, le général a répondu qu'il serait impossible de le faire à présent, car ses hommes craindraient d'être massacrés.

Le général Chang a ajouté qu'il n'a pas l'intention de mettre en péril les légations étrangères et que ses troupes ne combattront pas, à moins que les Républicains ne fassent feu sur elles

---

La Chambre est revenue ensuite à la question des classes de conscrits qui seront appelées ; il fut décidé que les trois premières classes seraient appelées d'abord comme une seule classe.

La séance a été alors ajournée.

LA VIE PRATIQUE

LA QUERELLE DU PAIN BLANC ET DU PAIN BIS

Il y a, depuis longtemps, une querelle du pain blanc et du pain bis. Elle a repris en France, depuis la guerre. Jusqu'ici, à la faveur d'un préjugé le pain bis triomphait et se voyait reconnaitre de plus grandes qualités nutritives.

Eh bien il faut en rabattre. On cite maintenant, les dires d'un partisan résolu des théories 'basées sur l'expérience". Aimé Girard, qui a démontré que le son ne pouvait pas être digéré par l'homme. Voici comment il s'exprimait dès 1884:

"Dans des conditions calculées de façon à éliminer tout accident et toute erreur", un poids d'enveloppes pures de grains de froment égal à 5 grammes 67 a été ingéré, puis, après la traversée de l'appareil digestif, le résidu non assimilé, recueilli, lavé, séché et pesé. Son poids s'élevait à 5 gr. 19. L'expérience avait duré cinq jours, et, durant ces cinq jours, sous l'action d'un appareil digestif en pleine santé, 0 gr. 48 représentant 6 à 7 p. c. seulement du poids de l'enveloppe non séchée avait disparu.

".....La matière azotée contenue dans l'enveloppe du grain et particulièrement dans la membrane interne ne subit qu'une modification sans importance": elle n'est pas digestible. Elle est même nuisible; dans les cellules de la membrane interne en effet, gît un ferment soluble, désigné sous le nom de "céréaline" et qui au cours de la fermentation panaire"rend le pain bis "gras et lourd."..'.

Voici, maintenant, la conclusion tirée par Aimé Girard de ses recherches :

"La farine doit être aussi pure que possible. C'est alors, à la production d'un beau pain blanc, poreux, bien levé, que le travail du boulanger aboutit.

"Dans bien des cas, malheureusement, et malgré les progrès réalisés depuis dix ans, il n'en est pas ainsi. C'est, en effet, un préjugé bien répandu encore que celui de la supériorité du pain bis sur le pain blanc; dans le monde agricole surtout ce préjugé est fortement enraciné.

"Rien ne justifie cependant cette prétendue supériorité. Pour qu'un pain soit utile à l'homme, deux conditions sont nécessaires: la première, que dans sa masse presque entière il soit formé de matières digestibles; la seconde, que ces matières se présentent dans un état tel de porosité que les liquides auxquels il est mélangé d'abord, que les sucs digestifs ensuite le puissent aisément pénétrer; c'est cette deuxième condition que, dans le langage populaire, on définit en disant d'un pain qu'il n'est bon que quand il trempe bien la soupe.

"Tel n'est point le cas du pain bis que fournit l'emploi de farines impures. Les débris de l'enveloppe et du germe qu'un blutage imparfait y retient ne sont pas assimilables par l'homme, l'expérience l'a prouvé ; ils ne représentent qu'une matière inutile à l'alimentation; tandis que, d'autre part, la céréaline qu'ils apportent, amollissent le bluten, saccharifiant en partie l'amidon, met obstacle à la livrée de la masse panaire et lui donne une compacité qui en rend la digestion difficile.

"Sans doute, le goût du pain bis, lorsqu'il est frais, surtout, est particulièrement plaisant, c'est alors un pain de luxe. Mais ce goût, disparaît bien vite pour faire place à la saveur aigre que déterminent les fermentations secondaires dont sa composition rend le développement singulièrement facile; le pain bis, une fois rassis, mal levé, dur, n'ayant rien d'appétent, s'émiettant avec facilité, incapable d'absorber avec abondance les liquides alimentaires, n'a plus aucune qualité qui autorise à en recommander l'emploi.

"C'est sur le pain blanc que le choix du consommateur soucieux de sa santé comme de sa bourse, doit se porter, non pas, certes sur ce pain exceptionnel que l'on obtient à l'aide de farines blutées, à 50 ou 60 p .c. mais de ce bon pain, dit pain de ménage, que fournissent couramment les farines blutées à 25 ou 30 p. c.

N'empêche que la querelle du pain blanc et du pain bis continuera, malgré les savantes études de M. Girard.

LA GRECE EN ETAT DE GUERRE

Washington, 17 juil.—Un avis officiel du gouvernement grec a appris aux autorités de Washington que la Grèce a non seulement rompu les relations diplomatiques avec les Puissances Centrales, mais est en état de guerre avec elles. Cette nouvelle a dissipé les incertitudes relatives à l'attitude définitive du royaume des Hellènes dans la guerre.

Le Département d'Etat a appris que l'ambassadeur grec à Paris a notifié le gouvernement français que la Grèce se considère dans les rangs des nations belligérantes et qu'elle va agir en conséquence. Il dit que pas n'est besoin que son pays fasse une déclaration formelle de guerre, vu que le gouvernement grec sent qu'elle est contenue dans les déclarations publiées précédemment à Salonique par le premier ministre Vénizélos, qui, en revenant à Athènes, a assumé la responsabilité de tous les actes du gouvernement provisoire de Salonique.

La Grèce ne prendra pas de temps à mobiliser ses ressources de guerre afin de pouvoir aider d'une façon efficace les alliés dans leurs opérations balkaniques. L'armée de Vénizélos se compose d'environ 60,000 hommes. Le reste de l'armée régulière peut fournir 300,000, si on peut leur donner des munitions. L'armée régulière fut pratiquement démobilisée par les alliés, lorsque l'ex-roi Constantin la constitua en menace pour l'arrière des troupes des alliés, mais elle peut rapidement être rappelée sous les drapeaux.

En Grèce, il y a encore des éléments opposés à la guerre, mais la grande majorité du peuple est heureuse de ce qu'une décision tranchante ait été prise, enlevant ainsi les incertitudes qui fatiguaient les esprits.

On admet généralement que la Grèce a une occasion splendide d'affermir sa position internationale. La Bulgarie, son ennemie traditionnelle, a occupé une partie considérable du territoire grec et menace d'éclipser la Grèce en étendant sa puissance dans les Balkans.

Les cors sont dus à la pression de chaussures serrées, mais personne n'a besoin de souffrir longtemps quand on peut se procurer un remède aussi simple que le Holloway's Corn Cure.

Cent vingt chauffeurs sont nécessaires pour entretenir les chaudières à vapeur d'un transatlantique de première classe.

Pola et Durazzo sont bombardes

DES DOMMAGES CONSIDERABLES SONT FAITS AUX OUVRAGES DE GUERRE

Rome, 17 juil.— Les aviateurs italiens ont manifesté une grande activité sur la côte de l'Adriatique et ils ont bombardé avec succès Pola et Durazzo. Des bombes ont été jetées sur les forts, sur des travaux militaires et sur des vaisseaux. Des dommages considérables ont été causés.

Londres, 17—La seconde exposition des photographies de guerre officielles du front canadien est commencée, hier,ici dans les Galeries Grafton, sur la nouvelle rue Bond. C'est le lieutenant-général Sir R.-E. Turner, commandant des forces canadiennes dans les Iles britanniques, qui dirige cette exposition.

Les photos montrent les genres de vie curieux des soldats canadiens au front. Parmi les gravures les plus saisissantes et les plus remarquables se trouvent celles de la prise de la crête de Vimy.

Plus tard, ces deux collections de photographies seront exhibées aux Etats-Unis et toutes les recettes seront versées au Fonds des Souvenirs de la Guerre canadien afin d'élever un monument convenable aux soldats canadiens tombés durant la guerre.

Le vieux remède sûr pour le rhumatisme, la névralgie, mal de gorge et entorse.

Le Meilleur Liniment Fait

M. A. F. Laundry, Edmonton, écrit : "Je tombai d'une bâtisse et m'infligeai ce que le médecin appela une bien mauvaise entorse à la cheville ; il me dit que je ne pourrais me servir de mon pied avant trois semaines. Je me procurai du **Liniment Minard** et au bout de six jours je retournais au travail. Je le crois le meilleur Liniment fabriqué.

Le Liniment Minard donne toujours satisfaction. Employé pour toute souffrance ou douleur. Il donne un soulagement immédiat.

Minard's Liniment
Co., Limited
Yarmouth, - - N.S.

LA MORT DU JUGE CIMON

Après une carrière des mieux remplies dans le barreau, dans la politique et dans la magistrature, l'hon. juge Ernest Cimon, de la Cour supérieure s'éteint à la suite d'une longue maladie, à l'âge de 69 ans.

SA CARRIERE

L'honorable Ernest Cimon, juge en retraite de la Cour Supérieure, est décédé hier soir à sa demeure, No. 8, rue Laporte. Il était âgé de 69 ans, 3 mois et 16 jours.

Il était malade depuis une couple de mois et il avait reçu les derniers sacrements hier.

Il a gardé sa pleine connaissance jusqu'à la fin et il est mort entouré de sa femme, de ses enfants, et de ses plus chers parents. Avec lui disparait un citoyen et un chrétien modèle.

Feu Ernest Cimon est né à la Malbaie, en 1848. Il était fils de feu Cléophe Cimon, ancien notaire et député de Charlevoix,l'un des citoyens les plus estimés et les plus en vue de cette région. Après de sérieuses études au Petit Séminaire de Québec et à l'Université-Laval, Ernest Cimon se livra à la pratique du droit à Chicoutimi.

Par son assiduité aux affaires, son talent de procédurier et d'avocat, un sens légal profond et une connaissance étendue de la jurisprudence, il devint bientôt populaire dans ce district, alors tout nouvellement ouvert, Dans ce temps-là, plus que jamais, les avocats canadiens étaient destinés à la vie publique. M. Cimon s'intéressa toujours aux affaires municipales de Chicoutimi et brigua bientôt les suffrages pour le parlement fédéral. Il fut élu député en 1874, comme conservateur. Il fut réélu en 1878. Nommé juge de la Cour Supérieure, en 1882, il exerça les hautes fonctions de magistrat jusqu'en 1913, alors qu'il fut forcé, par le mauvais état de sa santé, de prendre sa retraite. De même qu'il avait été un avocat sérieux, il fut un juge compétent et consciencieux.

Feu le juge Cimon exerça ses devoirs de magistrat dans plusieurs districts, d'abord Gaspé, puis à Joliette, à Fraserville, à Québec occasionnellement, et enfin dans le district de Montmagny-Beauce.

Il possédait l'estime et la confiance de ses confrères qui le consultaient souvent, même depuis sa retraite. Il fut aussi l'aviseur privé de personnages distingués, parmi les ecclésiastiques et parmi les laïques. Feu M. le juge Cimon s'était marié deux fois.

Il avait d'abord épousé Mademoiselle Doucet, fille unique du feu juge Doucet, et, de ce mariage, une fille survit, Madame Willie Verge, de Québec. Après quelques années de veuvage, M. Cimon épousa Mademoiselle Stella Langevin, fille de sir Hector Langevin et soeur de Madame Thomas Chapais. De cette union, il reste six enfants : MM. Hector Cimon, ingénieur, et Langevin Cimon, étudiant en génie civil, et Mesdemoiselles Stella, Henriette, Rachelle et Thérèse. M. Hubert Cimon, avocat, de cette ville, est le frère cadet du défunt.

A Madame Cimon et à la famille en deuil, nous offrons l'expression de nos vives et respectueuses condoléances.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à neuf heures, à la Basilique, et l'inhumation aura lieu au cimetière Belmont.

Lorsque vous êtes atteints de l'asthme, ne désespérez pas, mais cherchez immédiatement du secours dans le remède pour l'asthme du Dr Kellogg. Ce remède extraordinaire vous apportera le soulagement dont vous avez tant besoin. La suffocation cesse, la respiration devient facile et naturelle. Des milliers ont souffert comme vous, et ont cherché le soulagement dans ce remède fâcheux et ont cessé de souffrir. Procurez-vous-en une bouteille dès aujourd'hui.

Une arrestation sensationnelle

APRES AVOIR ASSAILLI UN AGENT DE POLICE QUI VENAIT L'ARRETER, IL PREND LA FUITE MAIS TOMBE FRAPPE DE DEUX BALLES DE REVOLVER.

Brattleboro, Vt., 17— George Labelle, 35 ans, est dans un état précaire après avoir été atteint de deux balles de revolver tirés par l'agent George Boyer sur la plainte que Labelle avait tenu une conduite répréhensible à l'égard de jeunes filles. L'agent Boyer alla à sa recherche et le trouva sur le parc Oak Grove où il l'informa qu'il était en état d'arrestation. Au même instant Labelle infligeat un vigoureux coup de poing sur la mâchoire de l'agent, puis prenait la fuite. Labelle ignorant l'ordre d'arrêter reçut deux coups de revolver et on le transporta d'urgence à l'hôpital.

UN BRAVE

M. LOUIS ROBERGE

Parti de Québec avec l'un des premiers contingents, ce brave volontaire canadien-français, fils de M. Louis Roberge, de Saint-Roch, a passé plus de huit mois dans les tranchées. Il est actuellement dans un hôpital de Londres, à se remettre d'une forte attaque de rhumatisme.

Au Parlement Federal

Sir R.-L. Borden soumettra cette après midi, sa résolution relative à la prolongation du Parlement. — Les libéraux continuent de ne pas s'entendre.— Coalition, élection ou prolongation ?

Ottawa, 17 juil.—Sir Robert Borden à la Chambre des Communes, cet après-midi, ira de l'avant et proposera la résolution demandant la prolongation du terme parlementaire d'un an à jartir du mois d'octobre prochain. Il est évident que le premier ministre n'accédera pas à la demande de M. MacLean, de Halifax, qui désire que cette question soit remise à plus tard, c'est-à-dire après que la loi de la conscription aura été définitivement adoptée. Cette question de la prolongation est une des plus importantes devant le Parlement. De la manière dont elle sera réglée dépend une autre question : celle de savoir si oui ou non il y aura des élections générales. Une atmosphère d'excitation comprimée remplit les couloirs de la Chambre aujourd'hui.

On s'attend à ce que le premier ministre va donner cet après-midi comme argument en faveur de la prolongation du parlement son désir d'éviter le manque d'attention, la discorde et le relâchement nécessaire à la poursuite de la guerre, faits que suppose une élection générale On sait que Sir Wilfrid Laurier et le gros de ses partisans sont opposés à la prolongation des Chambres. Cependant, le parti libéral de ce temps-ci est divisé. Les libéraux conscriptionnistes peuvent bien voir la question de la prolongation d'un autre point de vue que leurs co-partisans. D'eux dépend le sort de la résolution. Si ces 26 messieurs se prononcent en faveur du terme parlementaire, il est tout-à-fait possible que la résolution soit adoptée sans s'occuper des autres libéraux. On croit cependant qu'ils vont se diviser et ne voteront pas en bloc pour la prolongation.

Ottawa, 17 juil.—S'il y a gouvernement d'union, on se demande quels sont les libéraux qui en feront partie ? On suppose comme éligibles des hommes tels que A.-K. MacLean, F.-B. Carvell, Fred Pardee, Hugh Guthrie, peut-être N. W. Rowell, le Dr Clark, M. Hudson, procureur général du Manitoba et Calder, un des membres puissants du gouvernement de la Saskatchewan. On ne sait au juste quels libéraux vont entrer dans le cabinet, mais la porte est ouverte. La discussion d'aujourd'hui au sujet de la prolongation des Chambres, va sans doute éclaircir l'atmosphère et paver la voie à une solution quelconque, bien que le vote sur la résolution de prolongation ne se prendra pas aujourd'hui.

S'il n'y a pas d'élections générales, il va falloir qu'il y ait une forme quelconque de gouvernement d'union. Le premier ministre est en faveur de cette union, mais il y a des obstacles. Un grand nombre de ses partisans persistent à croire que, sans aller chercher de l'aide en dehors de ses rangs, le vieux parti conservateur a ce qu'il faut pour gouverner le pays même en face des problèmes troublants d'un temps de guerre. Ils admettent que le Cabinet a besoin d'être affermi et fortifié, mais ils sont d'avis que le parti a assez de bois sans être obligé d'en importer. D'un autre côté, la coalition ayant échoué, les libéraux, qui personnellement la favorisent, sentent qu'en se joignant au ministère actuel, ils seraient considérés comme des rénégats et des apostats.

Si les deux partis s'unissent, même partiellement seulement, il est probable qu'il y aura élection générale afin que ce ministère de coalition reçoive son mandat du peuple.

Les libéraux conscriptionnistes, dit-on, imposeraient des conditions avant d'entrer dans un cabinet de coalition ou d'appuyer la prolongation du parlement. Quelques-uns— M. MacLean, par exemple— veulent que le bill de la conscription soit adopté, mais qu'on ne l'applique que lorsque le système du volontariat aura eu sa dernière chance.

Tous s'opposent à l'adoption d'une loi de vote fédérale qui enlèverait aux étrangers naturalisés le droit de vote.

LE CRIME TERRIBLE D'UN FOU

Rendu fou par la jalousie, un soldat de retour tue son rival, blesse mortellement son ancienne fiancée devenue l'épouse de sa victime et se tue lui-même.

Arnprior, Ont., 17.—Bruce M. Leith, soldat de retour, de Montréal, âgé de 25 ans, avait dernièrement épousé Mlle Gertrude Lilian Standring et passait sa lune de miel à Sand Point, près d'ici, lorsque William Bennette, âgé de 25 ans, de Montréal, résidant au No. 475 rue Notre-Dame, jaloux de ce que la nouvelle mariée lui avait préféré Leitch, arriva ici hier et surprenant les deux époux dans un sentier solitaire ; il tua Leitch de sang-froid, déchargea ensuite son arme à feu sur Mme Leitch, qui fut atteinte au poumon droit, et se fiamba lui-même la cervelle. Le propriétaire de l'hôfel de Sand Point les trouva tous trois tombés sur la route.

Mme Leitch est mourante dans un hôtel de Sand Point, et Bennett est également dans un état désespéré à l'hôpital de Renfrew.

Le travail ardu a vite produit son effet sur vous

LES HOMMES D'AFFAIRES ET LES GAGNE-PAIN, LES VICTIMES DE L'EPUISEMENT NERVEUX

Lorsque les ennuis s'ajoutent au surmenage, les hommes deviennent vite les victimes de l'épuisement nerveux—ou de la neurasthénie—comme le médecin l'appelle. Certaines gens n'ont aucune réserve de force dans le système pour faire face à l'effort ; d'autres abusent de la force qu'ils possèdent. Si vous constatez que vous êtes nerveux et pas sûr de vous, que vous dormez mal et que vous vous éveillez fatigué et tout moulu, vos nerfs sont en désordre. Les autres symptômes sont l'inaptitude à supporter de l'attention à votre travail ; votre appétit est capricieux ; votre dos est faible, et vous êtes très déprimé. Un seul ou plusieurs de ces symptômes sont l'avertissement que vous devriez mettre ordre à cela en nourrissant vos nerfs avec l'aliment dont ils ont grandement besoin, c'est-à-dire un sang riche et rouge produit par les Pilules Rouges du Dr Williams. Ces pilules ont guéri des milliers de cas de désordres nerveux, y compris la dépression nerveuse, la névralgie, la danse de Saint-Guy et la paralysie partielle. En voici un exemple, M. P.-H. Calan, un homme d'affaires bien connu de Coleman, I. P. E., déclare : "Je dois ma bonne santé actuelle, si non ma vie, aux Pilules du Dr Williams.

J'ai toujours été un homme actif, et lorsque ma santé commença à s'en aller, j'y prêtai très peu d'attention, car je croyais que ce ne serait qu'une faiblesse passagère. A mesure que le temps passait, je m'aperçus que mon état empirait. J'allai consulter un médecin qui me dit que non seulement j'étais très épuisé, mais que mon système nerveux était très dérangé. Je maigrissais, mon appétit était nul, je dormais mal et en dépit du traitement du médecin je devins tellement faible, que je dus abandonner mes affaires et rester à la maison. Le temps passait et je devenais de plus en plus faible, et mes amis étaient très alarmés de mon état. J'en étais rendu à ce point, lorsque l'on me conseilla fortement d'essayer les Pilules Rouges du Dr Williams, et comme le remède de mon médecin ne me faisait pas de bien, je décidai de faire l'essai de ces pilules. Après en avoir pris trois boîtes je pouvais dire qu'elles me faisaient du bien. Après huit boîtes, je fus en état de reprendre mes affaires et l'on était surpris de me voir debout. Je continuai à prendre de ces pilules jusqu'à ce que j'en eus pris douze boîtes, et après cela j'étais bien portant comme je ne l'avais jamais été auparavant. es amis me félicitèrent de mon retour à la santé parfaite. Je crois à présent que si j'avais pris des Pilules Roses du Dr Williams dès le début de ma maladie, j'aurais non seulement épargné beaucoup d'argent en frais de médecin, mais que je serais revenu plus vite à la santé. Je ne saurais trop louanger ce remède et je le recommande à toutes les personnes qui se sentent faibles, nerveuses ou épuisées."

Vous pouvez vous procurer ces pilules chez n'importe quel vendeur de remèdes, ou par la poste à 50 cts la boîte, ou six boîtes pour $2.50, de The Dr Williams' Medecine Co., Brockville, Ont.

MARCHE DE QUEBEC

Dans les épiceries, grains it farines, on nous communique, cette semaine, une nouvelle baisse sensible soit de $1.00 le baril pour la patente d'hiver, la patente du Manitoba et la straight roller qui se cotent $12.60 à $12.70; $12.80 à $12 90 à $11.80 à $11.90 respectivement.

Le son, par contre, se vend de $175. à $1.80 au lieu de $1,60 à $1,65; le gru blanc, $3.00 contre de $3.10 à $3.20. Les petits jambons valent 29c au lieu de 24c à 26c; les gros jambons, 28c contre de 23c à 25c; les pic-nics et les épaules roulées, 26c contre de 17c à 19c et 21c à 22c respectivement et le bacon, 32c contre 26c à 27c. Le foin pressé est au prix où il était à Montréal, depuis longtemps' oit de $13.00 à $13.50 au lieu de $15.00 à $16.00 pour le No 1; la morue No 1, vaut de $12.00 à $12.50 contre $13.00 et la No 2 se cote de $11.00 à $11.50 comparé à $12.50.

Dans les provisions, vins et liqueurs, le commerce est toujours actif; les prix montent pour les liqueurs et quelques autres articles, ils baissent pour le sucre et le saindoux.

La melasse Barbade, en tonnes, se vend 75c, tierce 78c et en quatrs, 79c, soit une hausse de 3c le gallon sur les prix de la semaine dernière.

Les baisses sont saindoux Bbk Standard, $4.35 au lieu de $4.45 et le Davis et le Ingersoll, $5.50 contre $5.70. Le sucre jaune Woodside se cote à $7.50 comprré à $7.90; le blanc en sacs $7.710 au lieu de $8.00; l'extra moulu, $8..55 comparé à $8.75,; le cut loaf, en boites $8.85 contre $9.15; le sucre en poudre $8.25 au lieu de $8.55; le granulé en sacs, $8.10 en comparaison avec $8.40 e en quarts, $8.15 au lieu de $8.45.

Grains et Farines

Avoine 34 lbs ord	0 82½	0 85
Orge ord. par 48lbs	1 15	1 15
Orge à Drèche	1 20	1 20
Blé d'inde	1 85	1 90
Sarrasin	2 00	2 10
Pois	4 75	5 00
Fèves	9 50	10 00

Farines :

Patente d'hiver	12 60	12 70
Patente Manitoba	12 80	12 90
Straight Roller	11 80	11 90
Extra, par baril	11 50	11 70
Superfine, par baril	11 25	11 30
Farine boul. assr. brl	12 30	12 40
Patent Hung., 98lbs	6 25	6 35
Farine fortes à levains	6 00	6 10
Patent d'Ontario	5 75	5 80
Straight Roller	5 60	5 75
Extra	6 00	6 10
Superfine	5 50	5 60
Fine	5 40	5 50
Son, par 100 lbs	1 75	1 80
Gru blanc	3 00	3 10
Moulée d'avoine	3 10	3 20
Avoine roulée	4 10	4 25
Barley	6 25	6 50
Farine de blé-d'Inde	3 50	3 60

Fruits

Citrons Palerme ou Messine, nouv. 300 large	0 00	5 50
Céleri la doz. Canadien	1 25	1 75
Choux la dox	1 50	2 00
Choux de Siam, doz	0 25	0 25
Orange Jamaïque	3 50	3 75
" Californie 126 150	4 75	4 75
" " 176 216	5 00	5 00
Oignons rouges, 70lbs	7 00	7 00
Dattes Sts, 70lbs	0 00	0 08
Bananes, au régime, de	2 50	3 50
Tomates, le panier	0 00	0 75
Pêches, boite	0 00	2 25
Poires, boîtes	0 00	5 00
Oignons jaunes, 50lbs crête	0 00	3 25

Peaux et Suif

Prix payés aux bouchers :
Peaux inspectées :

	Prix en gros
Peaux vertes No 1, 25 à 60lbs	0 27
Peaux vertes No 2 "	0 26
Peaux vertes No 3 "	0 25
Peaux bœuf flat (sans être insp.)	18 00
Peaux agneaux	0 00
Peaux veaux gras No 1	0 28
Peaux veaux gras No 2	0 00
Peaux cheval No 1	3 00
Toronto No 1	18 00
Toronto No 2	17 50
Montréal No 1	0 21
Montéal No 2	0 20
Montréal No 3	0 19

PROVISIONS

Bœuf salé mess 200	30 00	30 50
Lard short cut brl	52 00	52 50
Lard clear Back	53 00	54 00
Clearfat	52 00	53 00
Saindoux canadien	5 50	5 60
" composé, seau	4 30	4 40
Porc abattu, p. 100 bls	20 00	20 50
Cottolene seau 20lbs	0 15	0 00
" tin. 10 lbs	0 12½	0 00
" tin. 5 lbs	0 12½	0 13⅞
" tin. 3 lbs	0 12½	0 14¾
Saindoux chaudière 3 lb	0 00	0 28
" " 5 lbs	0 00	0 27¾
" " 10 lbs	0 00	0 27⅜
Petits Jambons	0 24	0 29
Gros " Jambons	0 23	0 28
Pic-Nics "	0 00	0 26
Epaules roulées	0 21	0 26
Bacon	0 26	0 32

Produits de la ferme

Beurre:		
Frais de laiterie	0 38	0 40
Crêmeries choix lb	0 44	0 45
Second Choix lb	0 41	0 42
Fromage:		
Coloré, vieux	0 00	0 23
Nouveaux, coloré	0 22	0 23
Oeufs:		
Oeufs frais	0 42	0 44
" ordinaire	0 40	0 42
Sucre d'érable:		
Sucre d'érable, liv	0 13	0 14
Sirop d'érable gal	1 25	1 50
Pommes de terre:		
Par lot de char pr sac	1 75	1 80
Volailles:		
Poulet	16	0 18
Vieilles Volailles	0 14	0 16
Fèves:		
Blanche triées pr 60 lbs	9 50	10 00
Yellow Eye	9 00	9 50
Colorée	8 50	9 00
Foin prsé No 1 ton	15 00	16 00
Paille pressée, tonne	10 00	10 00

Poissons

Hareng No 1 Spring	8 00	9 00
Morue Sèche—cwt	10 00	10 07½
Morue désossée—lb	0 06	0 00
Morue No 1	13 00	13 00
Morue No 2	12 50	12 50
Truites No 2	16 00	16 00
Saumon No 1	20 00	20 00
Saumon No 2	19 50	
Saumon No 3	19 00	19 00
Huile Morue	0 00	0 65
Huile Loup marin	0 00	0 70
Anguille	0 00	0 06½

R. MORRISON

Avait la figure couverte de boutons et souffrait de démangeaison. Une foule de médicaments employés ne lui firent rien. Les PILULES MORO le guérissent.

M. R. MORRISON

Les éruptions étaient une des nombreuses maladies envoyées au saint homme Job pour éprouver sa patience et sûrement, si une affliction peut mettre à l'épreuve la patience d'un homme, ce sont bien les boutons, les clous, les démangeaisons.

Cependant, le désagrément d'avoir de ces éruptions est en soi de peu d'importance et le point essentiel à considérer est bien la condition du sang qui permet qu'un homme souffre ainsi de maladies aussi ennuyeuses, car en plus des douleurs endurées, il y a le fait qu'un sang corrompu est le foyer d'où peuvent éclore toutes sortes de maladies beaucoup plus sérieuses et dangereuses.

Les Pilules Moro pour les hommes qui souffrent de boutons, d'eczéma ou de toute autre maladie de la peau indiquant un sang mauvais, sont le remède à prendre.

Les Pilules Moro donnent l'appétit, aident la digestion, guérissent la dyspepsie et ramènent les forces. Les Pilules Moro agissent aussi sur les rognons et éloignent les troubles des voies urinaires. Leur effet est doux et les nombreuses guérisons rapportées tous les jours dans les journaux prouvent leur efficacité.

M. Morrison dit sa satisfaction de leur emploi :

"J'avais la figure couverte de boutons pour lesquels j'avais en vain employé toutes sortes de lotions et de médicaments. Pendant des années je fus ainsi défiguré et affligé de démangeaison ; mon sang était pauvre, mauvais ; j'étais pâle, maigre et sans force. Il me vint un jour à l'idée de prendre des Pilules Moro. Les premières boîtes semblèrent ne pas avoir plus d'effet que les autres remèdes employés, si ce n'est qu'elles me donnaient de l'appétit, mais, quelques semaines après, je m'aperçus que j'engraissais, que mon teint était plus clair et que les boutons diminuaient. Maintenant, je suis guéri, je suis gros et gras, ai un teint clair et une peau nette." M. Robert Morrison, North Grosvenordale, Conn.

CONSULTATIONS GRATUITES par le Dr Adolphe Mignault, au No 272, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Les hommes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invités à lui écrire.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c. une boîte, $2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 272, rue Saint-Denis, Montréal.

NOUVEL APPROVISIONNEMENT. —Partout où l'huile électrique du Dr Thomas a été placée sur le marché, des commandes pour des quantités plus considérables ont été faites, démontrant que partout où elle est vendue, cette huile excellente s'impose aux gens par ses qualités sous quelque latitude qu'on la trouve, sa puissance d'action n'est jamais surpassée. Elle est mise en bouteilles de forme très portative, et pouvant être transportées sans crainte de les casser.

LA LETTRE DU LT.-COL. MIGNAULT

Texte de la lettre du lieut.-col. Mignault à Sir R.-L. Borden au sujet de la part prise par les Canadiens-français dans la grande guerre

LE RECRUTEMENT

Le très honorable sir Robert Borden,
Premier Ministre du Canada

Mon cher Sir Robert,

En ce qui concerne le recrutement, il y a certains aspects de la situation dans la province de Québec, sur lesquels dans le moment il me semble désirable d'appuyer. Au cours de la discussion sur le recrutement dans Québec, tant dans le parlement que par tout le pays, on a presque complètement perdu de vue certains faits très importants et qui, s'ils étaient plus généralement connus et appréciés, seraient de nature à donner à bon nombre de nos concitoyens une tout autre idée de la province de Quebec et de la part que les Canadiens-français ont prise et continuent à prendre pour favoriser la cause des Alliés dans la grande guerre. C'est sur ces faits que je prends maintenant la liberté d'attirer respectueusement votre attention.

En vous écrivant cette lettre, j'agis, si je puis dire, exclusivement comme militaire qui a déjà eu une certaine expérience du recrutement dans Québec, et en tant que Canadien-français désirant vivement que justice soit au moins rendue à mes compatriotes. Je reste complètement étranger à la politique et aux intérêts de partis, et je ne veux ici considérer que les faits, sans souci de considérations politiques. Je ne veux pas non plus faire du sentiment, qui a cependant parfois sa raison d'être, ni user de vaines récriminations ou de reproches envers qui que ce soit. Du reste, ces procédés ne produisent jamais rien de bon. Je le répète, je ne veux considérer ici que les faits.

Voyons d'abord ce qui a trait au recrutement parmi les Canadiens-français au commencement de la guerre. Dès l'ouverture du camp de Valcartier au moins 1500 Canadiens-français accoururent sous les drapeaux, ce qui était alors un chiffre très satisfaisant. Vous n'ignorez pas non cher Sir Robert, que vers la fin d'août 1914, c'est-à-dire quelques semaines à peine après la déclaration de guerre, une offre fut faite au gouvernement de lever et organiser le 22e bataillon canadien-français. Les retards ordinaires se produisirent pour l'obtention de l'autorisation nécessaire d'Ottawa, mais au bout d'environ un mois cette autorisation fut obtenue, et dès le commencement de novembre 1914, c'est-à-dire en relativement peu de temps, le bataillon était organisé à son plein effectif.

A ceux qui viennent nous dire que les Canadiens-français se montrèrent alors peu empressés à reconnaître leur devoir, il suffit de rappeler qu'à cette époque il y eut au-delà de 5,000 demandes d'enrôlement, et comme nous n'avions besoin que de 1,200 hommes pour le 22ième l'autorisation fut demandée de lever et organiser un autre bataillon ; le 41ième fut organisé et en quelques semaines parvenait aussi à son plein effectif. Un autre régiment canadien-français, le 69e, dont l'organisation fut décrétée au printemps de 1915, eut immédiatement tous ses cadres remplis. Dans la suite, ainsi que vous le savez fort bien, et avec l'approbation et l'autorisation du gouvernement, l'hôpital qui porta plus tard le nom d'Hôpital Général No. 8 fut organisé. Le 22e et l'hôpital No. 8 étaient déjà en route dès le mois de mai 1915. Ainsi donc, comme on peut voir, et dès le commencement de la guerre, les Canadiens-Français ne montrèrent aucun manque d'enthousiasme ou de dévouement, ainsi qu'en témoignent amplement l'organisation rapide et le prompt envoi des diverses unités que je viens de mentionner.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler quel a été le record de ces unités sur le front de bataille. Tous ceux qui ont suivi les événements de la guerre le savent fort bien. La générosité dont vous avez fait preuve au nom du Parlement et du peuple du Canada en dotant la France d'hôpitaux de 2,000 lits, a été, je puis vous l'assurer, appréciée très vivement, et les services rendus par ces hôpitaux aux batailles de Champagne, de Verdun et de la Somme se sont trouvés prêter des secours incalculables à l'armée française à une époque très critique où les blessés affluaient en grand nombre.

En vérité, les services rendus alors par nos hôpitaux sont de ceux que la France ne peut pas oublier, et cela non seulement pour les soins que nous donnâmes aux blessés mais aussi à cause des relations plus sympathiques et plus étroites qui en furent la suite et qui dureront toujours entre la France et le Canada. Votre entremise a eu alors un résultat on ne peut plus important et salutaire. Même le président de la République française ne s'est pas fait faute de déclarer à plusieurs reprises que l'envoi de contingents canadiens en France serait toujours accueilli avec la plus grande faveur.

Durant la période de mai 1915 à décembre 1916, je fus absent au front. A mon retour au pays, le gouvernement me demanda de me charger du recrutement dans la province de Québec. Je ne tardai pas alors à me rendre compte qu'un changement très marqué s'était produit depuis 1914. Il était devenu évident que les recrues ne se présenteraient pas aussi nombreuses. Quelle était la raison de cela ? L'explication était fort simple. Nous ne nous fûmes pas plutôt mis en campagne que nous constatâmes que de grandes annonces paraissaient depuis des mois dans les principaux journaux canadiens-français demandant des ouvriers pour la fabrication des munitions, offrant les avantages les plus attrayants sous forme de salaires, etc., et appuyant sur les services importants qui pouvaient être rendus de la sorte à la cause des alliés, qui dans le temps, si vous vous rappelez bien, avaient un besoin urgent de munitions. Comme suite à cette campagne de publicité, dont je suis le premier à reconnaître les résultats salutaires et patriotiques, des milliers et des milliers de Canadiens-français accoururent de tous les points de la province de Québec aux fabriques de munitions, où le plus grand nombre d'entre eux continuent toujours à être employés.

La demande d'ouvriers de munitions se fit à un tel point incessante qu'un moment arriva où on ne put pas même se procurer suffisamment de ces ouvriers. La province de Québec fut littéralement mise en coupe réglée pour trouver le nombre d'hommes nécessaires. Je me rappelle qu'en une certaine occasion j'allai rendre visite à l'un de nos plus grands fabricants de munitions, un Canadien de langue anglaise, et que je lui demandai de me laisser avoir une centaine d'hommes parmi les 1,400 ouvriers qu'il employait. "Cela est impossible", me répondit-il, "je suis à court moi-même d'une centaine d'hommes afin de me mettre en mesure d'exécuter mes contrats.". Et sachant moi-même alors, d'après ce que j'avais vu en Europe, à quel point les alliés avaient besoin de munitions, je fus forcé de convenir que le travail que ces ouvriers faisaient dans les fabriques de munitions était tout aussi vital et urgent que les besoins d'hommes pour les services d'outre-mer.

Dans la discussion qui s'est poursuivie au sujet de la conscription et de la part prise à la guerre par les Canadiens-français, on a presque complètement perdu de vue cet aspect de la situation.

J'ignore, mon cher Sir Robert, si vous en avez eu connaissance, mais c'est un fait, pouvant au besoin être corroboré, qu'il y a actuellement cent mille (100,000) Canadiens-français travaillant dans les fabriques de munitions et employés à des oeuvres de guerre au Canada. Ma connaissance personnelle est que ce chiffre est plutôt au-dessous de la vérité, tout en ne laissant pas, cependant, vous l'avouerez, d'être suffisamment impressionnant. Eh bien, mon cher Sir Robert, ce que je désire vous faire tout particulièrement observer, c'est que ceux qui travaillent dans ces fabriques de munitions ont été portés à croire et croient réellement, qu'ils rendent des services tout aussi importants et vitaux à la cause des alliés que ceux qui se sont enrôlés pour le service d'outre-mer. En toute justice, ils doivent donc être considérés comme ayant fait leur part dans la contribution de Québec au même titre et dans la même mesure que ceux qui sont actuellement sur la ligne de feu, en Europe. Vous ne devez pas ignorer qu'alors que le besoin de munitions s'imposait avec le plus d'urgence, des hommes ont été détachés du front de bataille et amenés en Angleterre et en France pour travailler aux munitions, et que chaque homme au travail dans une fabrique de munitions en Angleterre aussi bien que dans les autres pays alliés, est considéré être un facteur tout aussi important dans la guerre que le soldat qui est au front. Personne ne songerait, en vérité, à appeler ces hommes des "tire-au-flanc" ou des "embusqués", ou à leur reprocher de ne pas s'être enrôlés.

En vérité, l'insigne distinctif que porte un ouvrier travaillant aux munitions est considéré être un symbole d'honneur. Est-ce que les Canadiens-français qui rendent les mêmes services en ce pays n'ont pas droit au même traitement et à la même considération de la part du public en général ?

Ce que je viens d'exposer au sujet de la campagne entreprise pour recruter des munitions, campagne inaugurée dès le commencement de 1915, explique pour une large part la diminution constatée dans le nombre des hommes qui se sont présentés pour enrôlement sous le système du volontariat.

Si les Canadiens-français qui sont présentement occupés au travail des munitions étaient disponibles pour le service d'outre-mer, nous n'éprouverions pas la moindre difficulté à lever et organiser de nouvelles unités ainsi que cela s'est vu dans la première année de la guerre, alors que les Canadiens-français, de leur propre mouvement, réclamèrent le privilège de s'enrôler pour le service d'outre-mer, mais ne purent pas faire plus qu'ils ne firent parce que le gouvernement, ainsi que vous le savez bien, n'alloua alors qu'une certaine quote-part à la province de Québec.

J'ai attiré votre attention, mon cher Sir Robert, sur ces quelques faits importants, dans l'espoir qu'ils contribueront à vous faire mieux saisir et à faire mieux comprendre au public canadien la véritable situation dans la province de Québec. En ayant ce dernier objet en vue, je communique aux journaux copie de la présente lettre, mon désir étant qu'il soit parfaitement reconnu que la province de Québec, en commun avec les autres provinces du Dominion, a fait et continue à faire sa part, dans la pleine mesure de sa capacité, pour le triomphe de la grande cause que nous avons tous à coeur.

J'ai l'honneur d'être, mon cher premier ministre,

Votre tout dévoué,
ARTHUR MIGNAULT.

Allemands dans les marchés

La rentrée des Allemands dans les marchés du monde ne devra se produire que quand l'Allemagne aura d'elle-même réparé les ruines qu'elle a causées,

Paris, 16 juil.—Dans "l'Echo de Paris", M. Maurice Barrès montre qu'une des raisons pour lesquelles les Allemands sont résolus à pousser la guerre jusqu'à l'extrémité de leurs forces, c'est la conviction ancrée dans leur esprit, qu'ils pourront, après la conclusion de la paix et grâce à la destruction économique, commerciale et industrielle de leurs adversaires, reconstituer rapidement leur situation prospère, en inondant le monde de produits dont la matière première, pillée en France ou ailleurs, ne leur aura rien coûté, et dont le bas prix les rendra maîtres de tous les marchés. Dans ces conditions, M. Barrès demande à M. Ribot de proposer au président Wilson de prendre l'initiative d'une alliance commerciale, couvrant le monde entier, et qui décidera qu'aucun produit allemand ne sera admis sur aucun marché, aucun effet allemand à aucune Bourse, tant que l'Allemagne n'aura pas d'elle-même réparé les ruines qu'elle a causées, c'est-à-dire remboursé les navires coulés, restitué les titres volés, reconstruit les villages détruits. La rentrée des Alelmands sur le terrain commercial international dépendrait ainsi d'eux-mêmes. Les Etats-Unis sont les mieux placés pour réaliser cette idée.

Au president des Etats-Unis

Les professeurs de droit de l'Entente à leur confrère M. Wilson

Au lendemain du message du 2 avril 1917, la Faculté de droit de Paris a pris l'initiative d'envoyer une adresse au président W. Wilson au nom de toutes les Facultés de droit et de science et de tous les professeurs de droit et de science politique des universités et hautes écoles des pays de l'Entente.

Toutes les Facultés de droit françaises, celles d'Italie, la plupart de celles du Royaume-Uni ont déjà fait parvenir leurs adhésions. D'autres arrivent tous les jours.

Voici le texte de cette adresse, dont la publication a été retardée par les correspondances nécessaires à la réunion des adhésions de tous:

A S. E. Woodrow Wilson,
Président des Etats-Unis d'Amérique,
Ancien professeur,
de "jurisprudence and politics"
et président de l'Université
de Princeton,

"Les professeurs soussignés, appartenant aux Facultés de droit et aux hautes écoles de science politique, adressent à S. E. Woodrow Wilson leur respectueux et cordial hommage.

"Dans les principes qui ont inspiré les résolutions du président Wilson et dicté son langage, ils ont reconnu avec fierté, l'empreinte profonde de la discipline intellectuelle et morale qui anime et soutient les hommes dont l'existence est vouée à l'enseignement du droit et de la science politique dans les universités des pays libres.

"Le message du 2 avril 1917 marquera une des plus grandes dates de l'histoire de l'humanité.

"En proclamant que le droit est plus précieux que la paix, qu'il faut lutter et vaincre pour assurer aux nations, grandes ou petites, le respect de leur liberté, mais pour exiger aussi d'elles et de leurs gouvernements l'application des principes de conduite et de responsabilité admis dans les rapports des citoyens des Etats civilisés, enfin pour établir la domination universelle du droit par une association des peuples libres, le président W.Wilson a défini l'idéal le plus noble que puisse se proposer une grande démocratie.

"Ils associent dans un même hommage de reconnaissance et d'admiration le peuple des Etats-Unis et le président W. Wilson."

Amsterdam, 17.—Une émotion intense règne à Berlin depuis quelques jours à la suite des recents événements.

Dans les rues le peuple discute la situation et regarde Bethmann-Hollwey, comme un héros qui a voulu effectuer des réformes populaires malgré l'empereur, le prince-héritier et le maréchal von Hindenburg.

C'est la première fois que Bethmann-Hollwey est si populaire à Berlin.

Il était le champion du principe de la responsabilité parlementaire et de la paix sans annexion et sans indemnité.

Le chancelier n'a rien pu faire contre l'alliance de la famille impériale avec les impérialistes militaires von Hindenburg et le général Ludendorf.

Le plus grand ennemi du chancelier était le prince héritier et c'est celuici qui a été cause de la démission de von Bethmann-Hollweg.

Londres, 17 juil.—L'Amirauté Anglaise a annoncé aujourd'hui que les navires anglais ont capturé quatre navires-marchands allemands dans la Mer du Nord hier.

Ces navires étaient probablement en route vers les pays scandinaves pour approvisionner l'Allemagne. A cause des pertes qu'ils éprouvent, les propriétaires de vaisseaux suédois et norvégiens tiennent leurs navires dans les ports. On croit que l'Allemagne est ainsi forcée à courir de grands risques pour aller chercher

DERNIERS BULLETINS

Paris, 17.—Le Bureau de la guerre a annoncé aujourd'hui que les Français ont tapé dur autour de la colline 304, dans le secteur de Verdun, où ils ont repris les positions que les Allemands leur avaient enlevées dans leur grande attaque des 28 et 29 juin. Les Français ont fait plusieurs prisonniers dans cette bataille. On ne les pas encore comptés. Durant les trois ou quatre derniers jours, les combats en Champagne ont été plus violents que partout ailleurs sur le front français. Les Allemands ont en vain essayé par tous les moyens de faire lâcher prise aux Français sur les hauteurs dominantes de cette région.

Le rapport officiel d'aujourd'hui dit : "Les Allemands ont de nouveau attaqué le mont Teton.

Leurs soldats, en venant à l'assaut, tombèrent sous notre feu et durent retourner à leurs tranchées, laissant plusieurs cadavres sur le terrain. Nos forces ont conservé tous les gains qu'elles firent samedi."

Le bulletin ajoute qu'il y eut canonnade bien nourrie autour de Cerny et de Courcy.

Paris, 17 juil.—Le bulletin officiel suivant a été publié par le bureau de la guerre hier soir :

"Des combats d'artillerie modérés ont eu lieu au nord de Braye-En-Laonnais et près de Hurtebise ; ils furent très violents au nord-ouest de Reims.

"En Champagne, la lutte durant la nuit à Mont Haut se termina par un échec pour les Allemands qui ne furent pas capables de reprendre le terrain que nous avons conquis le 14. Leurs attaques de la nuit dernière ont été très violentes. L'ennemi lança trois vagues d'hommes contre nous ; deux d'entre elles furent fauchées par notre feu. Une seule réussit à pénétrer dans nos lignes. Dans une bataille désespérée qui dura jusqu'à l'aurore, nos troupes ont annihilé les détachements ennemis et repris possession de tous leurs gains.

"Les Teutons ont lancé 1600 obus sur Reims. Deux vieillards ont été tués.

"Le combat de l'artillerie a été très animé dans toute la région et l'artillerie a aussi été active sur la rive gauche de la Meuse."

"Front belge : Il y a eu quelque activité sur le front belge près de Noorschoote et de Het-Sas, où le bombardement des deux côtés fut calme, mais intense durant la nuit. Le 13 juillet, un aéroplane ennemi fut descendu des airs aux environs de Schoors."

"Théâtre de l'est, 15 juillet.—Dans le secteur du Vardar, une forte patrouille ennemie, avançant dans la direction de nos lignes, fut repoussée par une fusillade. Entre Monastir et le lac Ochrida, une machine anglaise a fait tomber un aéroplane ennemi en flammes près d'Angista."

Londres, 17.—Le rapport officiel des quartiers-généraux anglais en France publié hier soir est comme suit :

"Nous avons exécuté un heureux raid de bonne heure, ce matin à l'est de Vermelles. Notre ligne s'est un peu avancée au nord-est de Messines. L'artillerie ennemie a déployé une grande activité au sud-est de Lens et aux environs d'Armentières.

"Trois aéroplanes allemands ont été abattus hier au cours de combats aériens. Trois de nos machines ne sont pas revenues."

Vienne, via Londres, 17 juil.—Hier, le Bureau de la guerre autrichien a publié le communiqué suivant :

"Théâtre de guerre de l'est : dans les forêts des Carpathes et au sud du Dniester, un détachement ennemi qui essayait de faire une reconnaissance fut repoussé ; à part cela, il n'y a rien d'important à signaler."

"Théâtre de guerre italien.—A Jamaino, plusieurs attaques locales italiennes ont échoué.

"Le 8 juillet, un de nos sous-marins a bombardé une heure durant les établissements militaires à Derne, en Afrique, avec de bons résultats. Le feu des batteries de terre ennemies n'a pas porté."

Vienne, 17 juil.—Les quartiers généraux autrichiens ont publié hier le communiqué suivant :

"Dans les bois des Carpathes et au sud du Dniester, les avances tentées par l'ennemi ont été repoussées. Il n'y a rien d'autre chose de grande importance.

Sur le front italien, à Jamaino, plusieurs attaques italiennes ont été repoussées.

Londres, 17.—Durant la nuit, les troupes britanniques du feld-maréchal Haig ont gagné du terrain au nord-ouest de Warneton, en Belgique, d'après le rapport publié aujourd'hui par le War Office.

Dans le secteur de Nieuport, près de la mer en Belgique, un détachement anglais rencontra une forte patrouille ennemis en face des positions allemandes et après un rude combat, les Teutons durent rentrer dans leurs tranchées. Les Anglais leur lancèrent ensuite des bombes.

L'ANCIEN DIRECTEUR DU "CATHOLIC REGISTRER" VEUT PRENDRE SERVICE DANS L'ARMEE AMERICAINE

Londres, 14 juil.—Mgr Burke, ancien directeur du "Catholic Register" de Toronto, et qui a démissionné comme chapelain de l'armée canadienne, a l'intention d'offrir ses services à l'armée américaine.

Nouvelles de Pintendre

A L'EGLISE.—Les travaux de restauration exécutés à l'intérieur de l'église et la construction du nouveau presbytère se poursuivent avec assez d'activité.

Si aucun retard ne vient en entraver la marche, nous aurons avant longtemps des édifices religieux plus en harmonie avec les nécessités du culte et le développement de la paroisse.

MARIAGE MARANDA-BOURGAULT.

Mardi, le 3 courant, en l'église paroissiale, a été béni par le Rév. M. J. Maranda, vicaire à S.-Jean Port-Joli, le mariage de M. Ernest Maranda, commis à Lévis, avec Mlle Bourgault, institutrice.

M. Ernest Maranda était accompagné de son frère et Mlle Bourgault avait pour témoin, le major A. Bourgault, de Bienville.

Les époux sont partis en voyage de noces.

EN VACANCES.— Avec les vacances nous sont revenus un bon nombre d'écoliers.

Mentionnons entre autres MM. Henri Fontaine, Raymond Nolin, Honoré Landry, du Collège de Lévis ; MM. Ernest Carrier et J. Côté, du collège Doyer, de Montmagny.

Tous ont obtenu les plus grands succès aux examens de fin d'année. Qu'ils veuillent bien accepter nos plus sincères félicitations en même temps que nos meilleurs souhaits de bonnes et heureuses vacances.

QUE DE ROSES !

On a dernièrement célébré en Angleterre le "jour" de la reine Alexandra. Dans les rues de Londres et dans tout le Royaume-Uni, des milliers de femmes et de jeunes filles vendirent des roses rouges et blanches, au bénéfice des hôpitaux et des maisons de convalescents.

A Londres même, on avait prévu la vente de dix millions de roses par 12,000 vendeuses. Vingt autres millions avaient été commandés pour la province et l'on croit que le résultat général des quêtes excédera le chiffre de 26,500,000 fr. atteint l'an dernier.

COINCIDENCE

Une conséquence inattendue des restrictions de M. Violette ministre du ravitaillement.

Depuis l'entrée en vigueur du décret interdisant la vente de la viande deux jours par semaine, il ne se fait plus en France, de mariages le lundi ni le mardi. Et quand les employés des mairies demandent aux futurs conjoints pourquoi ils ne veulent pas se marier ces jours-là, ils répondent franchement qu'un repas de noces maigre ne conviendrait pas à leurs invités.

On n'a qu'à consulter les régistres de l'état-civil et l'on verra qu'on ne se marie plus les jours sans viande.

LES NEUTRES

On veut avoir l'air de rire chez les neutres.

Depuis que l'embargo a été décidé par l'Amérique, la Hollande a fait une découverte sensationnelle. Elle a retrouvé, dans des greniers, dans des coins, dans des fermes, dans des jardins, enfin un peu partout, une considérable quantité de vivres, qui lui permettront de se passer fort bien des importations américaines.

La Suisse allemande compterait aussi un nombre bien plus considérable de vaches qu'on n'aurait cru jusqu'ici.

Et pour finir, la Suède a importé d'Allemagne un docteur à lunettes qui, flanqué d'une escouade de dentistes, persuade aux gens que, quand on peut les mâcher, on arrive, somme toute, à se nourrir en mangeant des briques

A COURT D'HOMMES

Bernstorff, l'ancien ambassadeur d'Allemagne à Washington va dit-on, devenir ministre des affaires étrangères d'Allemagne

Il faut vraiment que le Kaiser soit bien à court d'hommes pour mettre à la tête d'un service qui demande tant de tact et de délicatesse un personnage qui, pendant son séjour parmi nous, n'a su qu'entasser gaffe sur gaffe et bévues sur bévues.

LA BIERE A PARIS

La "Renaissance" signale certains restaurants du Bois de Boulogne où l'on fait payer le bock de bière 1 fr. 50.

"Et si vous n'ajoutez pas 50 centimes de pourboire vous partez sous les injures du garçon".

Il est certain commente "La Libert" que l'augmentation des prix réclamés aux clients dans certaines maisons n'est pas en proportion avec l'augmentation du prix des produits. Du moment que tout augmente, pensent mains chefs de maison, augmentons surtout nos bénéfices. La mesure est comble. Ca se gâtera.

Amsterdam, 17 juil.— Une note niant la rupture des relations diplomatiques entre la république de l'Argentine et l'Allemagne a été reçue ici aujourd'hui. Les deux nations espèrent régler à l'amiable les points de controverse survenus entre elles

Mort tragique de trois ouvriers

L'UN EST ELECTROCUTE UN AUTRE SUCCOMBE A UNE CHUTE ET UN TROISIEME EST BROYE SOUS UN TRAIN.

Montréal 17—Trois ouvriers ont subi une mort tragique hier dans l'accomplissement de leurs devoirs. L'un d'eux Robert Wiggins, 50 ans, a été électrocuté à la bâtisse des transformateurs électriques au pont S.-Pierre-aux-Liens. Le fils de Wiggins s'est noyé il y a une couple de semaines dans le canal Lachine. Une veuve et quatre filles survivent.

Joseph Leclaire, 53 ans, est tombé d'une échelle, à Maisonneuve, et est mort.

La troisième victime est avid Marchand, 50 ans, il fut horriblement broyé par un train au quai Jacques-Cartier. Ib conduisait une voiture, lorsqu'en voulant passer une traverse Il fut renversé et cecula sous l'engin. La voiture fut mise en pièces mais les chevaux ne reçurent aucune blessure.

CURIEUSE STATISTIQUE

Un savant vient de livrer à la publication une statistique touchant le pourcentage de fous en temps de paix, dans les différentes classes de la société.

Les militaires viennent en tête avec 190 pour 100,000. Puis, viennent les professions libérales dont les artistes d'abord, puis les avocats, les magistrats, les médecins et les gens de lettres, avec un pourcentage de 177 pour 100,000.

Les domestiques suivent ainsi que les manoeuvres, 66 pour 100,000.

Enfin, les hommes d'affaires fournissent le pourcentage le plus faible, 52 pour 100,000 seulement, soit 1 pour 2,380.

LES MERVEILLES

La section de chimie de l'Université de Cornell, Etats-Unis, vient de désigner comme étant les sept merveilles du monde : la télégraphie sans fils, la chimie synthétique, le radium, les antitoxines, les aéroplanes, le canal de Suez et le téléphone.

C'est un bel hommage rendu à la France et à ses savants puisque six de ces découvertes générales sont dues à des Français :

A Charles de Lesseps, on doit, en effet, le canal de Suez ;

A Mouillard, Ader et Chanute, les aéroplanes ;

A Pasteur, les antitoxines ;

A Currie et Becquerel, la radium ;

A Berthelot, la chimie synthétique;

A Branly, la télégraphie sans fil.

Seul, le téléphone, inventé par Edison, est une conquête américaine... et encore !

LES RENNES

Le gouvernement canadien vient de louer pour 10 ans un vaste terrain, d'une étendue de 11,673 acres, dans le canton Marsal comté de Saguenay, entre la Baie des Homards et celle de Napetipi, et y a fixé le troupeau de rennes, qu'il y a quatre ans, il avait fait installer sur la rive nord de l'Ile de Terreneuve.

Cette tentative d'acclimatation des rennes à Terreneuve n'a pas réussi comme on l'espérait. Dans le temps, le "Bulletin de la Société de Géographie" de Québec avait douté avec raison de l'entreprise. Cette excellente revue écrivait que "puisque le gouvernement canadien était en frais de générosité, il valait mieux placer ces rennes qui venaient de la Suède sur la côte nord du Saint-Laurent, qu'on viendrait ainsi en aide à une population pauvre qui manquait de bêtes de somme."

Le Dr Grenfell, qui était à la tête du mouvement et qui disposait d'une somme de $10,000 n'en installa pas moins les rennes dans l'Ile de Terreneuve. Le troupeau ne fit que dépérir et, l'année dernière, on ne comptait tout au plus que 130 bêtes. Le vernement s'émeut de cet éch au mois de juillet dernier, il transporter ces rennes sur la côt du S.-Laurent où, d'après le Dr Grenfell lui-même, l'endroit est tout à fait propice à cet élevage.

L'après-guerre en Italie

D'après ce que dit, dans les milieux parlementaires italiens, dit la "Stampa," le Comité des ministres pour l'étude des problèmes concernant le passage de l'état de guerre à l'état de paix en Italie aura pour tâche essentielle l'étude des questions suivantes : 1o. transformation technique des établissements pour la production du matériel de guerre en fabriques d'autres produits utiles à la consommation intérieure et à l'exportation ; 2o. Réveil des énergies productrices par l'émancipation économique de l'Italie ; l'action en ce sens se développera soit d'une manière autonome, soit en collaboration avec les Alliés; 3o. Reconquête rapide des débouchés commerciaux perdus durant la guerre et formation de nouveaux courants de trafic pour nos produits ; 4o. Nouvelle organisation des transports par chemins de fer et par mer ; 5o. Mesures destinées à prévenir et atténuer le chômage qui attend les ouvriers congédiés des usines industriellement mobilisées et les soldats démobilisés à la fin de la guerre.

Les notres chez l'Oncle Sam

NEW-YORK FAIT UNE RECEPTION DES PLUS ENTHOUSIASTES AU 48e HIGHLANDER QUI PARADE DANS SES RUES

New-York, 17 juil.— Jamais auparavant la ville de New-York n'a rendu à aucune nation un hommage semblable à celui qu'elle a accordé hier au 48ième Highlanders du Canada. A partir du moment où la fanfare de soldats canadiens fit retentir ses notes dans le Broadway, alors que le régiment se dirigeait vers l'hôtel de ville, jusqu'au moment où ils entrèrent dans le 71ième Arsenal à la fin de leur marche, ils reçurent une ovation continuelle. Paradant dans leur costume pittoresque, au son de la musique, les Highlanders du 48ième étaient impressionnants. Plusieurs établissements de Wall Street cessèrent même toutes leurs affaires afin de permettre à leurs employés d'applaudir les soldats qui furent parmi les premiers militaires d'outre-mer à parvenir sur les champs de bataille en France.

A l'Hôtel de Ville, le maire John Purroy Mitchell fit un accueil cordial aux visiteurs canadiens dont la seule apparence inspire l'héroïsme et dont la mission, espère-t-il, sera couronnée d'un grand succès.

Répondant à l'adresse de bienvenue du maire, le général White qui a charge du recrutement pour l'armée anglaise aux Etats-Unis, déclara que c'est un bon augure que d'avoir des régiments canadiens sur le sol des Etats-Unis, parce qu'en ce moment le général Pershing et ses soldats se rendent au front européen pour combattre pour la même cause que le Canada, qui a combattu d'une façon si vaillante et si héroïque pour la défendre.

Bataille navale pres de Liverpool

LE CROISEUR ANGLAIS "THESSALY" AUX PRISES AGEC UN SOUS-MARIN ALLEMAND.— UN MATELOT EST TUE

Buenos-Ayres, 17 juil.—Le vapeur anglais Thessaly" a livré bataille à un sous-marin allemand à quatre milles au large de Liverpool. C'est ce que les membres de l'équipage du vapeur ont raconté en arrivant ici aujourd'hui. Un marin anglais a été tué par le feu des canons du sous marin.

METTEZ UN NOM

Avez-vous jamais étudié ce type ! C'est le plus amusant de toute la vaste collection que nous offre la bêtise humaine : l'Homme qui pose. Il est si fréquent aujourd'hui qu'on est tenté de l'oublier et de passer sans l'apercevoir, ce qui est pour lui la suprême humiliation.

Pour ma part, je me suis souvenu de l'Homme qui pose, le dernier soir de la dernière élection provinciale quand le télégraphe nous annonça qu'un certain député du district, mais qui demeure à Québec, avait été réélu par une forte majorité.

—Mais quel rapport peut-il bien y avoir entre l'Homme qui pose et ce député à grosse majorité ?

—Un rapport intime, monsieur, très intime. L'Homme qui pose et cet heureux député sont le même homme. Ce serait donc le député qui pose ?— Comme vous voudrez. C'est même le Canayen qui pose. Et je vous prie de croire qu'un Canayen qui pose, ce n'est pas un " bétail " ordinaire, dirait mon oncle Josaphat.

Donc, me rappelant scrupuleusement les moindres traits de mon député, je vous présente son double. Après, vous consulterez la liste des membres de la dernière Législature et vous mettrez le nom. Bien ! Quelques traits seulement.

Il est très " renvoyé " en arrière, soit qu'il marche, soit qu'il soit assis.

Quand il marche et qu'il se voit dans la triste obligation de saluer, il s'acquitte de sa tâche d'un petit coup de tête de côté sans plus modifier son mouvement de translation.

Quand, d'avance, en marchant, il aperçoit quelqu'un qu'il connait, mais à qui il voudrait bien ne pas donner son coup de tête, un rien attire tout-à-coup son attention, dans une vitrine ou de l'autre côté de la rue, où il ne se passe pourtant rien d'intéressant.

Il regarde ordinairement un peu de côté, avec une figure impassible, une bouche hermétiquement close.

Quand vous lui parlez, il vous écrase d'un regard inquisiteur qu'il lance dans la direction d'une ligne oblique, à moins que, cependant, il juge à propos de ne pas vous accorder cette faveur de vous regarder ; son oeil alors se fixe plus attentivement sur un point quelconque....à l'horizon.

Si vous lui dites quelque chose de nature à le froisser, il devient très rouge.

Enfin, il semble toujours penser qu'on a une bonne, un haute idée de sa personne, que tout en lui s'impose et qu'il veut qu'on dise de

" Tiens, c'est M. X.

Et puis, enfin, il est [illegible] de le rencontrer et c'est [illegible] raison que j'en parle.

Maintenant, mettez le nom.

La Banque Nationale

CAPITAL AUTORISE . . $5,000.000
CAPITAL PAYE . . . 2,000.000
RESERVES 2,000,000

DEPOTS de $1.00 ou plus accepté ; l'intérêt comptant du jour du dépôt, calculé sur la balance minimum du mois.

235 BUREAUX AU CANADA

UNE SUCCURSALE EST OUVERTE à Paris, France, 14 rue Auber pour l'accommodation des voyageurs.

Nous portons une attention spéciale aux affaires qui nous viennent par la malle.

NOUS SOLLICITONS VOTRE PATRONAGE ET VOS DEPOTS.

Souvenez-vous qu'un dollar
Epargne, est un dollar gagne

ATTENTION

Si vous décidez de construire ou si vous avez des réparations à faire nous pouvons vous fournir ce qu'il vous faut. Venez nous voir avant de placer votre commande pour vos matériaux de construction.

Nous avons toujours en mains un bon stock de bois, portes, châssis, moulures, etc.

Nous avons aussi un stock complet des meilleures marques de couvertures et papier à lambris.

Nous sommes aussi agents pour la CANADA PAINT Co., et nous avons toujours un assortiment complet de peinture " PRETE A L'USAGE" ainsi que le "BLANC DE PLOMB," huile de lin, térébenthine, etc.

LA SUCCESSION DE

JOS. THIBAULT

MONTMAGNY.

Nous sommes les seuls agents pour la vente de la véritable toiture "PAROID."

Le Nouveau Modele " Oliver " Numero 9

QUI ÉTAIT DE $100.00 EST MAINTENANT DE $49.00

UNE REVOLUTION CLAVIGRAPHIQUE

Nouvelles Machines pour la moitié du prix d'autrefois

A la hauteur de ses succès, la Compagnie des Clavigraphes "Oliver" bouleverse de nouveau l'industrie du clavigraphe, tel qu'elle le fit en l'an 1896, quand elle introduisit l'écriture visible et forçat toutes les autres compagnies à suivre. Maintenant cette compagnie puissante qui exerce dans le monde une très grande influence, fait un appel aux vieilles manières dispendieuses de vendre des clavigraphes. Elle épargne par ce moyen aux acheteurs de lourdes charges.

Une compagnie assez forte, assez grande et assez brave pour faire une grosse entreprise comme celle-là mérite un encouragement. Les faits entiers sont montrés dans cet étonnant exposé, intitulé: "Le Prix Elevé des Clavigraphes." "La Raison et le Remède." Nous vous en enverrons une copie par la malle, si vous envoyez le coupon ci-dessous.

Comment faisons-nous cela?

Désormais, The Oliver Typewriter Company maintient toutes charges et n'a égard à rien pour économiser en toutes sortes. Nous avons actuellement 50,000 commis vendeurs et agents. Désormais, elle ne paiera pas de taxe élevée dans 50 villes et il n'y aura pas de fonds inutiles.

Vous, Monsieur Un Tel, traiterez directement à présent avec le manufacturier actuel. Nous retranchons les profits et vous donnons les épargnes.

Vous réalisez les $51.00 en étant votre propre vendeur et nous économisons au nous-mêmes. Aussi n'est-ce pas philanthropique. Juste la nouvelle, l'efficace manière de transiger des affaires pour rencontrer les changements économiques actuels. Notez bien attentivement ce fait: Nous vous offrons le même Oliver No 9, le dernier modèle, nouvellement marqué, pour $49.00, exactement le même qui était de $100.00, jusqu'au 1er mars.

Le Dernier Modèle

Ne confondez pas cette offre de l'Oliver Typewriter Company elle-même d'une nouvelle marque, dernier modèle 9, avec des offres de machines de seconde main ou de machines réparées.

C'est la première fois dans l'histoire qu'un nouveau modèle de clavigraphe de $100.00 a été offert pour $49.00. Nous ne vous offrons pas un modèle substitué, meilleur marché, différent ou réparé.

Lisez tous les faits contenus dans notre brochure intitulée: "Le prix Elevé des Clavigraphes".—La Raison et le Remède." Le coupon ci-dessous mallé aujourd'hui vous en procurera une copie.

Epargnez $51.00

Cet "Oliver No 9" a un développement de vingt ans. Il est le plus joli, le moins élevé, le plus heureux des clavigraphes que nous n'ayons jamais fabriqués. Il vous appartiendra pour 10 centins par jour en paiements mensuels de $3.00. Tout le monde peut posséder un clavigraphe maintenant. Est-ce qu'une personne intelligente paiera encore $100.00 pour un clavigraphe quand le Modèle Visible de l'Oliver No 9 se vend pour $49.00.

Demandez aujourd'hui une copie de notre livre et encore des détails. Vous serez surpris.

MALLEZ AUJOURD'HUI — ESSAI GRATUIT

Pas d'argent, ni C. O. D. Après que vous avez lu notre livre, vous pourrez demander un Oliver pour un essai gratuit de cinq jours. Soyez votre propre vendeur. Epargnez vous-même $51.00. Vous déciderez à la maison ou au bureau comment vous utiliserez l'Oliver. Alors, si vous désirez acquérir un Oliver, vous pouvez le payer au taux de dix dentins par jour.

Mallez maintenant le coupon pour "Le Prix Elevé des Clavigraphes"—La Raison et le Remède". Il enlève le masque. Découpez le coupon tout de suite.

The Oliver Typewriter Company,
1223, Oliver Typewriter Building,
Chicago, Ill.

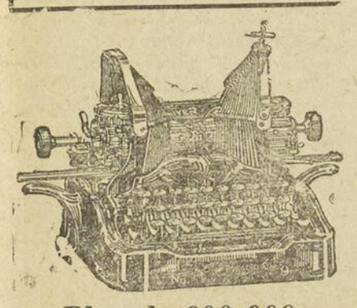

Plus de 600,000 vendus

B-7. Oliver Typewriter Building.

THE OLIVER TYPEWRITER COMPANY.

1223. Oliver Typewriter Building, Chicago.

Ne m'envoyez pas une machine avant que je vous donne l'ordre. Mallez-moi votre livre: "Le Prix Elevé des Clavigraphes"—"La Raison et le Remède", vos catalogues de luxes et autres informations.

NOM.....
RUE.....
ADRESSE.....
VILLE.....

L'aviation militaire anglaise

Paris, 26 juin—Quelques semaines avant la guerre, c'est à peine si l'aviation militaire anglaise pouvait disposer d'une centaine d'appareils en état de servir. Ces jours derniers, écrit le correspondant du "Journal" de Londres à Londres, dans une seule usine, j'ai vu cent cinquante avions dont la construction, activement poussée, était plus ou moins avancée.

Les méthodes de production les plus intensives ont été adoptées. Ce qui frappe surtout dans les usines modernes, comme celle que je viens de visiter, c'est que rien ou presque rien ne subsiste des moyens un peu empiriques d'antan. On y fabrique les aéroplanes, comme on fabrique ailleurs les automobiles, par centaines, en attendant que ce soit par milliers. L'outillage employé, complexe et spécial, dont le rendement est considérable, diminue le prix de revient, assure l'interchangeabilité des pièces et prévient les surprises.

L'étude des bois a marché parallèlement avec celle des métaux. De même qu'on varie la nature de l'acier suivant les efforts que la pièces devra fournir, de même on varie la nature du bois et on va jusqu'aux antipodes pour y chercher certaines essences d'une résistance particulière.

Le personnel ouvrier qu'on aurait pu croire difficile à rassembler, a été au contraire, recruté sans trop de difficultés parmi les menuisiers et les ébénistes. La main-d'oeuvre féminine est très employée ; sur trois mille personnes que l'usine occupe, il y a près de mille femmes.

Les types d'avions sont multiples et se succèdent, pour ainsi dire, de jour en jour, avec des perfectionnements incessants. Nos alliés méritent vraiment un tribut d'admiration à ce propos. La valeur de leurs pilotes était impossible à mettre en doute, mais on pouvait se demander ce que seraient leurs appareils. Pour parler franc, la fabrication purement anglaise n'avait, avant la guerre, à une ou deux exceptions près, rien donné de bien remarquable, soit comme types d'appareils, soit comme moteurs légers. Or, il faut constater que, depuis deux ans, elle a fait preuve, dans la création des uns et des autres, d'une ingéniosité et d'une richesse d'idées qui dépassent de loin tout ce à quoi on pouvait s'attendre.

Je ne parlerai qu'en passant de la question de stabilité, au sujet de laquelle tous les belligérants paraissent partager la même opinion. Les appareils de stabilisation automatique paraissent n'avoir aucun partisan.

En fait de moteurs, le rotatif est maintenant en minorité. Nos alliés ont, d'ailleurs toujours eu un faible pour le moteur fixe. Ils en possèdent maintenant de nombreux types.

Quant à la production actuelle d'avions, elle constitue un secret jalousement et justement gardé. On pourra se rendre compte de son importance quand je dirai que, à la fin de l'année dernière, plus de cinq cents pilotes chaque mois recevaient le brevet militaire. Et ce chiffre est aujourd'hui considérablement dépassé.

La guerre aérienne réserve encore de grosses surprises aux Boches.

Kermit avec les Anglais

LE FILS DU COLONEL ROOSEVELT FERA PARTIE DE L'ETAT-MAJOR DU GENERAL MAUDE.

(Serv. spéc. de l'"Evénement")

Plattsburg, N.-Y., 13—Comme pour donner raison à la prophétie de son père qui avait déclaré un jour que ses quatre fils feraient du service actif dans la guerre, Kermit Roosevelt a quitté mercredi soir le camp d'entrainement des officiers de la réserve ici pour servir dans l'état-major du général Maude qui commande les forces anglaises en Mésopotamie.

Kermit est le troisième des fils du colonel Roosevelt à entrer dans le service actif. Le major Théodore Roosevelt jr et son frère Archie sont partis le 16 juin pour la France pour servir sous le général Pershing. Le plus jeune fils du colonel Roosevelt Quentin s'est enrôlé dans le corps d'aviation à Minéola.

Il faut ajouter que D. Richard Derby, un des gendres du colonel est major dans le corps de réserve des officiers médicaux.

M. et Mme Kermit Roosevelt sont partis mercredi soir de Plattsburg pour se rendre à Oyster Bay. Tandis que son mari fera la campagne en Mésopotamie, Mme Roosevelt restera avec son père, l'ambasadeur Willard, en Espagne.

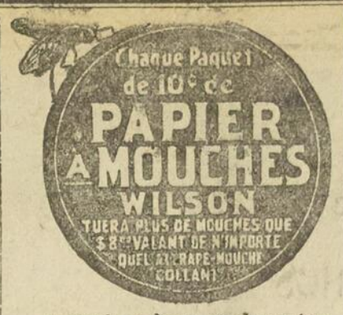

Propre à employer. vendu par tous pharmaciens, épiciers et marchands généraux.

Un heroique sauvetage

Mlle JULIETTE CHAMPAGNE DE MONTREAL, SAUVE DE LA MORT DEUX FILLETTES QUI ALLAIENT SE NOYER.

Cartierville, 19.—Mlle Juliette Champagne a opéré, hier, un sauveaage émouvant en arranchant à une mort certaine deux fillettes âgées respectivement de 11 et de 15 ans. Ces deux dernières, Hélène et Blanche Labrecque, cousines germaines, furent entraînées dans les flots, en se baignant dans la rivière de Cartierville. Entendant leurs cris, Mlle Blanche Champagne vola à leur secours, tout habillée, et amena les deux fillettes au bord, demi inconscientes.

Les agents de l'Allemagne

ILS SONT A L'OEUVRE DANS LES ARMEES RUSSES ET CHERCHENT A DISCREDITER LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE

Pétrograd, 19.—Le chef de l'état-major de l'armée a annoncé qu'il a obtenu des preuves que Nicolai Lenine, l'agitateur pacifiste, est un agent régulier de l'Allemagne envoyé par l'état-major allemand au front de la sixième armée pour discréditer le gouvernement provisoire.

L'état-major de l'armée russe a aussi déclaré que le chef des Maximalistes, Kosloosky, est le vrai chef des agents allemands en Russie et qu'il a un crédit de $1,000,000 dans les banques de Pétrograd.

Rome, 19—Un navire marchand italien et quatre petits bateaux de pêche ont été coulés par des sous-marins durant la semaine finissant le 15 juillet. 558 vaisseaux sont arrivés dans les ports italiens et 499 en sont partis.

Contrat de la Malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 17 août 1917, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine, sur la route rurale

"STE-GENEVIEVE DE BATISCAN No 3"

à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Ste-Geneviève de Batiscan et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes.
Québec 10 juillet 1917.
11-5775c—18-25.

Contrat de la Malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 17 août 1917, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine, entre

STE-AURÉLIE ET ST-PROSPER DE DORCHESTER

à commencer le 1er octobre prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Ste-Aurélie, St-Prosper de Dorchester, et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes.
Québec 10 juillet 1917.
11-5773c—18-25

Contrat de la Malle

Des soumissions cachetées, adressées au cadastre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 24 août 1917, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine, sur la route rurale.

"STE-ANNE DE LA PÉRADE No 2"

à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Ste-Anne de la Pérade, St-Casimir, Le Rapide, Lenoif, et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des postes.

Bureau de l'inspecteur des Postes.
Québec 10 juillet 1917.
11-5772c—18-25

Contrat de la Malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 17 août 1917, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine, entre

STE-ANNE DE LA PÉRADE No 1"

à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Ste-Anne de la Pérade, Portelance, et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes.
Québec 10 juillet 1917.
11-5774c—18-25

Contrat de la Malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 17 août 1917, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine, entre

STE-ANRÉLIE ET ST-PROSPER DE DORCHESTER

à commencer le 1er octobre prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Ste-Aurélie, St-Prosper de Dorchester, et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes.
Québec 10 juillet 1917.
11-5773c—18-25

Le bien-etre de l'enfant

L'INSALUBRITE EST UNE DES CAUSES DE LA GRANDE MORTALITE CHEZ LES ENFANTS.

Si l'insalubrité n'exerce pas son influence néfaste sur le taux de la mortalité infantile, comment se fait-il que dans les villes, notoirement insalubres, le taux de la mortalité chez les enfants est de quatre ou cinq fois plus élevé que dans les villes propres et bien administrées ; que, dans certains quartiers insalubres et encombrés, les décès d'enfants sont six fois plus nombreux que dans les quartiers où réside une meilleure classe de citoyens ; que, sur 1,000 enfants de journaliers, 700 vivent pendant la première année, tandis que, sur le même nombre, 960 enfants appartenant aux hommes de profession atteignent leur premier anniversaire.

Si l'organisme qui engendre la diarrhée et l'entérite se trouve dans les ordures en décomposition, principalement dans les excréments des êtres humains, pourquoi le nombre de ces maladies augmente-t-il subitement pendant le troisième trimestre de l'année ? Niven et les autres savants qui ont cherché des moyens préventifs ont trouvé la réponse. Ils ont prouvé qu'une profusion de mouches est suivie de près par un accroissement de décès causés par la diarrhée estivale, et que l'épidémie disparait, lorsque les mouches meurent ou deviennent inactives.—"Le Dr Joseph Cates dans le Royal Sanitary Institute."

Londres, 19 juil.—Des informations puisées à de bonnes sources permettent à un correspondant de journaux anglais de déclarer que l'Allemagne a signé un contrat d'achat de 1,500,000 tonnes d'un oxyde de fer de qualité supérieure que la Suède doit lui fournir durant l'année qui vient. Ce minerai spécial est essentiel pour l'Allemagne, car c'est la seule sorte qu'elle peut se procurer pour manufacturer ses machineries et ses outils. Elle importe cet oxyde par la mer aBltique. Les transports sont escortés par des navires de guerre suédois. A leur tour, les navires de guerre allemands vont au-devant des transports. Cette manoeuvre prouve l'importance exceptionnelle que l'Allemagne et la Suède attachent à ce commerce. Les Anglais ne peuvent y mettre fin, ni les Russes. L'Amérique seule pourrait y réussir en notifiant la Suède qu'elle ne recevra plus de matières alimentaires de l'Amérique, si elle ne cesse d'aider à l'Allemagne en lui fournissant ce matériel de guerre essentiel.

L'Allemagne se sert de ce minerai pour la construction de ses sous-marins. Comme il est nécessaire que des troupes américaines soient envoyées en Europe, l'Amérique a tout intérêt à enrayer la construction des sous-marins et à empêcher la Suède de fournir du matériel dans ce but.

RESUME DESREG LEMENTS CONCERNANT LES TERRES DU NORD-OUEST

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence (mais non sous-agences) à certaines conditions.

Devoir. — Un séjour de six mois sur terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peu demeurer à 9 milles de son homestead sur une ferme d au moins 80 acres à certaine conditions. Une maison habitable est requise quand la résidence est établie dans le voisinage.

L'élevage des bestiaux peut remplacer la culture, sous certaines conditions.

Dans certains districts, un colon dont les affaires vont bien aura la préemption d'un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix $3.00 l'acre.

Devoir. — Six mois de résidence chaque année au cours de trois ans après avoir obtenu la patente pour homestead aussi la culture de plus de 50 acres de terre. La patente et l'exemption peut être obtenue, aussitôt que celle du homestead, à certaines conditions.

Un colon qui aura forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3.00 l'acre.

Devoir. — Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
C. M. G.
Sousoaoa

N.B.—La publication non autorisée de cet avis ne sera pas payée
Sous-ministre de l'Intérieur.

JEUNE HOMME!

Vous sentez-vous la force, l'énergie nécessaires pour soutenir avec succès la lutte quotidienne pour l'existence ?

Sans être absolument malade, vous n'êtes pas en possession de tous vos moyens. Vous manquez d'énergie, d'ambition, de courage et vous éprouvez fréquemment une grande difficulté à faire face à votre travail quotidien.

Vous enviez vos compagnons qui degré par degré arrivent au succès, tandis que vous demeurez toujours au bas de l'échelle.

Qu'est-ce donc qui vous empêche de réussir comme les autres ? C'est votre sang qui fait défaut. Il est vicié, il manque des éléments réparateurs essentiels au bon fonctionnement de votre organisme, à la production et à la conservation de vos forces et de votre énergie.

Car la vigueur, la force, l'énergie, la clarté des idées, la correction du jugement sont l'apanage de la santé. Ce sont les qualités qui créent les princes de l'industrie, les hommes marquants dans toutes les professions.

La santé parfaite est impossible, lorsque le sang fait défaut ou qu'il est vicié, pauvre en globules rouges et en éléments essentiels à la vie.

Donc, si vous voulez réussir, être heureux, enrichissez, purifiez votre sang par l'usage régulier du célèbre

VIN ST-MICHEL

Un vin généreux, riche et pur qui combat l'anémie et la faiblesse, régénère et nourrit les nerfs, rend l'esprit lucide, intensifie la puissance de travail et assure une santé parfaite.

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Seuls Agents), 468, rue St-Paul Ouest, Montréal.
EASTERN DRUG CO., Boston, Mass. (Agents pour les Etats-Unis).

VERT
— DE —
PARIS

Première qualité seulement. en boîte d'une livre et de 25 livres.

Prix spécial d'encouragement pour les cultivateurs et à ceux qui s'intéressent à la destruction du " DORYPHORE " (mouches à patates.)

Si la chose est possible, une légère réduction sera faite sur ces prix pour les Sociétés Agricoles, marchands ou autres prenant pas moins d'un bidon de 25 livres.

PRIX. . . $0.65 la livre

Vu l'état actuel du marché ces prix ne sont pas garantis après l'épuisement de notre présent stock.

CHEZ :

J. E. LIVERNOIS Limitée

RUE ST-JEAN, - - QUEBEC.

AUX DAMES DU CANADA

MESDAMES

Voulez-vous vous guérir d'une manière tout à fait assurée de vos piquements dans les membres de vos frissons, de vos chaleurs, de vos engourdissements, de vos étourdissements, de vos jambes de lait de toutes les plaies ou éruptions de toutes sortes qui ne veulent pas guérir, de toutes démangeaisons?

Toutes ces maladies sont causées par le fait que votre lait vous est resté dans les membres et qu'il y cause des désordres en agissant dans votre corps comme poison et agent nuisible à la santé. Tous ces malaises engendrent par la suite la gêne dans les urines, douleurs dans les reins et dans le bas du corps, la constipation, l'appendicite, les hémorroïdes, les maux de tête et la mauvaise digestion.

Voulez-vous aussi connaître ce qu'il faut faire durant le temps de la grossesse pour prévenir tous les accidents et arriver à une heureuse maladie ?

Voulez-vous connaître ce qu'il faut pour bien faire un sevrage parfait ?

Voulez-vous apprendre quelles sont les causes des maladies de matrices, des fausses couches, des maladies de rognons, de l'hydropisie, de l'éclampsie, du rhumatisme, de l'appendicite et la paralysie?

Voulez-vous connaître ce qu'il fant faire à l'époque du retour de l'âge?

Voulez-vous connaître le secret de la santé?

En résumé chez l'homme comme chez la femme c'est la retenue dans le corps de tous ces poisons par le mauvais fonctionnement des intestins et des reins qui est la cause de tous ces malaises.

Je suis prêt à fournir des certificats de guérison pour chaque maladie mentionnée.

Envoyez-moi deux piastres avec tous les détails de vos maladies et je vous enverrai gratuitement le traitement qui convient dans chaque cas. Consultations verbales ou écrites gratuites.

Agents solliciteurs demandés partout.

Dr. N. ALPHONSE SIROIS,
Ste-Anne de la Pocatière,
COMTE DE KAMOURASKA.

PROPRIETAIRE ET INVENTEUR de la célèbre **POTION ANTILAITEUSE,** vendue par lui-même et par tous les marchands de médecines.

"LE PEUPLE"
MONTMAGNY, 20 Juillet 1917

Nouvelles du District

SAINT-AUBERT

Le 22 juillet, nous avions le bonheur de recevoir dans notre paroisse, la visite de Sa Grandeur Mgr Roy. 186 enfants ont eu le bonheur de recevoir, de sa main, le sacrement de Confirmation. Puisse le Saint-Esprit répandre dans leurs coeurs des grâces abondantes et les guider ainsi dans le vrai sentier qui conduit au ciel.

—M. l'abbé E. Bélanger, curé de Baltic, était ces jours derniers en visite au presbytère, chez son frère, M. J. Bélanger et chez M. J. Ouellet.

—M. et Mme Luc Caron sont revenus enchantés d'une promenade à Lévis.

—M. Ulric et Mlle Georgine Chouinard sont allés en promenade à L'Islet, ces jours derniers.

—M. et Mme Louis Bossinotte, de Tourâville, étaient ces jours derniers, les hôtes de M. et Mme A. Avoine.

—M. J. Duval est pour quelque temps à Sainte-Perpétue.

—Mme Maxime Fortin est allée à Saint-Pamphile visiter sa fille, Mme R. Chouinard, grièvement malade.

—M. et Mme Prudent Bélanger, de Saint-Jean Port-Joli, étaient ces jours derniers, les hôtes de leurs parents et amis.

—M. A. Duval est revenu enchanté d'une promenade à Sainte-Perpétue et Saint-Pamphile.

—L'épouse de M. Saluste Dubé, un fils. Parrain et marraine, M. J.-Baptiste et Mlle M.-Anna Fortin, oncle et tante de l'enfant.

—Le 17 du courant, M. A. Grenier épousait Mlle A.-J. Jaibert, de Sainte-Louise. Bonheur constant aux nouveaux époux.

SAINT-DENIS

M. et Mme Alfred Lévesque, de Roberval, sont en visite chez leur frere M. Jean Lévesque.

—M. Pierre Garon et ses jeunes filles, de Notre-Dame du Portage, sont en visite chez M. Paul Dumais.

—Mlles Hénédine et Angelina Garon, de Québec, sont en vacances dans leur famille.

—M. Emile Dionne, de Montréal, est chez ses parents.

—Mlle E. Garon est revenue d'une promenade à Notre-Dame du Portage.

—MM. Zéphirin Raymond, Joseph Gagnon et Johnny Desjardins ont été élus à la dernière assemblée, commissaires d'écoles. Nos félicitations.

—Comme l'après-midi s'annonçait belle et splendide même, je me dirigeai, l'autre jour, sur les bords du beau fleuve Saint-Laurent qui roule si majestueusement ses eaux sur les grèves enchanteresses de Saint-Denis. Quel magnifique spectacle se présenta alors à ma vue. D'un côté, j'apercevais la forêt verdoyante, d'où s'élevaient les chants joyeux du peuple ailé.

De l'autre côté, c'était l'immense bassin d'eau qui semble n'avoir ni fin, ni fond... Qu'il est impressionnant le roulement sourd de la vague qui vient se briser en écumant sur les pierres bordant le fleuve. Qu'il est beau ce concert des eaux et qu'il nous porte à la rêverie, s'harmonisant avec celui que produisent les arbres de la forêt balancés par la brise... Oui, qu'elle est jolie notre grève, aussi attire-t-elle pendant la belle saison grand nombre de touristes qui viennent se reposer des fatigues de la ville en respirant l'air pur et vivifiant de nos plages.

SAINT-PACOME

Le 8 juillet a été baptisé Joseph-Gilbert, enfant de M. et Mme Alexandre Dubé. Parrain et marraine, M. et Mme Pantaléon Dubé, oncle et tante.

—Mme M. Boisvert, de Québec, est venue passer quelque temps chez son père, M. D Loranger.

—Le 7 juillet, nous avons eu le bonheur de saluer chez nous l'arrivée de Sa Grandeur Mgr Roy. Favorisés d'une température idéale, une foule de paroissiens s'étaient rendus à l'église, parée pour la circonstance, de ses plus beaux ornements. Le lundi matin, il y eut grand'messe et sermon par le vénérable prélat. Dans l'après-midi, il administra le sacrement de Confirmation à 300 enfants. Lors de son départ, Sa Grandeur fut reconduit jusqu'à Saint-Onésime par un grand nombre de personnes qui firent ce trajet en auto.

—M. et Mme P. Bérubé, de East Angus, étaient ces jours derniers, les hôtes de leur père, M. J-Baptiste Bérubé.

SAINTE-HELENE

La semaine dernière, MM. J. et R. Richard, de Saint-Cyrille, étaient de passage chez leur oncle, M. Anselme Ouellet.

—M. et Mme Pierre Lizotte, de Saint-Onésime, étaient dimanche dernier, de passage dans notre paroisse.

—M. le curé Martin est revenu de Saint-Onésime où il était allé, la semaine dernière.

—M. Albert Ouellet, des Etats-Unis, est pour quelques semaines en visite chez des parents et amis.

SAINT-ONESIME

Lundi, M. E. Lizotte épousait Mlle O. Dubé. Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

—M. et Mme Georges Bernier, une fille, Marie-Alice-Zechma. Parrain et marraine, M. et Mme Elie Potvin, de Québec, oncle et tante de l'enfant.

—L'épouse de M. Joseph Ouellet, une fille, Marie-Paule-Madeleine. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Saint-Laurent.

—Le 9, arrivait dans notre paroisse, Sa Grandeur Mgr Roy. Un grand nombre de personnes assistèrent à cette belle fête. Nombreux aussi furent les assistants à la messe du lendemain. Puissent les bons conseils donnés par le vénérable prélat être mis en pratique.

—Mlle Anita Paradis est retournée à Montmagny.

—M. et Mme Pantaléon Pelletier, de Saint-Pacôme, leur fils, Mlle Rose-Anna Ouellet, de Saint-Roch, M. et Mme B. Michaud, de Saint-Eugène, Mlle C. Maurais, de Sainte-Anne, étaient ces jours derniers, de passage dans notre paroisse.

—M. J. Lévesque a vendu sa propriété à M. L. Bouchard et est allé demeurer à Nicolet.

—MM. P. et Albert Courcy sont revenus d'une promenade à Montmagny.

—Mlle J. Saint-Pierre, de Sainte-Hélène, est venue passer quelques jours chez des parents.

—M. François Beaulieu, de Taunton, Mass., est en visite chez son frère M. J. Beaulieu.

—M. Bruno Lizotte, de Toronto, est en visite chez sa mère Mme Lizotte.

—Mlles L. et H. Thiboutot, de Montréal, sont venues passer quelques jours chez leur beau-père M. François Boucher.

—M. Didace Point est revenu de Québec.

SAINT-PHILIPPE DE NERI

Nos félicitations à Mlle Lauretta, fille de M. F.-X. Roy et élève du couvent de Saint-Pascal, ainsi qu'à Mlle Blanche-Alice Roy, du couvent de cette paroisse, qui ont obtenu, la première, son diplôme de musique, "classe supérieure", et la seconde, "classe intermediaire," avec "distinction." Nos félicitations aussi à leurs distinguées professeurs.

—M. l'abbé Jean est allé, cette semaine, à Saint-Valérien, chez son oncle M. l'abbé Z. Jean.

—M. Auguste Charron, de Joliette, est chez des parents.

—M. E. Bélanger, de Saint-Alexandre, était dimanche l'hôte de Mme J. Lévesque.

—M. Auguste et Mlle Alma Bérubé, de Saint-Pascal, étaient dimanche les hôtes de leurs parents.

—M. et Mme Paul Lizotte, de Sainte-Anne, étaient ces jours derniers, en visite chez Mme D. Dionne.

—M. et Mme A. Dionne, de Saint-Pacôme, sont chez des amis.

—M. et Mme Pierre Hudon sont allés à Montréal.

—M. Thomas Paradis, de Fraserville, est venu demeurer parmi nous. Nous lui souhaitons la bienvenue.

VIEUX CHEMIN DU LAC

Le 11 courant, un naufrage arrivé sur le lac Témiscouata, a causé la mort de six personnes. Les victimes de cette pénible catastrophe sont MM. Léonidas Saint-Pierre, 19 ans ; Irénée Saint-Pierre, 11 ans ; Robert Bouchard, 15 ans ; Joseph Potvin, 17 ans ; Armand et Rolland Pinet, âgés respectivement de 8 et 12 ans. Ces jeunes garçons avaient pris passage sur un yatch, pour une excursion sur el lac, lorsqu'au retour un faux mouvement fit chavirer l'embarcation et tous les passagers furent engloutis. Un seul, du nom de Pedneau fut sauvé. Les funérailles des six malheureuses victimes eurent lieu, le 13 du courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis tant de la paroisse que des environs, venus rendre un témoignage de sympathies aux parents des infortunés. A tous ceux qui pleurent des enfants bien-aimés nous offrons nos vives sympathies.

—o—

IN MEMORIAM.— Le lac qui ce soir se faisait charmeur avec ses vagues aux petites crêtes blanches et sa chanson monotone invitait nos jeunes gens à se confier à ses vagues. Ils étaient sept dans la chaloupe conduite par le plus âgé d'entre eux. La joie dans l'âme ils s'avançaient lentement sur ce lac qui allait devenir leur tombeau...Au retour la frêle embarcation chavira et tous les occupants furent précipités dans l'onde perfide. Un seul devait revenir.... Les desseins de Dieu sont impénétrables et sans doute regardant la limpidité de ces jeunes âmes il s'est empressé de les transporter dans un beau ciel.....Quelle douleur pour vous parents éplorés quel immense sacrifice cette mort de vos chers enfants a demandé de vous....Mais c'est le grand Maître qui l'a voulu : mieux que nous il connaît ce qui nous est utile. Au ciel vos chers disparus prieront pour vous...Qu'ils reposent en paix, que leurs âmes se penchent un instant sur ceux qu'ils ont laissés ici-bas pour leur donner le suprême baiser de la consolation.

UN AMI.

PETIT MATANE

Le 17 du courant, M. Thomas Ouellet conduisait à l'autel Mlle Justina Gauthier, de Saint-Luc. Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

—Mlle M.-Louise Desrosiers, de Montréal, est en visite chez sa soeur, Mme E. Marquis.

—M. et Mme T. Parent, de Sandy Bay, sont les hôtes de leur fille, Mme G. Dion.

—Mme E. Couillard, de Sandy Bay, est l'invitée de sa soeur, Mme G. Dion.

—M. et Mme F. Dionne, de Matane, étaient, ce jours derniers, les hôtes de leur soeur, Mme A. Blais.

—MM. Lahie et Dion, de Trois-Pistoles, étaient, ces jours derniers, de passage dans notre paroisse.

—M. le curé a fait, cette semaine, la visite de la paroisse.

OLD CHUM

un excellent tabac qui plaît à tous les fumeurs. Que vous en fumiez peu ou beaucoup, il a toujours le même arôme délicieux.

TOUT LE MONDE FUME LE TABAC "OLD CHUM".

PADOUE

M. l'abbé Charest est allé, la semaine dernière à Sainte-Angèle assister aux funérailles de feu M. David Le-Bel, Ptre.

—M. et Madame Antonio Gagnon sont revenus de leur voyage de noces.

—Mlle Blanche Gagné, de Montréal, est venue passer les vacances chez son père, M. Abel Gagné.

—Mlle Ant. Belzile est revenue d'une promenade à Mont-Joli.

MATANE

M. le Dr Fortier et sa famille de la Beauce, sont les hôtes de M. L'Espérance, gérant de la Banque Molson.

—M. Victor Gagnon, est allé à Montréal.

—Mme Freddy Belley et Mlle M.-Ange Belley sont allées à Cap Chat visiter des parents.

—L'épouse de M. James Forbes, une fille : Marie-Irène. Parrain et marraine, M. et Mme V. Saint-Louis.

—L'épouse de M. F. Desbiens, une fille : Marie-Cécile-Lorette. Parrain, M. Raoul Desbiens, marraine, Mlle A. Desbiens, frère et soeur de l'enfant.

—M. J. Perron, de la Beauce, est l'hôte de Mme Absalon Aubin.

—Mme Luc Lemieux est allée en promenade à Sayabec.

—M. et Mme T. Bélanger, de Salem, sont les hôtes de leur père, M. Eusèbe Rioux.

—M. et Mme Laperrière, de Lévis, sont les hôtes de M. Charles Stevenson.

—Mlle Béatrice Vézina est partie en promenade à Métis.

SAINT-LUC

Le 14 du courant, l'épouse de M. Philéas Gauthier, un fils. Parrain et marraine, M. et Mme François Gauthier.

—Mlle Justina Gauthier a épousé le 17 du courant, M. Thomas Ouellet, de Matane. Nos voeux de bonheur aux nouveaux époux.

—M. Louis Murray a acquis la propriété de M. C. Corbin, et M. Jean Chassé a acheté la propriété de son frère, M. David Chassé.

—Mlles Bouchard, de Fall River, sont en visite chez leur soeur, Mme Louis Fortin.

—Mme Saint-Pierre est allée en promenade chez ses parents à Bic et Saint-Fabien.

—M. Adélard Fortin offre en vente son magasin neuf situé en face de l'église. Bonnes conditions.

SAINT-OCTAVE DE METIS

(Spécial)

C'était fête, le quinze juillet 1917, pour les Artisans Canadien-Français, de S.-Octave de Métis, réunis à l'occasion de l'inauguration de leur succursale. Dans tous les yeux des camarades anciens et nouveaux brillait la satisfaction du devoir, la conscience du pas fait en avant, pour l'oeuvre nationale.

Avec la présence distinguée de M. Rodolphe Bédard président général, aidé de M. J.-Elz. Guimond, organisateur, agissant comme maître de cérémonies, la majeure partie de notre village s'était rendue à la salle de l'A. C. J. assister à la première réunion de nos " Métisess " artisans où un programme approprié à la circonstance avait été préparé.

Voici les noms des officiers :

Chapelain.—M. l'abbé D.-A. Michaud, curé.

Représentant du Conseil Exécutif. — Joseph Ouellet.

Président.—M. Paul Gagnon N. P.

1er vice-président.—M. Raoul Saint-Onge.

2e vice-président—M. F. McMullen.

Secrétaire-trésorier—M. H.-D. Langlais.

7er comm.-ord.—M. Alfred Jean.

2e comm.-ord.—M. Eugène Lévesque.

1er censeur.—M. Nap. Godreau.

2e censeur.—M. Henri Rioux.

3e censeur.—M. J.-B. Michaud.

Médecin.—M. F.-X. Trépanier.

M. le notaire Paul Gagnon président, souhaita la bienvenue en terme choisis à nos visiteurs marquants et aux camarades des paroisses environnantes, puis termina en émettant le voeu que la jeune sucursale de "Saint-Octave " vive et grandisse pour la prospérité de notre région, en même temps que de notre race.

M. Rodolphe Bédard, président général et mutualiste convaincu, explique en des mots malheureusement trop courts le but de l'assurance canadienne-française, son utilité, la nécessité pour nous du Québec, de protéger nos institutions et d'en être fier. Enfin, notre chapelain, M. l'abé D.-A. Michaud, nous dit en quelques phrases seulement, son patriotisme par sa satisfaction de voir les Artisans implantés à l'ombre du clocher qu'il a mission de garder de même que son âme d'apôtre, jetant à pleine main la semence du bon grain.

Pour terminer, un merci du secrétaire-trésorier M. H.-D. Langlais, avec une pensée de l'organisateur, M. Guimond, puis chacun retourna au foyer reprendre la tâche inachevée, continuer l'oeuvre de nos campagnes canadiennes assurée d'un lendemain meilleur.

Voici le programme exécuté à cette occasion.

MARCHE DES ARTISANS

Solo : P. Gagnon, N. P.

DISCOURS DE BIENVENUE

P. Gagnon, Président

DISCOURS DES VISITEURS

Rodolphe Bédard, président-général

Allocution du Rév. D. Michaud, aumônier

MARCHE DE L'HUMANITE

Solo : A. Martin

" UN LUNCH CHEZ LILI "

Petite pièce comique jouée par des enfants de sept à neuf ans, sous la direction de Mlle Olivine Landry.

Lili. . . . . .Mariette Doran
Paule. . . . . .Iméda Lavesque
Renée. . . . . Ida Landry
Titine . . . . . .Rose Fontaine
Tata. . . . . .Gabrielle Roy
Berthe. . . . . .Lucienne Dubé
Gervaise. . . . . Ernestine Landry
Hélène. . . . . .Laurette Bégin

Trois petites mendiantes

Marie-Elise McCullen . . . . . .
Thérèse Gagnon. . . . . .
Alice Soucis. . . . . .

O CANADA—Choeur

Au piano : Mme Arthur Landry et Mlle Blanche Landry.

SAINTE-ANNE DE BEAUPRE

Le correpsondant de Sainte-Anne de Beaupré offre à Mlle Caron l'hommage de ses profondes et religieuses sympathies à l'occasion de la mort de son héroïque frère, Paul, tombé au champ d'honneur, le 16 avril dernier. Chaque jour, il adressera à Dieu, quelques prières pour le repos de l'âme du cher défunt.

Le Baume Allen

Le bon vieux remède pour les Rhumes, Bronchites et Croup
Ne contient aucune drogues dangereuses.
25¢ 50¢ et $1.00 la bouteille

CAP SAINT-IGNACE

VA ET VIENT.—M. l'abbé Lebon, du collège de Sainte-Anne de la Pocatière, était, dimanche, l'hôte de M. le curé Adélard Gagnon.

—M. G.-C. Spark, de Lowell, Mass, est en vacances, chez son oncle, M. Alphonse Bernier.

—M. le capitaine Onésiphore Scherrer, de Lévis, était en visite chez son père, M. W. Scherrer, dimanche dernier.

—M. Amédée Landry, de Montréal, est venu passer quelques jours de congé chez des parents et amis.

—M. et Mme Stanislas Fortin, M. et Mme Roy, de Beaumont, étaient les invités de M. Aldéric Simoneau, dimanche.

—M. et Mme G. Power, de Saint-Pacôme et Mme A. Scott, de Québec, étaient de passage chez M. Adélard Fournier, au commencement de la semaine.

—M. et Mme Philippe Carrier, de Lévis, étaient les hôtes de M. Alphonse Bernier, dimanche.

—Mlle Délia Dion, de Montréal, et Mlle Lucrecia Proulx, sont venues passer les mois de vacances, dans leurs familles.

A VENDRE.—Résidences et propriété sont à vendre, sur la rue Jacob, en arrière del 'hôtel Boulianne, à très bonnes conditions. Pour plus amples renseignements s'adresser à M. Adélard Fournier, agent d'assurance.

L'ISLET

(Spécial)

Madame N. Lavoie, assistée de Mmes Fernand Fafard, Raoul Lavoie, et de Mlles Alma Dionne et Jeannette Bernier, avait organisé une râfle en faveur de la Croix-Rouge française. Il y avait quatre prix de $2.50, qui ont été gagnés respectivement par M. l'abbé Richard, curé de Saint-Eugène, MM. H. Richard et A. Lord, de Saint-Cyrille et Mlle Jeanne Boucher, de l'Islet. Une magnifique pipe a été gagnée par M. Georges Poitras, de L'Islet. Cette râfle a rapporté la jolie somme de $103.45.

SAINTE-ANNE DE LA POCATIERE

(ECHOS D'UN CONVENTUM)

"Ecce quam bonum..."

Et dire que notre "conventum" est fini ! Oh ! les beaux jours que nous avons passés là ! !

Nous devions être au complet,—seize,—douze sont venus. N'a-t-on pas raison de dire qu'un "conventum" est une réunion où chacun se fait un devoir d'assister, mais où il manque toujours quelqu'un?

Notre réunion n'eut rien de solennel. Sortis du collège depuis quinze jours et devant y retourner dans deux mois, nous n'avions pas de grands discours à adresser à notre Alma Mater.

Deux jours durant, nous avons été les hôtes chargés de notre vieux collège. Pendant une nuit, les murs du vieux dortoir Saint-André ont été témoins de nos "rêves" fantastiques !

Arrivés sous l'ardeur brûlante du soleil, nous repartîmes le lendemain à la douce lumière de la pleine lune.

La première journée passa comme un éclair. Nous parcourûmes notre vieux bocage ; nos chants d'écoliers égayèrent les frais bosquets. Nous revîmes la vieux "cap Martin" toujours si attrayant et le fleuve qui le baigne nous reçut dans son sein. L'eau était chaude. nous trépignions d'aise en nous éclaboussant. Ludovic fut trouvé si maigre qu'un cri unanime le salua : Salut "Pologne Persécutée" ! Jean-M. nagea "en chien" et le petit J.-C., tout mignon et tout rose dans l'eau claire nous fit croire qu'il flottait tandis que ses longs pieds touchaient le fond. Nous nous séchâmes au chaud soleil puis nos fringants coursiers nous ramenèrent "au galop" (demandez au doux zéphyr). Le soir vint. La lune éclaira nos folles courses dans le bocage. "Mon oncle Alphonse", un vieux cultivateur de 76 ans, nous égaya de ses facéties, et onze heures avaient sonné quand nous songeâmes à quitter la "Roche-à-Canon". O Lune! voilà bien de tes coups !

Et ce fut la nuit. O vere beata nox ! Seuls dans le vieux S.-André, nous passâmes la nuit la plus fantastique qu'ait probablement jamais vue ce viril asile de tant d'écoliers. Oreillers, matelas, tout fut sacrifié, au point que notre fougueux "disciple d'Elie" fut contraint de chercher refuge...dans une armoire.

Les rêves suivirent. On voyait des fantômes....les lits jouaient le rôle d'automobiles (Ford). Dans son demi-sommeil troublé. Jean-M. nous affubla d'épithètes abracadabrantes et Ludovic bien souvent se réveilla en sursaut aux cris de "Dors ô ma Pologne" ! Tout de blanc habillés, des fantômes mystérieux circulent. Furtivement notre lieutenant com. s'adjoint un aide et va monter la garde devant la lune qui lui rit à la moustache.

A trois heures "Murphie" nous empoigne et nous enserre si bien de ses bras puissants que nous y restons deux longues heures.

Cinq heures ! plus ou moins, volontiers chacun se lève. Notre pauvre Pologne finit par retrouver son "butin" et, le ménage fait, nous allons à la messe.

La dernière journée hélas ! passa plus vite encore que le plus vif des éclairs. Tennis, balle, courses, voire même conférence nous font oublier que le temps fuit sans retour.

Après dîner, Georges l'aventurier, nous donne le spectacle d'un magnifique plongeon—impromptu— à la bicyclette. Rien de cassé, c'est l'essentiel. L'après-midi fut "claire" comme celle de la veille ; un bain la termina. Déjà nous touchons au terme. Le souper, la prière et ce fut [illegible] vers "en bas", qui vers "en haut", tous nous partîmes la [illegible] nous reviendrons" fut le dernier mot de tous.

Quels charmants confrères nous sommes et que notre collège est hospitalier !

Ecce quam bonum...!

JEAN VIEN.

WRIGLEY'S

Une saveur nouvelle et tentante

Aussi agréable au goût que son nom le signifie.

Elle est delicieuse et elle dure longtemps. La dernière du trio des gommes rafraîchissantes de Wrigley.

Excellente pour les dents, l'haleine, l'appétit et la digestion.

Empaquetage hermétique— conservation parfaite !

Trois saveurs au choix
Ne les oubliez pas

Mâchez-en après chaque repas

FABRICATION CANADIENNE
EN VENTE PARTOUT

Sa Saveur Dure

JF-12

Le Sirop d'Anis Gauvin

POUR LES ENFANTS

Offre de précieuses ressources aux mères qui élèvent une famille. C'est un remède qui a donné des preuves par milliers de son efficacité dans les cas de **dentition difficile, de coliques, de diarrhée, de dysenterie, de choléra infantile, de manque de sommeil.**

ON DEVRAIT EN AVOIR TOUJOURS A LA MAISON.

EN VENTE PARTOUT: 25 cents LA BOUTEILLE.

Le Sirop Gauvin
POUR LE
RHUME
Soulage dès la première dose et guérit promptement Toux, Rhumes, Bronchites, Enrouement.
PRIX: 25 cts la bouteille.

Les Cachets Gauvin
CONTRE LE
MAL DE TETE
Soulagent promptement Maux de Tête, Migraines, Névralgies, Sciatique, et toutes les douleurs.
PRIX : 25 cents la boîte.

LA PREVOYANCE

CAPITAL SOUSCRIT . . $1,000,000.00
CAPITAL PAYÉ . . . 150,00000.

ASSURANCES

VIE, ACCIDENTS, MALADIES,
AUTOMOBILES, BRIS DE GLACE, ATTELAGES,
VOL, GARANTIE, RESPONSABILITE PATRONALE

Siege Social:—Montreal, 160 rue St-Jacque

J. C. GAGNE,

Tél. Main 1626. Gérant Général.
JOS.C. HEBRT, N. P. Agent du district de Montmagny.

AUX CULTIVATEURS

Et à tous les propriétaires de chevaux

Prenez en note que le remède qui guérira votre cheval des **Bronches,** de la **Gale,** du **Souffle, etc.,** c'est la préparation sans rivale

:-: VIGORA-: :

Des centaines d'intéressés l'ont essayé avec le plus grand succès et si voulez économiser de l'argent, suivez leur exemple,
Pour tous renseignements, adressez-vous à la Pharmacie

J. B. MORIN,

412, RUE ST-JEAN. - - - TEL. 1701

Nouvelles du District

SAINT-JEAN PORT-JOLI

M et Mme Vanier, de Montréal, Mlles Bélanger, de Québec et Archer, de Montréal, sont à l'hôtel Castel.

—Mme Larivière, son fils, M. René et Mlle Yvonne Simard, de Montréal, sont les hôtes de M. le docteur Simard.

—M. et Mme Lévesque, de Québec, ont passé le dimanche chez M. N. Morin.

—M. le notaire Jean, de Saint-Pamphile et M. G. Rousseau, de Québec, étaient, le 12 du courant, les hôtes de M. Onésime Caron.

—M. René Bourgault, E. E. A., de Sainte-Anne de la Pocatière, était dans sa famille, dimanche.

—Le major Bourgault et sa famille passeront l'été dans leur chalet des "Ormes".

—Mme J. Gagné, accompagnée de ses enfants, de Québec, est chez ses parents, M. et Mme J. Lupont.

—Notre pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré qui avait été retardé par cause du mauvais temps, aura lieu, lundi, le 23 juillet. Le départ du bateau est fixé à 6.50 hrs du matin.

—Le 16 juillet, est décédé, à l'âge de 16 ans, M. Fénélon, fils de M. Joseph Robichaud. Nos sympathies aux parents en deuil.

—Le 15 juillet, a été baptisée Marie-Cécile, enfant de M. et Mme Joseph Bernier. Parrain : M. Joseph-Arthur Jean, de Cap Saint-Ignace, marraine : Mlle Jeanne Robichaud, institutrice.

OZANAM

Mme Bisson et sa jeune fille, des Etats-Unis, sont venues passer quelque temps chez des parents.

—MM. Alexandre, L.-Georges et Roch Pelletier ainsi que Mlle Jeanne Fournier sont partis pour Québec où ils passeront quelques jours.

—M. Jean Pelletier, depuis quelque temps, chez son frère, M. François Pelletier, est retourné au Saguenay.

SAINT-OCTAVE DE METIS

Mardi, M. W. Turcotte, de Sandy Bay, conduisait à l'autel Mlle M.-Louise Bérubé.

—Le même jour, M. Adrien Roy épousait Mlle Anna Beaulieu. Nos voeux de bonheur aux nouveaux époux.

—La semaine dernière, ont eu lieu les funérailles de M. Jules Savard, âgé de 69 ans. Nos condoléances à la famille en deuil.

—L'épouse de M. Antoine Beaulieu, une fille : Marie-Jeannette-Pétronille. Parrain et marraine : M. et Mme J. Bouchard, grands-parents de l'enfant.

—L'épouse de M Adélard Roy, un fils : Joseph-Jean-Edgar. Parrain et marraine : M. et Mme Jean Saint-Laurent, grands-parents de l'enfant.

—MM. Joseph Fortin et Georges Dubé ont été élus commissaires d'écoles. Nos félicitations.

—M. Etienne Paradis, maire de Paboue, était, ces jours derniers, en voyage d'affaires dans notre paroisse.

—M. F. Rainville, de la maison Rolland, de Québec, était cette semaine, de passage dans notre paroisse, en voyage d'affaires.

—M. E. Hudon, marchand, est allé à Rivière-du-Loup, assister aux funérailles de sa soeur, Mme J. Ouellet.

—M. F.-X. Hudon est revenu d'une promenade à Québec et Rivière-du-Loup, chez ses frères.

—Mme Henri Dessylva, de Mont-Joli, était, samedi, l'hôte de son amie, Mme Eugène Lévesque.

—Mme Narcisse Richard et sa jeune fille, de Beaurivage, étaient, la semaine dernière, en visite chez M. Fénélon Belzile.

—M. Alphonse Poirier et sa famille, de Bathurst, sont venus demeurer parmi nous.

—M. Louis Pelletier, de Québec, était chez M. Alphonse Poirier, vendredi.

PRICE

Le 3 juillet, M. Ernest Tremblay a épousé Mlle Léa, fille de M. Ulderic Jalbert. Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

—Les examens des différentes écoles de la paroisse, ont eu lieu dans les derniers jours de juin. M. le curé qui les a présidés, a paru satisfait des progrès des élèves durant la dernière année scolaire. Nous souhaitons, bien qu'un peu tard, aux institutrices et aux élèves, bonnes et joyeuses vacances.

—Mme Vve Charles Simard et sa jeune fille, Mlle Alice, institutrice, sont allées passer une partie des vacances à Rivière-Blanche et Matane.

—Le 7 du courant, ont eu lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mme Georges Asbousafy. Nous offrons aux membres de la famille en deuil, nos cordiales sympathies.

SAINT-CHARLES

Le 9 juillet, a été baptisée Marie-Jeanne-Cécile-Thérèse, fille de M. et Mme Emile Bisson. Parrain et marraine : M. et Mme Joseph Côté.

—Le 6 juillet, Marie-Agnès-Gisèle, fille de M. et Mme Onésiphore Martineau. Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Marquis.

—Le 15 juillet, la mort a enlevé Philippe-Léopold, âgé de un an et trois mois, enfant bien-aimé de M. et Mme Edmond Beaudoin. Il a été inhumé le 17, dans le cimetière de la paroisse.

—Le 16 juillet, M. Joseph Duquet conduisait à l'autel Mlle Zélia Duquet. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Faucher. M. Jean Duquet servait de témoin à son fils, et la mariée était accompagnée de son père, M. Pierre Duquet.

—M. et Mme Léonce Crépault, de Québec, étaient de passage, ces jours derniers, chez leur père, M. Alfred Paquet.

—M. Joseph Routhier, de Montréal, est en visite chez son père, M. Cyrille Routhier.

—M. Georges Chabot a passé une semaine en promenade à Montréal, chez des parents.

—M et Mme Jos. Poiré, de Thetford, sont à visiter les familles Ruel et Fournier.

—M. Pamphile Roy, vicaire, s'est absenté deux jours, cette semaine, pour aller prêter son concours durant les Quarante-Heures à Saint-Henri.

—Mme Rémi Lavallée, de Lévis, était au presbytère, dimanche dernier, en visite chez son frère, M. l'abbé A. Faucher.

SAINT-DAMIEN

M. et Mme Omer Boucher font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille.

—L'épouse de M. William Mercier, un fils. Parrain et marraine : M. et Mme Gédéon Roy.

—L'épouse de M. J.-A. Robert, un fils baptisé sous les noms de Joseph-Jean-Marie. Parrain et marraine M. et Mme J.-A. Métivier, grands parents de l'enfant.

—L'épouse de M .Arsène Landry, un fils. Parrain et marraine : M. et Mme Landry, grands-parents de l'enfant.

—M. et Mme Joseph Turgeon, de Beaumont, étaient, ces jours derniers, en visite chez M. Joseph Dion.

—M .et Mme Xavier Gosselin sont arrivés des Etats-Unis pour demeurer parmi nous.

—Lundi, le 9 du courant, M. Wilfrid Labrecque, de Saint-Nérée, unissait sa destinée à Mlle Amanda Bissonnette. Les nouveaux époux étaient accompagnés de leurs pères respectifs. Nous leur offrons nos meilleurs voeux de bonheur.

—Mardi, le 10 du courant, M. Joseph Bissonnette et Mlle Alma Aubin, agenouillés au pied des saints autels, se juraient amour et fidélité. M. Aubin servait de témoin à sa fille et M. Bissonnette accompagnait sa fille. Pendant la messe, un joli programme musical fut exécuté. Un somptueux déjeuner fut pris chez le père de la mariée, après lequel tous se rendirent chez M. Bissonnette. Nos meilleurs souhaits de bonheur

—Lundi, le 16 du courant, M. Amédée Leclerc épousait Mlle Valéda Roy. Nos voeux de bonheur.

Il ne faut pas oublier les précieux souvenirs que vous pourrez retirer de vos vacances en vovs procurant chez AMEDEE COTE, soit un **KODAK**, un **BROWNIE** ou un **PREMO.**

Nous en avons reçu un assortiment complet et de toutes les dimensions, à des prix convenant à toutes les bourses.

Nous nous ferons un plaisir de donner tous les renseignements possible, pour vous en servir avec facilité, tout en obtenant de bons résultats.

Nous développons et imprimons les rouleaux de " Kodak ".

Amédée Coté

MONTMAGNY

CONSOLATION

A ma cousine Mme P. C.
" Je meurs et pourtant dans la vie
" J'avais bien des fleurs à cueillir."

N'est-il pas juste, chère cousine, de mettre un peu de consolation à ton pauvre coeur attristé par le départ d'un petit ange bien-aimé.

Elle est donc partie ta petite Marie-Paule, oui partie avec les premiers jours de juillet, laissant à un père dévoué, à une mère bien tendre, de bien doux souvenirs.

Comme les anges ont dû lui faire fête en arrivant au ciel, car songe qu'il n'est pas donné à tous d'aller fêter l'anniversaire de leur naissance dans le ciel et pourtant c'est bien ce qui est arrivé à la petite Marie-Paule.

Elle est là pour prier continuellement la Providence de veiller sur les auteurs de sa vie et puis le bon Dieu n'avait pas, je suppose, assez d'âmes dans son grand paradis et celle-là étant prête pour les moissons éternelles, il a envoyé l'ange de la mort la cueillir pour embellir les cieux.

Oui elle est aujourd'hui là-haut, je la vois, il me semble, te préparer une place, voilà pourquoi elle est partie avant toi.

Console-toi bien. Il te reste le mérite de ton grand sacrifice et reste avec la pensée que Dieu éprouve ceux qu'il aime.

FLORENCE.

Comment il y a 250 ans On Réussit au Canada À Résoudre le Problème de l'Intempérance.

Le paragraphe suivant est tiré du " Old Regime in Canada ", par Francis Parkman, où il traite de la période de 1665 à 1672 :

" Talon vit avec inquiétude la consommation énorme de vin et de brandy chez les colons, leur coûtant, écrivait-il à Colbert, cent mille livres par année ; et afin de conserver cet argent dans la colonie, il déclara son intention de construire une brasserie. Le Ministre Colbert approuva l'idée non seulement afin d'économiser mais aussi parce que " l'ivrognerie ne causera plus de scandales en raison de la nature froide de la bière, dont les vapeurs enlèvent rarement à l'homme l'usage de son jugement."

La brasserie fut donc construite à la grande satisfaction surtout des colons les plus pauvres.

Ainsi dès les débuts de la colonie les Autorités comprirent que des lois arbitraires, prohibitives, ne serviraient qu'à aigrir les esprits, et ils réussirent, comme on a su le faire dans tous les pays de l'Europe à réduire la consommation des liqueurs fortement alcoolisées par l'encouragement de la production de bières rafraîchissantes et saines, et à maintenir dans la colonie la sobriété et la paix.

Les avocats modernes de la prohibition pourraient tenir compte, avec avantage, des méthodes en usage dans ces premiers temps pour résoudre la question de l'intempérance.

Ford
THE UNIVERSAL CAR

Le Ford est Economique

L'HOMME aux moyens ordinaires peut se payer un auto Ford. C'est le moins dispendieux à conduire.

De 20 à 25 milles par gallon de gazoline est une chose qui se fait tous les jours. Des propriétaires de Ford font rapport souvent qu'ils ont parcouru 33 milles avec un gallon de gazoline. Une dépense de moins d'un dollar par année en réparation n'est pas exceptionnelle. L'auto n'est pas pesant, et les pneus donnent un plus long service sur un Ford que sur n'importe quel autre.

Vous pouvez acheter un Ford pour votre usage et un autre pour celui de votre femme au prix d'un auto de $1,000. L'entretien de ces deux Fords ne vous coûtera pas plus cher que celui d'un auto plus grand, plus pesant.

Vous pouvez toujours vendre à un bon prix un Ford "usagé". Il vous faut accepter une grosse réduction dans la vente d'un auto plus grand "usagé".

Faites une promenade dans le modèle 1917. Voyez comme il est confortable. Et joli aussi — avec son effet torpille (Steam line), sa capote en pointe, ses garde-boue arrondis, son magnifique fini. Il vous faut un Ford pour vos affaires. Votre femme et vos enfants en ont beaoin d'un pour leur agrément et leur santé.

M'étant procuré les services d'un mécanicien-expert pour mon garage d'automobiles, je suis en position de faire un rajustage de première classe.

Toujours en mains un assortiment complet de pneus, huile, gazoline et graisses, etc.

Agent de la lumière électrique Delco Light.

Agence des Poêles Bélanger.

J. L. A. NORMAND,

Représentant des comtés de Montmagny et l'Islet

MONTMAGNY, P. Q.

Ford Motor Company
OF CANADA, Limited

Gaspillages dans l'exploitation des forets

L'abattage devrait être surveillé par des experts.

Un rapport récent, publié par le département du Commerce des Etats-Unis, appelle l'attention sur les gaspillages considérables qui résultent de l'exploitation des forêts. De telles pertes revêtent plusieurs formes. Souvent les arbres sont abattus à une trop grande hauteur du sol; on perd ainsi une des parties les plus précieuses de l'arbre, qui pourrit après un certain nombre d'années; les jeunes arbres ne sont point protégés contre ceux qui sont abattus; on laisse sur le sol de grandes houppes et des branches; on abandonne également de petits bosquets inaccessibles. Les arbres qui se brisent en tombant sont mis de côté. Aux forêts nationales des Etats-Unis, où l'on suit des méthodes modernes scientifiques, d'exploitation, des forêts, cette perte est d'environ 1 pour cent; mais dans la pratique ordinaire, elle atteint de 15 à 20 pour cent, ce qui n'est pas censé trop exagéré dans l'ensemble. Il va de soi que les mêmes pourcentages s'appliquent au Canada s'ils ne sont pas plus élevés.

Les ressources forestières du Canada sont loin d'être inépuisables ; de fait nos forêts ne sont que d'environ un quart de celles des Etats-Unis. Le meilleur moyen de conserver cette ressource est d'éviter le gaspillage. On ne saurait nier qu'il n'existe pas encore de grands gaspillages inutiles dans les exploitations forestières.

L'abatage de la plus grande partie du bois au Canada s'opère dans les forêts du gouvernement en vertu de règlements fédéraux ou provinciaux, selon le cas. Ordinairement, ces règlements sont incapables, soit de prévenir un gaspillage inutile, soit de repeupler les forêts sur les terres déboisées. En outre, la mise en vigueur de ces règlements laisse beaucoup à désirer faute d'un nombre suffisant d'inspecteurs sur les lieux. L'établissement de services forestiers techniques, aidés d'un personnel suffisant de forestiers expérimentés, mis en rapport direct avec toutes les opérations d'abatage qui sont exécutées, sur les terres publiques s'impose si l'on veut arriver à une solution saitsfaisante de ce problème. On a fait un pas en cette dierction au Canada, mais il ne faudra pas s'arrêter là. On ne peut plus trouver de forestiers, car presque tous les hommes de cette profession se sont enrôlés au service de la guerre.—C. L.

Epongez la soie noire avec du café clair pour la rafraichir et repassez à l'envers lorsqu'elle est presque sèche.

L'établissement des soldats australiens

LE GOUVERNEMENT AUSTRALIEN FOURNIRA LE CAPITAL NECESSAIRE AUX SOLDATS QUI VOUDRONT S'INSTALLER SUR DES TERRES.

Melbourne, 19—Le gouvernement fédéral a complété ses projets de rapatriement. Il fournira un capital aux soldats qui voudront s'installer sur des terres. Des fons seront aussi distribués équitablement aux soldats de retour. D'après le plan du gouvernement, le soldat recevra de l'aide tant qu'il ne se sera pas assuré une pension. L'allocation fournie par la loi du rapatriement est de $12 par semaine pour les célébataires, $18 pour les hommes mariés, avec $1.20 d'extra pour chacun des deux premiers enfants et 60 sous pour chacun des autres enfants. Des hôtels et des sanatorium seront mis à la disposition des soldats invalides et dans certains établissements on leur enseignera des métiers du moins à ceux qui ne sont pas parfaitement invalides.

Montréal, 19—Pour la deuxième nuit sucessive, la rue Vitré, coin S.-Laurent a été le théâtre d'un conflit sanguinaire entre Italiens. La victime d'hier soir est Merieno Manchuri, 22 ans, 108 rue S.-Dominique. Il fut tiré par un compagnon dont on ignore le nom. Le drame eut pour cause une dispute autour du paiement d'un verre de boisson dans un hôtel avoisinant. Manchuri est à l'hôpital et son assaillant encore au large.

Londres, 19—Quatore navires anglais de plus de 1.600 tonnes ont été coulés par des sous-marins ou des mines pendant la semaine dernière. Quatre vaisseaux anglais de moins de 1,600 tonnes ont été coulés, ainsi que huit bateaux de pêche.

2,828 navires sont entrés dans les ports anglais et 2,920 en sont partis.

Quelques navires ont aussi été attaqués sans succès.

Ce rapport de l'Amirauté est à peu près semblable à celui de la semaine précédente.

Contrat de la Malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 31 août, 1917, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine, sur la route rurale

RIVIERE BOIS CLAIR NO. 2

à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Edmondville, Rivière Bois Clair, et au bureau de l'Inspecteur des Postes, où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes.
Québec, 17 juillet 1917.
5834c—19-26-2

Les liberaux en Allemagne

ON REGLERAIT LA CRISE EN FAISANT ENTRER DES LIBERAUX DANS LE GOUVERNEMENT DU KAISER

Londres, 12.— Les "junkers" ont encore le contrôle en Allemagne. Toutes les dépêches reçues ici aujourd'hui via la Hollande, indiquent que la tension est encore plus grande à Berlin, parce que les libéraux ont essayé de forcer le gouvernement à faire des réformes et à changer sa politique d'annexion. Ceux qui veulent que l'Allemagne fasse connaître ses buts de paix s'attendent à ce que le gouvernement émette une formule de paix par compromis, basée sur l'idée que l'Allemagne fait une guerre défensive. En réponse aux réformistes qui demandent des changements dans l'électorat, le gouvernement va tout simplement remplacer quelques ministres d'Etat prussiens conservateurs par des libéraux.

Un grand voyage en motocyclette

DEUX JEUNES AMERICAINS VEULENT FAIRE LE TOUR DU CANADA EN MOTOCYCLETTE

Montréal, 12 juil.— Deux jeunes maîtresses d'écoles américaines, Augusta et Adeline Van Buren, sont arrivées, hier, à Montréal, en motocyclette après avoir fait presque tout le tour des Etats-Unis. Les jeunes Américaines ont l'intention de visiter le Canada en motocyclette. Elles ont offert leurs services aux Etats-Unis comme messagères au front ou comme aviateurs.

Huit hommes sont arretes

ON LES SOUPÇONNE D'AVOIR FAIT SAUTER UNE MAISON ET CAUSE LA MORT D'UNE PERSONNE A CHICAGO.

Chicago, 12.—La police a arrêté aujourd'hui huit hommes qu'elle soupçonne avoir eu quelque chose à faire avec le crime qui a eu lieu mardi soir. Un édifice a été détruit par des bombes, une personne a été tuée et plusieurs autres blessées. On soupçonne ces anarchistes d'avoir provoqué deux explosions.

Un incendie a Wilmington

$150,000 DE DEGATS A LA " MIDVALE STEEL COMPANY."

Wilmington, Delaware, 12.—Les bâtisses de la Midvale Steel Co., de Wilmington, ont subi des dommages de $150,000 au cours d'un incendie survenu de bonne heure aujourd'hui. La chaleur, qui s'échappait d'une des fournaises couvertes, a mis le feu au toit de l'édifice.

Tous les pompiers de la ville ont combattu les flammes pendant trois heures.

On compte sur l'Angleterre

Mlle ANNETTE TARTE DE RETOUR DE L'HOPITAL S.-CLOUD, DIT QUE LA FRANCE COMPTE SUR L'AIDE DES ANGLAIS.

Montréal, 12—Mademoiselle Annette Tarte, fille de feu l'hon, Israël Tarte, et soeur de MM. L.-J. et Eugène Tarte, directeurs de la " Patrie" est revenue hier de l'hôpital S.-Cloud, où elle était garde-malade depuis le commencement de la guerre. Mlle Tarte est en congé pour trois mois.

Relatant ses impressions, Mlle Tarte dit que la France dispose encore de ressources innombrables, ce qui ne l'empêche pas toutefois, de compter sur le bras puissant de l'Angleterre.

" Les Français parlent avec enthousiasme du Canada et on ne saurait combien notre participation à la guerre nous a fait connaître et apprécier, dit Mlle Tarte. La conférence de Mgr Baudrillart, à la Sorbonne, est une manifestation particulière de l'intérêt qu'on porte à notre pays.

" La guerre, ajoute Mlle Tarte, a profondément changé l'esprit de Paris, et New-York a usurpé la place qu'occupait la capitale française comme centre artistique du monde."

LE JUGE BAZIN L'A REGLEE EN DECLARANT QUE CE NE SONT PAS DES MACHINES DE JEU.

Montréal, 12—Le juge Bazin a rendu jugement ce matin décidant que les "Slot Machines", n'étaient pas des machines de jeu. Quiconque en garde en sa possession ne saurait, par conséquent être poursuivi.

Le rebut du genre humain

De la "Gazette de l'Allemagne du Nord" :

"Nous sommes arrivés au tournant dramatique de l'histoire. Nos ennemis ont organisé dans le monde entier une campagne de calomnies qui nous représentent comme le rebut du genre humain. Le sentiment d'être haïs et méprisés est pénible à de vaillantes troupes."

Pénible, mais bien mérité

LA BATAILLE DES FLANDRES

La défaite de la 4e armée allemande. —Une opinion française pour le plan britannique.

C'est la quatrième armée allemande qui a éprouvé la sanglante défaite de Messines et de Wytschaete; cette armée est sous les ordres du général Sixt von Arnim, un des meilleurs généraux allemands et appartient au groupe d'armée du kronprinz bavarois Rupprecht.

Le correspondant de l'agence Havas sur le front britannique cite ce mot d'un des chefs de l'armée française, qui a connu dans ses détails le plan d'attaque de nos alliés.

"Ce plan est un modèle; état-major, organisation des voies et communications, artillerie, sapeurs, fantassins, aviateurs, tous les services, toutes les armes ont accompli leur tâche suivant les instructions qu'ils avaient reçues; rien n'a été laissé au hasard. La victoire, prévue, certaine, a été cueillie comme un fruit mûr, que l'oeil du maître a longtemps caressé avant que l'heure fût venue."

Sur les ruines de Wytschaete.

Le correspondant a visité les lieux où se trouvait Wytschaete et voici la description qu'il fait de ce lieu de désolation.

"Quel spectacle? De la ville, il ne reste rien; une cloche posée sur un tertre de poussière innommable indique seulement l'emplacement de l'église. Il nous a fallu pour gravir la pente rapide qui mène au village traverser le pays des mines. Paysage d'horreur et de dévastation! Les trous de mine ont près d'un kilomètre de tour; des fusils brisés, des linges ensanglantés, des chairs figées se mêlent à l'humus. On distingue tous les 50 mètres environ, de vagues vestiges de redoutes bétonnées ; certaines cloisons ont de 1 mètre 50 à 1 mètre 70 d'épaisseur; les obus britanniques ont eu raison de tout cela. Gloire leur soit rendue. Une seule batterie a écrasé un espace de 40 mètres carrés, sous 140 obus de 350".

Ce que disent les prisonniers.

Le même correspondant a rencontré un lot de prisonniers, parmi lesquels un général et son état-major :

"Les soldats paraissent satisfaits de leur sort. Nous avons causé. Depuis quatre jours ils n'avaient pu recevoir aucune nourriture. Ils racontent avec épouvante qu'ils ont vu nos aviateurs jeter sur eux, à quelques mètres de hauteur, un feu grégeois de nouvelle invention. Cela produisait des blessures horribles. Un autre raconte qu'un de nos aviateurs a attaqué à la hauteur de 4 mètres seulement unea utomobilet ransportant de hautes autorités militaires allemandes qui ont été tuées. Un autre encore, qu'un de nos appareils est descendu à 20 mètres au-dessus d'un groupe d'artilleurs qui cousaient autour d'un feu, et que les artilleurs, mitarillés, sont tombés, la tête en avant dans ce feu.

"Un professeur de philosophie de Koenigsberg disait:

—"Au point de vue militaire, l'Angleterre ne nous lâchera que lorsque nous n'aurons plus de sang à verser. Nous comptions sur nos sous-marins —Illusion! que tous vos savants réunis achèveront bientôt de faire disparaître."

Pertes anglaises et pertes ennemies.

Le correspondant de l'agence Havas estime à 10,000 le chiffre des pertes britanniques depuis le 7 juin. Au sujet des pertes allemandes, le correspondant de l'agence Reuter télégraphie:

"On évalue que les pertes ennemies depuis le matin du 7 juin sont égales à cinq fois le nombre des prisonniers que nous avons faits au cours des combats de jeudi. Nous recueillons encore de nombreux prisonniers.

"On peut citer le cas de la 3e division bavaroise qui releva une autre division la veille de l'attaque et dont les survivants furent retirés pendant la nuit de jeudi parce qu'ils ne valaient plus rien comme unité de combat.

"Les prisonniers considèrent nos projections d'huile bouillante et de liquide enflammés comme des représailles pour leurs propres méthodes de guerre.

"Nous n'apprendrons probablement jamais combien les Allemands ont perdu de canons, au cours de la bataille, car un grand nombre de ceux-ci ont été recouverts de terre".

Le tombeau de Napoléon à Sainte-Hélène

M. Engerand, député du Calvados, avait demandé, par la voie de " l'Officiel" au ministre des affaires étrangères, quel emploi a été fait du crédit inscrit dans le budget de 1914 pour l'entretien du tombeau de Napoléon à Sainte-Hélène. Il a reçu la réponse que voici.

"Malgré l'état de guerre, l'administration n'a pas cru devoir ajourner la remise en état de l'habitation de Napoléon à Sainte-Hélène, restauration pour laquelle le Parlement avait accordé un crédit de 20,000 francs. Les travaux sont actuellement terminés; seuls, les papiers tenture n'ont pu être, en raison des difficultés présentes, envoyés de France à Longwood. Toutefois, la dépense est supérieure au crédit spécial voté par le Parlement; elle s'élève à 31,134 francs."

Ce geste de décence était nécessaire.

Londres, 12 juil.—Les réformistes allemands ont réussi à forcer le Kaiser à mander le Prince Héritier à Berlin afin que l'héritier du trône allemand puisse signer les réformes constitutionnelles qu'ils ont en vue

Berne explique de cette façon le rappel autrement inexplicable du Prince Héritier.

Quel que puisse être le résultat de la crise actuelle, il semble certain que l'Allemagne aura fait un pas de plus vers la démocratisation.

Un Sinn Feiner est élu député à la Chambre des Communes d'Angleterre, à la place du major Redmond.

Londres, 12 juil.—L'élection de Edward de Valera pour représenter la division East Clare au Parlement anglais renvoie à la Chambre le troisième Sinn Feiner. De Valera a été élu par une majorité de 3,000 voix dans une division où les nationalistes n'avaient jamais eu d'opposition et la nouvelle de l'élection a grandement désappointé ceux-ci.

Les Sinn Feiners eux-mêmes ont été surpris de la majorité de leur candidat. De Valera est un professeur de l'Université de Dublin et il a obtenu 5010 votes contre 2035 votes reçus par Patrick Lynch, le candidat nationaliste.

De Valera occupera à la Chambre des Communes le siège du major Wm. Redmond, le frère de John Redmond. Le major a été tué au front.

La nouvelle de l'élection de Valera a été accueillie avec enthousiasme par les Sinn Feiners qui ont paradé avec des drapeaux républicains.

De Valera était prisonnier jusqu'à il y a quelques semaines.

Cheveux d'Allemandes et poils de chameau

Il paraît qu'en Allemagne un des effets du blocus a été l'impossibilité de se procurer des poils de chameau pour tisser certaines courroies.

Le plus piquant est que la science de la kultur n'étant jamais en défaut, a découvert que les cheveux des Allemandes remplaceraient fort bien le poil de chameau.

Nous n'aurions jamais osé dire cela.

Le malheur est que les Allemandes ne veulent pas de cette similitude et refusent de sacrifier leur toison sur l'autel de la patrie.

Les aveugles peuvent être sténo-dactylographes

Qui ne s'intéresserait au sort si malheureux de nos "poilus" devenus aveugles ? Et comment ne pas s'associer aux efforts des bons patriotes qui cherchent les moyens de les mettre en état de gagner leur vie malgré leur cruelle infirmité ?

Désormais les aveugles peuvent être sténo-dactylographes, grâce à l'invention, due à M. Pierre Pilley, aveugle lui-même, professeur à la Faculté des lettres de Caen, d'une machine à sténographier qui permet aux aveugles d'enregistrer la parole avec une surprenante rapidité (150 mots à la minute et plus), et de dactylographier ensuite le texte.

En présence des résultats obtenus et de l'intérêt qu'ils offrent pour les soldats aveugles de la guerre, l'Association Valentin Haüy serait reconnaissante aux personnes qui voudraient bien l'aider à la construction en séries de la machine à sténographier et à l'organisation de son enseignement d'adresser leurs dons et communications avec la mention " Pour la Sténographie." à M Noblemaire, président de l'Association Valentin Haüy, 9, rue Duroc, Paris.

Ménage musicien

—Et vous savez, quand nous serons mariés, il faudra que tout marche à la baguette.

—Ah ! pourquoi ?

—Je suis chef d'orchestre.

La production des aeroplanes

ELLE A PLUS QUE TRIPLE DEPUIS L'ANNEE DERNIERE EN ANGLETERRE.

Londres 12—Le ministre des Munitions interviewé hier a donné des statistiques rassurantes concernant la production des avions. Il a déclaré que des milliers de manufactures produisent des aéroplanes. Le nombre des machines aériennes est maintenant plus de trois fois supérieur à celui de l'année dernière. A la fin de l'année, il y en aura deux fois plus qu'au mois d'avril dernier. En 1917, la production mensuelle des engins d'aéroplanes a fait plus que doubler. Avant la fin de décembre, la production sera aussi deux fois plus considérable qu'elle l'est maintenant.

Avertissement aux speculateurs

LE PRESIDENT WILSON DIT QUE LE GOUVERNEMENT NE TOLERERA PAS L'EXPLOITATION DU PUBLIC

Washington, 12 juil.— Le président Wilson a fait un appel aux hommes d'affaires du pays hier soir ; il leur demande de mettre de côté toutes les considérations égoïstes et de donner leur aide à la nation avec autant d'esprit de sacrifice que ceux qui vont offrir leur vie sur les champs de bataille.

Dans un message adressé aux fabricants et aux vendeurs de charbon, il leur assure que le gouvernement et le public leur paieront des prix justes durant la guerre, mais il les avertit que le gouvernement ne sera pas tolérant envers ceux qui extorquent des profits extraordinaires.

M. Wilson condamne en termes énergiques les propriétaires de vaisseaux du pays qui maintiennent trop hauts leurs taux de fret sur l'océan et placent ainsi des obstacles presque insurmontables devant le gouvernement.

"Ceux qui ont fixé, dit-il, les taux de fret de guerre ont pris les moyens les plus efficaces en leur pouvoir de défaire les armées qui combattent contre l'Allemagne."

SCÈNES DE LA FRANCE DÉVASTÉE

Photographie officielle prise au front ouest.—Vue de la rue principale d'un village français repris récemment aux Allemands par l'armée anglaise.
—Photo gracieusement fournie par le C. P. R.

ue du village de Vimy détruit par les obus, que nos soldats canadiens ont glorieusement reconquis aux Boches.—Un obus de gros calibre vient d'éclater dans les ruines.
—Photo gracieusement fournie par le C. P. R.

2,898 arrives, 2,798 departs

LA CAMPAGNE SOUS-MARINE NE GENE PAS BEAUCOUP LES NAVIRES ANGLAIS

Londres, 12—Le rapport officiel de l'Amirauté concernant les pertes maritimes causées par les sous-marins durant la semaine qui s'est terminée hier prouve que la campagne anti-sous-marine devient plus efficace :

" Navires arrivés, 2,898 ; départs, 2,798

" Navires-marchands anglais de plus de 1,600 tonnes coulés par mines ou sous-marins, y compris un précédemment, 14 ; au-dessous de 1,600 tonnes, 3

" Navires-marchands anglais attaqués sans succès, y compris 4 qui le furent avant la dite semaine, 17

" Bateaux de pêche anglais coulés, y compris un avant la dite semaine, ?"

Nouveau maire de Jonquieres

M. J.-E. BERGERON EST ELU MAIRE DE LA VILLE DE JONQUIERES

Jonquières, 12 juil.—M. J.-E. Bergeron, gérant de district de la "Great West Life Ins. Co." a été élu unanimement maire de la ville de Jonquières, le 9 courant.

M. Bergeron est l'un des jeunes gens les plus progressifs de notre jeune ville et la nomination dont vient de l'honorer ses compatriotes est une juste récompense à son esprit de travail et d'initiative.

Un chic mariage a Fraserville

M. RAOUL BOISSONNEAULT, AVOCAT DE ROBERVAL, A EPOUSE LUNDI Mlle YVONNE PINEAU.

Lundi, le 9, dans l'église S.-Patrice, de Fraserville, a été célébré le mariage de Mlle Yvonne Pineau avec M. Raoul Boissonneault, avocat, de Roberval.

M. J.-A. Pineau accompagnait sa jeune fille ; M. A. Boissonneault député-protonotaire de la Cour Supérrieure à Québec, accompagnait son fils. La bénédiction nuptiale a été donnée par l'abbé G. Ouvrard, ami des jeunes époux. Le chant a été des mieux réussi.

Après un somptueux déjeuner chez le père de la mariée, l'heureux couple est parti en voyage aux Mille Iles, Toronto et Niagara. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

Le bruit du canon a Londres

Londres, 12.—Les personnes qui se trouvaient dans les théâtres de Londres, hier soir, ont entendu clairement les échos du terrible bombardement qui s'est produit sur la côte belge lors de l'attaque allemande. A Londres, on entendit le grondement du canon de six heures du matin à une heure avancée dans la nuit. Aujourd'hui aussi, on distingue le bruit de la canonnade. Dans certains faubourgs de la capitale, on a senti de légères secousses.

POURQUOI CETTE ATTAQUE ?

Londres, 12.—Les troupes allemandes, désirant sans doute prendre des informations avant d'essayer de nouveau le long de la côte belge, ont tenté de faire un raid général la nuit dernière au sud de Lombartzyde. Dans son rapport aujourd'hui, le feld-maréchal Haig parle de cette manoeuvre et déclare que les Allemands ont été repoussés. Les Anglais ont été surpris, mais non consternés, par le succès allemand d'hier près des côtes de la Belgique. On assigne trois motifs à cette attaque allemande

En premier lieu, plusieurs critiques ici croient que les Allemands ont voulu prévenir une offensive anglaise qu'ils redoutaient dans cette région. D'autres sont enclins à croire que les Teutons ont attaqué dans l'espoir de soulager leurs compatriotes de la pression toujours plus forte qu'exercent les Anglais sur Lens et Lille. Enfin, la dernière hypothèse, c'est que cette attaque peut servir à voiler une retraite allemande en un autre endroit

Londres, 12.—Le rapport officiel des quartiers-généraux anglais en France publié hier soir est comme suit :

" Le feu de l'artillerie ennemie a été d'une extrême violence au front de Nieuport. Il est un peu moins intense maintenant. Notre artillerie continue à se montrer active.

" L'ennemi a attaqué nos avant-postes à l'est de Monchy-le-Preux, ce matin, sur un front d'environ 800 verges et a réussi à en faire reculer un peu quelques-uns. L'ennemi essaya en vain d'envahir un de nos postes au nord-ouest de Lens de bonne heure ce matin ; un prisonnier blessé resta entre nos mains.

"Le mauvais temps a empêché hier toute activité aérienne jusqu'au soir. Durant la nuit, nous avons jeté des bombes sur deux aérodromes. Toutes nos machines sont revenues saines et sauves."

Paris, 12—Les attaques allemandes dans la région de Juvincourt et sur les deux rives de la Meuse ont été complètement repoussées, d'après ce que dit le bulletin officiel d'aujourd'hui. En voici le texte :

" En Champagne, sur le front de l'Aisne, dans le secteur du moulin Laffaux, il y a eu des bombardements. Dans la région de Juvincourt, des attaques ennemies ont été repoussées.

" Sur les deux rives de la Meuse, après de violentes préparations d'artillerie, l'ennemi fit plusieurs attaques par surprise qui toutes échouèrent."

Un chef ouvrier reproche à Sir Wilfrid de nous avoir conduit à la conscription avec sa loi navale.

Montréal, 12. — Deux assemblées anti - conscriptionnistes ont été tenues hier soir, l'une à S.-Henri et l'autre à Maisonneuve. Les choses ont failli se gâter au premier endroit, à la suite du discours d'un socialiste, Henri Simard, qui se permit de faire certaines remarques sur la religion. " Si Jésus, a dit Simard, revenait en ce monde et entrait dans une église de Montréal, il en chasserait les voleurs, comme au temple de Jérusalem" Des cris alors se firent entendre : "Parlez conscription," etc, et devant l'hostilité de la foule, Simard dut se retirer, laissant la place à un chef ouvrier, L.-N.-G. Pagé, qui, contrairement à l'orateur précédent, fut vivement applaudi.

M Pagé dénonça les partis politiques et particulièrement sir Wilfrid Laurier qu'il appela le plus grand impérialiste du Canada. L'orateur continua en disant que ni MacKenzie, ni MacDonald, n'auraient accepté une invitation aux conférences Impériales comme l'a fait Laurier. " C'est là, dit l'orateur, l'un des préludes de la conscription, car c'est par les conférences impériales qu'on a voulu nous faire avaler la loi de marine qui a conduit à la conscription"

M Pagé dénonca aussi l'envoi des contingents en Afrique qui a été sanctionné par M Laurier

A Maisonneuve, M Tancrède Marsil et Lorenzo Robitaille ont répété leurs déclarations habituelles.

LES AVIATEURS ANGLAIS ONT JETE DES BOMBES SUR LES COMMUNICATIONS DE L'ENNEMI

Londres, 12.—Un communiqué officiel concernant la situation au front de Macédoine publié hier soir dit :

" Des aéroplanes anglais ont jeté des bombes sur les communications de l'ennemi. Les soldats anglais sont en meilleure santé que l'an dernier."

Un autre navire americain coule

C'EST LE "KANSAN", QUI ETAIT EVALUE A TROIS MILLIONS DE DOLLARS

New-York, 12.—Le vapeur américain " Kansan," qui portait un équipage de cinquante hommes, a été coulé, probablement au large des côtes de France, d'après un câblogramme reçu ici hier par la " France and Canada Steamship Company." On ne connaît pas le sort des marins.

Le vaisseau était évalué à $3,000,000. Il portait une cargaison de farine et autres matières à vivres, ainsi que 4,000 tonnes d'acier. Le tout valait $2,000,000 et était destiné au gouvernement français.

Le câblogramme reçu ici venait des agents de la compagnie à Paris. Le navire a coulé le 9 juillet, mais le message ne dit pas s'il a été torpillé.

Le " Kansan " devait arriver dans un port français le 8 juillet. Il partit de New-York le 28 juin, commandé par le capitaine E.-A. Forsythe.

Arrestation de conspirateurs

ON LES ACCUSE DE VOULOIR ORGANISER UNE EXPEDITION MILITAIRE AUX INDES

New-York, 12—Srinivan-R. Wagel, écrivain et philosophe hindou, et Walter-C. Hughes, un chef de charretiers, ont été arrêtés ici hier par des agents du Département de la Justice. Ces arrestations ont été opérées lorsque le gouvernement eut reçu avis de la Cour fédérale à San Francisco, samedi dernier, qu'une centaine de personnes conspiraient pour organiser aux Etats-Unis une expédition militaire dans le but de délivrer les Indes du joug britannique. Les prisonniers furent laissés en liberté moyennant une caution de 5,000 chacun.

Hughes transportait toutes les munitions de guerre vendues à la Tauscher Arms Company, de New-York, dirigée par le capitaine Hans Tauscher, ancien agent en ce pays pour les usines Krupp et qui retourna en Allemagne avec le comte von Bernstorff.

Bâle, Suisse, 12 juil.—L'empereur Guillaume a notifié le chancelier Bethmann-Hollweg qu'un projet de loi va être soumis à la Diète prussienne pour compléter et mettre en vigueur les réformes qu'il a proposées dans la déclaration qu'il fit à Pâques. Il s'agit de donner des droits de vote égaux à tous dans la Prusse.

CONCOURS DU MERITE AGRICOLE

Les juges du Mérite Agricole sont à l'œuvre et à cause du nombre extraordinaire de concurrents on a dû diviser les juges en deux équipes.

LES INSCRIPTIONS

Comme nous l'annoncions récemment, les juges du Mérite Agricole sont à l'œuvre depuis lundi, le 9 courant. Un programme préliminaire a été dressé et les deux commissions, chacune de son côté, visitent les fermes des nombreux compétiteurs.

La première commission, qui se compose de MM. Jos. Deland et Thomas Drysdale, et dont M. I.-J.-A. Marsan est le secrétaire, visitera les fermes situées dans les comtés ou paroisses qui suivent: Arthabaska, Wolfe, Mégantic, Beauce, Frontenac, Dorchester, St-Narcisse de Lotbinière, Bellechasse et Montmagny, moins le Cap St-Ignace.

La commission No 2, qui est composée de MM. Arsène Denis et Jos. Couture, et dont M. Philippe Roy est le secrétaire, visitera tous les autres comtés de la région, jusqu'à Bonaventure et Gaspé, inclusivement.

La première commission a commencé son travail dans le comté d'Arthabaska, à Warwick, tandis que la seconde visite en premier lieu les fermes des concurrents de Nicolet, en commençant à Sainte-Perpétue.

Il est probable que les deux commissions se réuniront prochainement à Lévis, en vue de mieux se concerter sur le travail à faire et l'itinéraire à suivre.

Vu l'époque peu avancée où nous sommes, il est probable que le travail d'inspection sera terminé dès le 15 août, de sorte que le résultat du concours sera connu à temps pour que les nouveaux lauréats puissent être invités aux fêtes du Mérite Agricole qui auront lieu lors de la prochaine Exposition Provinciale de Québec.

Tous ceux qui s'intéressent à l'agriculture aimeront sans doute à parcourir la liste des concurrents, que nous publions ci-après, et qui comprend les cultivateurs les plus progressifs et les plus entreprenants de la région de Québec.

Liste des inscriptions au conceurs de de Mérite Agricole, 1917

ARTHABASKA.—Alphonse DesRochers, Warwick; Etienne Fouquette, St-Paul de Chester; Albert Houde, Arthabaska; Napoléon Laroche, Arthabaska; Ludger Pépin, Princeville, RR No 3; Félix Verville, Arthabaska, RR No 1; Eugène Chainé, Arthabaska.

BEAUCE.—Joseph Beaudoin, St-Honoré; Thomas Beaudoin, St-Honoré; Urbain Beaudoin, St-Honoré; Désiré Bertrand, St- Ephrem Station; Charles Bolduc, St-Victor de Tring RR 2; Charles Bolduc, fils, A., St-Victor de Tring RR 2; Charles Hamel, Beauceville-Ouest; Omer Lacasse, St-Honoré; Gaudias Marois, St-Ephrem; Joseph-G. Pomerleau St-Ephrem.

BELLECHASSE.—Johnny Chabot, St-Charles; Samuel Fortin, St-Philémon; Joseph Leclerc, fils, St-Charles; Adélard Mercier, St-Lazare; Auguste Picard, St-Charles; F.-X. Rémillard, St-Vallier Station; David Roy, Boyer.

BONAVENTURE.—Rév. Louis Fabien Côté, Avignon; Octave Martin, Avignon; Narcisse Richard, Avignon.

DORCHESTER.—Jos. Bélanger, St-Bernard; Joseph Camiré, St-Bernard; Oscar De-Blois, Frampton; Osias Drouin, St-Bernard; Léonidas Garon, St-Bernard; Cyrille Labrecque, St-Bernard; Fortunat Larochelle, St-Bernard; Télesphore Larosé, Coulombe; Samuel Leblond, Genest; Jean Lemieux, St-Bernard; Patrick Murphy, St-Bernard; Philéas Nadeau St-Bernard; Raymond Nadeau, St-Bernard; Odule Pelchat, St-Bernard; Narcisse Roy, Ste-Hénédine; Arthur Turcotte, St-Isidore.

FRONTENAC.—Alphée Deveault, Lambton.

GASPÉ.—Léo Létourneau, Mont-Louis; Bénoni-Louis Roy, Cap-Chat.

KAMOURASKA.—J.-Jules Bélanger, St-Alexandre;

LÉVIS.—Prudent Bossé, Vilmay; Maurice Roy, St-Louis de Pintendre.

L'ISLET.—Joseph Bois, St-Jean-Port-Joli; Joseph-Samuel Caron, L'Islet; Louis-Amédée Ménard, L'Islet; Ernest Beaudet, Paradis; Victorien Croteau, Les Fonds; Joseph Delâge, New-Bois; Barromée Lafond, Parisville; Alfred Nadeau, New-Bois; Florent Lemay, Paradis; Philippe Lemay, Rivière Bois-Clair; Ungèle Monfette, Ste-Émélie; Joseph Nadeau, New-Bois; Onésime Nadeau, New-Bois; J.-Evangéliste Paris, Parisville; Fortunat Pérusse, St-Louis de Lotbinière.

MATANE.—Auguste Beaulieu, fils, Grand Remous; Joseph-Oscar Couture, Val-Brillant; Joseph Valois, Causapscal;

MÉGANTIC.—Antonio Bergeron, Savoie; Denis Bergeron, Ste-Sophie; Delphis Berthiaume, Pidgeon; Alfred Brisson, Ste-Sophie; Théodé Jean, Plessisville.

MONTMAGNY.—Joseph Bernier (Cyrille), L'Anse-à-Gilles; Antonio Frégeau, Cap-St-Ignace; Eugène Gagné, Cap-St-Ignace; J.-L. Philippe Gagné, Cap-St-Ignace; Hildevert Létourneau, St-Henri; Lucien Nicole, St-Thomas; Jos.-A. Proux, Rocher-de la Chapelle; J.-A.-N. Proulx, Delagrave.

NICOLET.—Théo. Beauchesne, St-Célestin; J.-F. Descoteaux, Ste-Monique; François Manseau, Nicolet; J.-B. Provencher, Nicolet; A. Rivard, St-Wenceslas; Arthur Roy, Ste-Perpétue.

RIMOUSKI.—Philadelphe Bérubé, St-Donat; Zénon Bérubé, St-Donat; Jos. Chénard, fils Magloire, Bic; Pierre Devost, St-Mathieu; Alfred Dubé, Beauséjour; Charles Gagnon, St-Fabien; Mme Jérôme Jean, St-Mathieu; Johnny Jean, St-Mathieu; Elz. Lévesque, St-Mathieu.

TEMISCOUATA.—Thomas d'Auteuil, St-Jean-de-Dieu; François Bélanger, La-Société; Joseph Bélanger, La-Société; Éloi Belzile, St-Jean de Dieu; J.-E. D'Auteuil, St-Jean de Dieu; Thomas D'Auteuil, fils Charles, St-Jean de Dieu; Abraham Gagnon, St-Jean de Dieu; Hilaire Gagnon, St-Jean de Dieu; Louis Gagnon, fils Étienne, St-Jean de Dieu; Théophile Jean, St-Jean de Dieu; Fabien Leblond, St-Jean de Dieu; Damase Lepage, St-Jean de Dieu; Jos. Richard, fils Calixte, Isle-Verte; Cirice Rioux, fils Chrys., St-Jean de Dieu; Jos. Rioux, fils Magloire, St-Jean de Dieu; Isidore Rioux, St-Jean de Dieu; Théophile Sirois, St-Jean de Dieu.

WOLFE.—Louis Bédard, fils, St-Fortunat; Clément Payer, N.-D. de Ham.

MILLER'S WORM POWDER chassent les vers de l'estomac de l'enfant sans faire de tort. Ces poudres sont si faciles à prendre que l'estomac le plus difficile peut se les assimiler et les recevoir comme calmants vifs, parce qu'elles tuent promptement les vers qui sont la cause des souffrances et par conséquent les douleurs de l'enfant cessent. Avec ce remède entre les mains, aucun enfant ne devrait souffrir une heure des vers.

Trois hommes se noient à Contrecoeur

Contrecoeur. 16.—Trois hommes ont perdu la vie au cours d'un accident de canotage à Contrecoeur. Ce sont trois ouvriers de la manufacture Pepin. Charles Larose, âgé de 58 ans, veuf, Adrien Perrault, âgé de 47 ans, Georges Renaud, âgé de 55 ans.

HORRIBLE ACCIDENT

UN ENFANT EST RETIRE EN LAMBEAUX DE DESSOUS UN TRAMWAY.—DEUX FEMMES S'EVANOUISSENT.

A MONTREAL

Montréal, 16—Un spectacle terrifiant s'est présenté samedi soir, vers les six heures et demie aux regards d'5un millier de personnes, Avenue du Parc, aux pieds du funiculaire de la Montagne.

Un tramway descendait à une vitesse modérée, lorsqu'un enfant de dix ans, traversant la rue à la course, vint se jeter tête baissée sous le tramway entre le marche-pied du devant et la première roue. Avant que le wattman pût mettre les freins, la première roue avait déjà passé sur l'enfant et la deuxième s'arrêtait précisément sur le corps.

Cinq femmes attendaient à ce moment le passage du tramway pour traverser à cet endroit qui est une traverse publique. A la vue de l'enfant roulant sous les roues du tramway, deux des femmes s'évanouirent et on dut les transporter dans une maison voisine pour les faire reprendre connaissance.

Les trois autres femmes avaient fui, dans un moment de surexcitation et lorsqu'on vint pour prendre les noms des témoins de l'accident on ne put les retracer. Un rassemblement se fit en peu de temps, et on calcule qu'un millier de personnes se trouvaient sur les lieux, lorsqu'on entreprit de lever le tramway pour y retirer sous les roues ensanglantées, les débris déchiquetés de l'innocente victime.

Dans un mouvement d'horreur la foule d'un commun ensemble, recula alors avec effroi et il ne resta plus autour de la victime que les policiers et les employés de la compagnie.

Les restes mortels de l'enfant furent transportés à la Morgue.

Le nom de l'enfant est Jean Lapointe. Il était en promenade à Montréal avec sa mère, venant de Perth, Ontario et ils avaient tous deux passé l'après-midi à la Montagne.

L'enfant traversait seul la rue pour aller chercher des bonbons lorsqu'il fut frappé. Sa mère l'attendait pendant ce temps dans la station du funiculaire et elle perdit connaissance lorsqu'on lui apprit la triste nouvelle. Transportée à la maison de M. Jackson rue Victoria, où elle était en promenade. Mme Lapointe fut mise sous les soins d'un médecin qui dit que son état inspire des craintes.

Les Tablettes Baby's Own ont une grande valeur

Mme J.-A. Lagacé, de Sainte-Perpétue, Qué., écrit : "Les Tablettes Baby's Own ont été d'une grande valeur pour moi et je les recommanderais fortement aux autres mères." Des milliers d'autres mères disent la même chose. Elles se sont convaincues en se servant des Tablettes que rien ne leur est comparable pour régler les intestins et l'estomac ; pour guérir la constipation et l'indigestion ; pour casser le rhume et les fièvres bénignes ; pour exterminer les vers et guérir la colique. Les Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à raison de 25 cents la boîte par The Dr Williams' Medecine Co., Brockville, Ont.

SCENE DE CARNAGE A KALUSCH

A LA BAIONNETTE

Petrograd 16—Le combat qui a eu pour résultat la prise de Kalusch a soumis l'armée républicaine russe à une rude épreuve. La cavalerie russe pénétra dans la ville mercredi midi et la trouva abandonnée par la garnison. Les Russes furent bientôt attaqués cependant par des troupes fraîches ennemies qui s'élancèrent de la forteresse. Après un combat animé, les Russes furent contraints de reculer. Ayant reçu des renforts, ils revinrent et chassèrent les Allemands. A 2 heures de l'après-midi les Teutons, appuyés par un train blindé, contre-attaquèrent et occupèrent de nouveau Kalusch. Mais ils en furent expulsés une fois de plus avec de grandes pertes. Des combats sanglants, de maison à maison, la plupart du temps à la baïonnette, s'en suivirent jusqu'à 6 heures du soir.

L'un des maux les plus communs aux enfants sont les vers et la préparation la plus efficace pour ceux-ci c'est le Mother Graves Worm Exterminator.

Ottawa, 16 juil.— Mlle Florence Dion, 1 Sans, fille du détective Dion, de Hull, s'est noyée hier après-midi, au moment où elle se baignait. Elle était accompagnée d'une de ses amies lorsque l'accident est arrivée, mais cette dernière n'était pas assez bonne nageuse pour lui porter secours.

Voici un sujet éminemment délicat : les Maladies des femmes. Il n'y en a certainement pas qui touche de plus près à l'existence de la femme et à l'avenir de la famille. Le malheur est que, le plus souvent, qu'elle soit jeune fille ou mariée, la femme se défend d'avouer ce dont elle souffre ; son amour-propre, sa pudeur, une sensibilité exagérée la retiennent ; pendant qu'elle se tait, qu'elle hésite, l'affection s'aggrave et menace de devenir incurable, quand elle n'emporte pas l'imprévoyante.

C'est que les jeunes filles et que les femmes à qui l'on cache trop les vérités scientifiques, ignorent assez généralement le rôle prépondérant que joue le principal organe féminin, que cet organe réclame un entretien constant et parfait, que si son hygiène laisse tant soit peu à désirer, elles contractent des maladies incommodes et presque humiliantes.

Combien d'infortunées créatures dont la vie est ainsi cruellement empoisonnée parfois en son printemps. Leur beauté, leurs charmes s'altèrent et non seulement elles perdent la santé, mais elles s'exposent à contracter des infirmités qui commandent souvent des opérations chirurgicales mortelles. Il faut arracher les jeunes filles et les femmes à tant de misères physiques, à tant de périls intimes. C'est ce que le docteur Simard, spécialiste de la Compagnie Chimique Franco-Américaine a accompli parfaitement et ce qu'il accomplit tous les jours.

Jamais l'on a poussé plus loin l'habileté, le perfectionnement. Avec une sollicitude sans égale, ce spécialiste a prévu toutes les indispositions, toutes les maladies intimes qui peuvent atteindre les femmes.

Toutes les femmes connaissent les succès remportés.

Chaque hameau, chaque village et chaque ville de l'Amérique du Nord ont des témoins vivants de l'habileté de ce médecin et aussi des grandes vertus curatives des Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles.

Les Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles ont guéri plus de femmes découragées qu'aucune autre médecine, et les nombreuses attestations, dont les journaux sont remplis, sont la preuve évidente de leurs grandes vertus curatives. Allez visiter ces femmes ou écrivez-leur et voyez ce qu'elles pensent. Elles vous diront qu'avant de prendre les Pilules Rouges elles étaient allées consulter le médecin de famille, l'homme en qui elles avaient le plus de confiance au monde, ensuite un autre et souvent un troisième et un quatrième, mais comme tant d'autres, qu'elles n'ont trouvé guérison que dans les Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles, le remède par excellence qui guérit les femmes malades.

"J'ai commencé à prendre des Pilules Rouges il n'y a que quelques semaines et déjà elles m'ont fait un bien immense. Je suis sûre d'être guérie. J'étais affaiblie par un travail continue dans les moulins, je me sentais toujours fiévreuse, avais de mauvaises digestions, de la constipation et je me décourageais. Maintenant, ma digestion est très bonne, l'appétit est régulier, mes forces se sont augmentées et je me sens à l'aise. Je crois pouvoir soutenir mon travail que je craignais d'être forcée d'abandonner." Mme Alfred Guertin, 7 Bates bl, rue du Canal, Lewiston, Me.

"J'ai souffert de mauvaise digestion pendant douze ans ; je prenais des remèdes continuellement, cependant mon état empirait. J'endurais des douleurs entre les épaules, à l'estomac, à la tête, et je devins si faible et si souffrante que je devais me tenir couchée presque tout le jour. J'eus même des attaques de paralysie ; j'avais peur d'une paralysie générale. Parfois je perdais la mémoire et ma vue s'obscurcissait. Ayant déjà beaucoup entendu parler des Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles, il me restait encore ce remède à employer. C'est ce que je fis et j'ai bientôt regretté de n'avoir pas commencé plus tôt à l'employer, car mon état s'améliorait, mes forces s'augmentaient. Je ne puis, aujourd'hui que je suis guérie, trop dire le bien que les Pilules Rouges m'ont fait ni trop les recommander." Mme S. Chouinard, 135, rue Clarence, Ottawa, Ont.

"J'essayais tout ce que l'on m'enseignait pour me guérir d'une mauvaise digestion qui durait depuis six ou sept ans, mais mon estomac semblait de plus en plus rebelle. C'était comme des crampes, des étouffements que j'avais, des souffrances impossibles à d'écrire et lorsque tout cela se montrait, j'avais des défaillances. J'étais aussi très nerveuse. Sur les conseils de plusieurs amies, j'allai consulter le médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine ; à partir de ce jour, je revins, mes crises d'estomac s'éloignèrent pour disparaître complètement, parce que les Pilules Rouges avaient augmenté mes forces. Me tonifier, c'est ce que j'aurais dû faire dès les commencements et je n'aurais pas souffert si longtemps." Mme Edouard Lapierre, 77, rue Brébœuf, Montréal.

Le docteur E. Simard, élève des spécialistes en maladies des femmes, les Drs Devos et Capelle, est attaché à la Compagnie Chimique Franco-Américaine (limitée) depuis au-delà de vingt ans, et continue à donner, à toutes nos clientes, des consultations gratuites, soit par correspondance ou à son bureau, 274, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 6 heures du soir.

AVIS IMPORTANT.—Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes contenant 50 pilules ; jamais au 100. Elles portent au bout de chaque boîte la signature de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE (limitée) et un numéro de contrôle.

N'acceptez pas d'autres pilules que l'on vous dirait être les Pilules Rouges, ou d'autres produits que l'on vous recommanderait comme étant aussi bons.

Défiez-vous des COLPORTEURS. Les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte.

Le prix des Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles est de 50 centins la boîte, six boîtes pour $2.50, chez tous les marchands de remèdes, ou envoyées franco par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE (limitée), 274, rue Saint-Denis, Montréal.

MALADIES DES FEMMES.

Sujet éminemment délicat, mais combien il est capital. Que la femme soit jeune fille ou mariée, elle se défend d'avouer son mal.

Comment faire pour prévenir ces maladies qui menacent de devenir incurables ?

Les récoltes au Canada

L'état actuel des récoltes dans les provinces. Les ravages de l'hiver

Le Bulletin de la Statistique Agricole du Canada publie le rapport suivant, le premier sur les récoltes pour la saison en cours.

Etat du blé d'automne et dommages causés par l'hiver.—L'étendue ensemencée en blé d'hiver l'automne dernier est estimée à 813,400 acres, dont 656,500 acres dans l'Ontario, 105,700 acres dans la Saskatchewan, 38,000 acres dans l'Alberta, 8,000 acres dans le Manitoba et 6,200 acres dans la Colombie Britannique. La proportion des semences détruites par l'hiver est de 25 pour cent dans l'Ontario, de 14 pour cent dans le Manitoba, de 15 pour cent dans l'Alberta et de 8 pour cent dans la Colombie Britannique. Les renseignements à ce sujet manquent pour la Saskatchewan, mais il est vraisemblable que cette perte atteint 15 pour cent, puisque les deux provinces voisines, le Manitoba et l'Alberta, accusent un pourcentage respectif de 14 et de 15 pour cent. Le resultat global représente la destruction d'une emblavure de 187,000 acres de blé semé en automne, ou 23 pour cent. Cette proportion est beaucoup plus considérable que celle des deux années précédentes qui, il est vrai, ont été excessivement favorables, chacune d'elles ayant limité cette perte à 6 pour cent. Après déduction de la surface estimée détruite, l'étendue sous culture se trouve réduite à 626,400 acres. Au point de vue de la condition du blé on l'apprécie à 67 pour cent de l'étalon dans l'Ontario, 65 pour cent dans le Manitoba, 88 pour cent dans l'Alberta et 85 pour cent dans la Colombie Britannique, donnant une moyenne pour l'ensemble du Canada (la Saskatchewan exceptée) de 69 pour cent. Cette moyenne est la plus basse que l'on ait constatée à la même date depuis 1909; elle témoigne de l'exceptionnelle sévérité de l'hiver passé.

La moyenne de la condition du blé d'automne, au 30 avril pour une période de huit ans, 1909 à 1916, étant représentée par le nombre étalon 100, on estime à 82 p. c. de cette moyenne l'état de cette céréale au 30 avril dernier, soit un déficit de 18 p. c. en supposant que les conditions atmosphériques ne soient pas anormales entre le 30 avril et l'époque de la moisson.

Prairies artificielles, foin et trèfle.—En raison de la tardivité du printemps, cette année, on ne pouvait dès le 30 avril, juger de la mesure dans laquelle les prairies artificielles en foin et en trèfle ont pu souffrir des effets de l'hiver passé; cependant, l'on présume qu'environ 9 pour cent de ces cultures ont péri. Pour la totalité du Canada, le pourcentage de leur condition est de 86, au lieu de 92 l'année dernière, ce pourcentage, considéré par provinces, isolément, variant entre 82 et 96 pour cent de l'étalon.

Semailles du printemps.—Pour les trois provinces maritimes, il était trop tôt, le 30 avril, pour parler des semailles de printemps. Dans les six autres provinces, on constate que le printemps est très tardif, même plus que l'an dernier, et environ 14 p. c. de la totalité des semailles étaient en terre au 30 avril. Depuis l'établissement de cette statistique, en 1910, c'est le plus bas pourcentage qui ait été constaté; l'an dernier il était de 18 pc. c., mais en 1915, le printemps ayant été précoce et les circonstances particulièrement favorables, la proportion avait atteint 63 p. c. Concernant le blé, la proportion des semailles terminées au 30 avril est de 13 p. c. au lieu de 27 p. c. l'an dernier et de 94 p. c. en 1915; quant à l'avoine, la proportion est de 12 p. c. au lieu de 8 p. c. l'an dernier et 45 p. c. en 1915; la proportion relative à l'orge est de 9 p. c. contre 3 p. c. en 1916 et 38 p. c. en 1915. Les provinces les plus avancées dans leurs emblavures de printemps sont l'Ontario avec 28 p. c. l'an dernier et 73 p. c. en 1915; l'Alberta, avec 27 p. c. comparé avec 80 et 91 p. c. et la Colombie Britannique avec 20 p. c. comparé avec 66 et 89 p.c. Dans la Saskatchewan on avait ensemencé 5 p.c. seulement des champs consacrés à la culture du blé de printemps, au lieu de 36 p. c. et 94 p.c. aux dates correspondantes de 1916 et 1915.

UNE AUTO FRANCHIT LA BARRIERE D'UN PONT ET TOMBE DANS UN CANAL AVEC SES QUATRE OCCUPANTS QUI SONT SAUVES.

Montréal, 16.—Quatre personnes ont échappé à la mort presque par miracle hier après-midi. Une automobile s'en venait à une bonne allure, rue Wellington, lorsque le pont qu'elle devait traverser se dérangea pour laisser passer un bateau dans le canal. L'auto ne put être arrêtée à temps et après avoir brisé la barrière elle fut précipitée à l'eau qui est de trente pieds de profondeur à cet endroit avec ces quatre accupants. A. Boyer, A. Dallaire, Louis Hamelin et la fille de ce dernier, âgée de quatre ans. Une mort apparemment certaine attendait les occupants de la machine, mais grâce à l'héroïsme d'un enfant de quinze ans, Joseph Léonard, résidant au No. 577A rue du Grand-Tronc, la fillette de quatre ans put être retirée de l'eau. A la vue de l'accident, le jeune Léonard enleva son gilet et se précipita à l'eau, y retirant en un instant la fillette. Les autres, étant bons nageurs et grâce à des perches que leur tendirent les employés du canal, purent aussi se sauver. La machines est encore au fond du canal.

La culture des patates

Précieux conseils à ceux qui cultivent, cette année, des pommes de terre—L'entretien des tiges.—Protection contre les insectes

TENEZ LES TIGES DES POMMES DE TERRE VERTES ET VIGOUREUSES

Beaucoup de Canadiens cultivent des pommes de terre pour la première fois, cette année, et il est probable que nous aurons, grâce à eux, une récolte beaucoup plus grande que d'habitude. Mais il ne suffit pas de planter pour obtenir une bonne récolte. Il faut encore que le sol contienne beaucoup d'eau et que les tiges soient protégées contre les insectes et les maladies.

ENTRETIEN DE LA RECOLTE

Tenez le sol biné avec la bineuse ou avec la houe, jusqu'à ce que les tiges se rencontrent suffisamment pour ombrager la terre. Il ne faut pas que ces binages soient profonds à ce moment, car la plupart des tubercules se développent dans les trois ou quatre pouces de la surface du sol et ils ne grossiraient pas bien dans un sol sec. On veillera donc à n'enfoncer la houe que très peu. Les tiges se développent parfois bien dans la terre sèche, mais il ne se forme généralement que peu de tubercules. Dans les sols de ce genre, les racines s'enfoncent profondément pour chercher de l'humidité mais les tiges qui portent les tubercules, et qui sont tout à fait différentes du système radiculaire, se développent mal. Il n'est pas nécessaire de butter ("rechausser") dans un sol ouvert et sablonneux. Cette opération peut même faire tort à la récolte car le sol butté sèche plus vite que le sol laissé à plat. Le buttage est bon dans les sols lourds, car il ameublit le sol et alors les tubercules se forment mieux.

Lorsqu'il pleut assez souvent et que le sol contient suffisamment d'humidité, alors le buttage donne, dans tous les sols, de meilleurs résultats que la culture à plat, car la terre est plus meuble et les tubercules grossissent plus faiblement. C'est la température plus fraîche et généralement plus humide de la fin de l'été que les tubercules se développent le mieux ; il faut donc veiller à ce que les plantes poussent sans arrêt jusqu'à cette époque ; c'est très important. Nous avons constaté, au cours d'une expérience sur ce point, qu'il s'est produit, dans le seul mois de septembre, une augmentation de 119 boisseaux de tubercules à l'acre.

PROTECTION DE LA RECOLTE CONTRE LES INSECTES

Une chose très importante, c'est d'empêcher que les tiges des pommes de terre ne soient mangées par les insectes, particulièrement la bête à patate. Les vieilles bêtes ne font généralement pas beaucoup de mal au feuillage. Ce n'est pas pour elle que l'on pulvérise les plantes. Il est bon de les détruire cependant, car moins il y en a moins il y aura d'oeufs de pondus, et plus il sera facile de se débarrasser des jeunes. Les jeunes se mettent à manger bientôt après avoir éclos. Il faut donc les surveiller de près afin d'arroser les feuilles avant qu'elles aient fait beaucoup de mal. Le vert de Paris tue plus rapidement que l'arséniate de plomb, mais il n'adhère pas aussi bien que celui-ci et par un temps pluvieux il est bon d'avoir quelque chose qui reste sur les feuilles afin que celles-ci soient protégées jusqu'à ce que la pluie s'arrête. A la ferme expérimentale centrale, nous employons un mélange de vert de Paris et d'arséniate de plomb dans la proportion de 8 onces de vert de Paris, 1½ livre d'arséniate de plomb en pâte (ou 12 onces d'arséniate de plomb sec) par 40 gallons d'eau, afin d'avoir l'avantage des deux poisons. Il n'est peut-être pas commode de se procurer les deux poisons. Dans ce cas on pourra mettre par 40 gallons d'eau, soit 12 onces de vert de Paris soit 3 livres d'arséniate de plomb en pâte (ou 1½ livre d'arséniate sec). On peut aussi faire un mélange en plus petites quantités, par exemple 1 once de vert de Paris par 3 gallons ou 3½ onces d'arséniate de plomb en pâte ou la moitié de cette quantité d'arséniate sec par 3 gallons d'eau. Une expérience sur la destruction des bêtes à patates a été répétée six années de suite au collège d'agriculture de l'Ontario, à Guelph ; elle a démontré que la production moyenne d'une plantation, traitée régulièrement avec une solution empoisonnée pour détruire les bêtes, a été de 186.9 boisseaux à l'acre, tandis que la production d'une autre plantation, où les tiges n'avaient pas été pulvérisées, n'a pas dépassé 98.2 boisseaux à l'acre. Il ne faut pas se limiter à une pulvérisation qui généralement ne tue pas toutes les bêtes, il faut arroser plusieurs fois si c'est nécessaire afin de conserver le plus de feuillage possible.

PROTECTION DES POMMES DE TERRE CONTRE LE MILDIOU ET LA POURRITURE

En certaines années, la récolte de pommes de terre est beaucoup réduite par la maladie ou mildiou ; cette maladie peut être suivie de la pourriture et alors on n'a à peu près rien. Il convient donc de prendre tous les moyens pour empêcher la maladie de se répandre. On la contrôle en recouvrant les plantes de bouillie bordelaise à partir de la première semaine de juillet ou avant que les premiers symptômes de la maladie se manifestent en septembre. Parfois, on fait la première application de bouillie bordelaise avant que toutes les bêtes à patates soient tuées et alors on mélange à la bouillie du poison pour les bêtes. La maladie n'est pas toujours aussi mauvaise tous les ans mais il est toujours bon de se tenir prêt. L'augmentation moyenne de production par an, pour trois années de suite a été de 94 boisseaux, grâce à l'emploi de la bouillie bordelaise.

La bouillie bordelaise avec laquelle on arrose les p... composition suivante : 6 livres de sulfate de cuivre ou couperose bleue, 4 livres de chaux fraîchement éteinte et 40 gallons d'eau. La couperose bleue se dissout plus rapidement dans l'eau chaude, mais si l'on n'a pas d'eau chaude à sa disposition, on peut la suspendre pendant une nuit, dans un sac de coton, dans un récipient de bois ou de terre, qui contient 4 ou 5 gallons d'eau ou plus. On fait éteindre la chaux dans un autre vaisseau et on la passe à travers une grosse toile à sac ou un tamis fin avant de la mélanger à la solution de sulfate de cuivre. On met alors la solution de sulfate de cuivre dans un baril, si ce n'est pas dans un baril qu'elle a été dissoute, on ajoute assez d'eau pour remplir le baril à moitié ; on fait diluer la chaux éteinte dans un autre baril avec une quantité suffisante d'eau pour obtenir un demi-baril de lait de chaux. On verse ce lait de chaux dans la solution diluée de sulfate de cuivre et on brasse fortement, la bouillie bordelaise est alors prête à être employée. Il ne faut jamais mélanger le lait de chaux concentré avec la solution concentrée de sulfate de cuivre, car si on le faisait on aurait une bouillie de qualité inférieure. Pourvu que l'on tienne les barils couverts afin de prévenir l'évaporation, on peut conserver toute la saison, en barils séparés, un stock de solution de matériaux concentrés. Il est important d'avoir les quantités de chaux et de sulfate de cuivre recommandées, mais pour être sûr que l'on a employé assez de chaux et qu'il n'y a pas de danger de brûler le feuillage, laissez tomber dans la bouillie, lorsque celle-ci est prête, une goutte de solution de ferrocyanide de potasse (que l'on peut se procurer à la pharmacie.) Si la bouillie prend une teinte brune-rougeâtre à l'addition de cette goutte, rajouter du lait de chaux jusqu'à ce que ce changement de couleur ne se produise plus.

LA MEILLEURE PILULE POUR LE FOIE.—L'action du foie est facilement mise en désordre. Une humidité soudaine, une exposition indue aux intempéries, l'excès dans le boire, sont quelques-unes des causes, mais quelle que soit la cause, les Pilules Végétales de Parmelee sont le meilleur remède qu'on puisse prendre. Ce sont les principales pilules pour le foie, et elles n'ont pas de supérieure parmi les préparations.

Ils échappent a une mort terrible

Lévis, 16 juil.— Un automobile a capoté, hier midi, vers 11.30 hrs, sur la route de Beaumont, près de la résidence de M. Oscar Côté, cultivateur.

M. Jos. Couture, domicilié au No. 119, rue Kirouac, Québec, s'en allait avec sa femme, son gendre, M. Edouard Lacroix, sa fille, Mme Ed. Lacroix et trois petits enfants, à St-Michel, quand, en voulant faire sortir sa voiture d'un rayage du chemin, il donna un trop fort coup au volant et la machine changea de direction et tomba dans un fossé, tournant deux tours sur elle-même

Les passagers pris dessous se retirèrent comme ils purent de leurs positions. Tous ont été blessés, mais plus ou moins sérieusement. M. Couture, le chauffeur, est le plus souffrant. Il a une côte fracturée, des lésions à la tête et des lésions internes.

Les blessures dont souffrent les autres passagers sont plutôt des égratignures.

Au moment de l'accident l'auto allait à une vitesse de quinze à vingt milles à l'heure.

M. Couture a été transporté à la résidence de M. Côté où le Dr Bélanger lui a donné des soins ainsi qu'aux six autres.

Nous aurons des élections

Ottawa, 18—Le Rubicon politique est franchi. Le pays va être plongé dans le trouble et la discorde, qu'entraine une élection générale. Cette élection peut arriver dans une avenir relativement prochain.

La supposition la plus probable est qu'elle se fera à l'automne. Certains députés veulent que la conscription soit adoptée et que le Parlement se dissolve immédiatement après. Outre la loi de la conscription, il y aurait bien d'autres questions à traiter durant cette session, mais la dissolution des Chambres est rendue nécessaire, parce que Sir Wilfrid Laurier et la plupart de ses partisans ont refusé d'acquiescer à la résolution de Sir Robert Borden, demandant la prolongation du terme parlementaire pour une autre année. Il est vrai que la résolution de prolongation a été adoptée par une majorité de 29 voix, bien que les libéraux aient pratiquement voté en bloc contre. S'il s'agissait d'un bill ordinaire, cette majorité serait bien suffisante, mais le premier ministre, maintenant l'attitude qu'il prit il y a un an, annonça hier que sa résolution de prolongation ne serait pas présentée au parlement impérial, si elle n'était pas adoptée à l'unanimité au Parlement Canadien. Des protestations contre une élection qui amène la désunion, et, ce qui pis est, paralyse les activités de guerre, commencent à arriver. Le gouvernement n'a pas cherché à faire des élections, mais le terme parlementaire s'achève et le gouvernement ne demandera pas au Parlement Impérial d'amender la constitution et de prolonger ce terme, sans un consentement pratiquement unanime de la Chambre. S'il le faisait sans ce consentement dans les circonstances actuelles, sa demande ne serait pas acceptée. C'est donc le peuple qui doit trancher la question. Quoique la nécessité de recourir à l'électorat rende la situation déplorable aujourd'hui, on entend des expressions de soulagement parce que l'incertitude s'est enfin évanouie. Depuis des mois, à Ottawa, les affaires sont dans un état de flux et de reflux. On a discuté la conscription, la prolongation du Parlement, la coalition, l'union et d'autres projets. La question de la prolongation est réglée. Il n'y en aura pas. La conscription va être adoptée. La coalition est impossible, le gouvernementd union semble avoir disparu, bien que, dans la réorganisation du cabinet qui suivra les élections, il est possible qu'un certain nombre de libéraux soient inclus. Le front uni que présentaient les libéraux hier soir a prouvé que, s'ils se sont divisés au sujet de la conscription, cette division est plus apparente que réelle, sauf pour ce qui concerne le Dr Clark. Aux prochaines élections, il sera candidat conservateur, bien que la Chambre ne continne pas de libéral aussi radical que lui. Il place tout simplement la guerre au premier plan et lui subordonne toutes les considérations de partisannerie.

Le but de l'élection sera nettement défini. Ce sera la guerre. La conscription, en tant que mesure vitale et nécessaire, occupera une large place dans la campagne politique qui va se faire. Il s'agira de décider quel parti présidera à la future participation du Canada dans la lutte qui se livre en faveur de l'humanité et de la civilisation. D'un côté, se trouvent Sir Robert Borden et son gouvernement. C'est un gouvernement qui sera remodelé et affermi, mais qui, sous sa forme actuelle, a déployé une énergie inlassable et a accompli des choses splendides avec succès. D'un autre côté, se trouve Sir Wilfrid Laurier, qui est fortement appuyé par sa province natale.

On ne s'attend pas généralement à ce que les femmes aient le droit de vote, sauf peut-être, les épouses et les soeurs des soldats.

En général, on est d'avis qu'il faudrait voir à ce que les soldats qui sont au front n'aient pas trop de difficulté à enrégistrer leur vote.

LA SEANCE

Ottawa, 18—Au coup de minuit, hier soir, la Chambre, par un vote de 62 à 82, a adopté la résolution prolongeant la durée du parlement jusqu'au sept octobre 1918.

Il y a eu sur le vote six " Bolters " de chaque côté. Un amendement de l'hon. M. Graham à cette résolution, a été défait par dix-sept de majorité pour le gouvernement. Le premier ministre a fait un éloquent appel en faveur de sa résolution et Sir Wilfrid Laurier a accepté les vues de la majorité de la gauche et s'y est conformé en votant contre la résolution.

Sir Robert Borden en proposant sa résolution prolongeant le terme du parlement jusqu'au sept octobre 1918 rappelle que ses raison pour cette demande sont les mêmes qu'il évoquait en février 1916 alors que la Chambre accepta la proposition à l'unanimité.

Mes raisons, dit Sir R. Borden, pour soumettre cette résolution au parlement valent la peine d'être étudiées, et je les soumets à la Chambre. On éviterait d'abord des élections élections générales qui causeraient de la division et de la discorde en ce pays. Le peuple, depuis trois ans, du reste, n'a eu en vue qu'une chose gagner la guerre. On est complètement déshabitués des questions politiques. Toutes les énergies ont été mises à contribution pour la guerre. Des élections générales entraîneraient la désorganisation et la désagrégation. Il y a plus, ajoute Sir Robert Borden, si le Canada était précipité dans al tourmente d'une élection générale, outre part dans cette guerre en souffrirait considérablement, car il faudrait négliger la guerre pour s'occuper des élections, étant donné que le Canada ne peut diviser ses énergies qui sont maintenant fixées sur un point important de notre existence.

Il ne faut pas perdre de vue, continue Sir Robert Borden, que dans le cas d'élections générales, une large proportion des trois cents mille soldats que nous avons au-delà des mers, se trouveraient privés de leur droit de voter, ce qui serait des plus injustes, on sait qu'il serait impossible d'aller dans les tranchées ou au front, demander à nos soldats de voter. Leur mission en ce moment, est plus importante que des quastions politiques. Au cours du débat sur le bill de la conscription, dit Sir Robert Borden. Plusieurs députés de la gauche otn fait appel au gouvernement pour qu'une dernière tentative volontaire de recrutement fut faite avant l'imposition de la mesure de conscription. Comment pourrait-on se rendre à cet appel, avec la perspective d'élections générales qui causeraient un bouleversement d'un bout à l'autre du pays. Le Parlement, ajoute Sir Robert Borden, possède de vastes pouvoirs et en temps de guerre surtout où l'on peut évoquer la loi de la milice et ses prérogatives sont encore plus grandes. Du reste, quelle importance peut-il y avoir pendant la guerre de discuter sur un point constitutionnel pour savoir si le terme du parlement, peut être modifié de cinq à sept ans, l'important pour nous, est de vaincre dans cette guerre.

Il est inutile d'insister, dit Sir Robert Borden, sur la gravité du moment et de la situation. La destinée du Canada est en jeu, à nous de faire notre devoir, et de le faire promptement. Il est bien entendu, ajoute le premier ministre, que lorsque le gouvernement propose de prolonger le terme du parlement il n'agit pas en mendiant, mais sa ligne de conduite lui est dictée par le devoir du moment et dans l'intérêt du Canada et de l'empire. On a pu dire, et avec raison, sans doute, que depuis le commencement de la guerre, ce gouvernement a commis des erreurs.

Admettons le fait, mais admettons aussi que tout gouvernement passant pour la première fois par la période d'expérimentation que nous avons dû traverser aurait commis des erreurs involontaires. C'est la nature humaine tout simplement, et personne n'est infaillible. Lorsque l'année dernière, dit Sir Robert Borden, j'ai demandé de prolonger le terme du parlement d'une année, j'ai ajouté que si l'opposition à la proposition était forte, je retirerais ma demande. A ceci, Sir Wilfrid Laurier avait exprimé le désir de voir la demande acceptée à l'unanimité. Je répète donc aujourd'hui que si ma demande provoque de la controverse assez forte, je serai forcé de la retirer et de la porter en Angleterre. Mais ceci bien à regret, car ce serait causer des ennuis à l'Angleterre, au moment où toute son attention a besoin d'être concentrée sur le point essentiel de "Vaincre dans cette guerre". Sir Robert Borden a terminé en faisant un vibrant appel en faveur de l'union, de la concorde et de coopération de tous dans un but commun, celui de contribuer de toutes nos forces au triomphe des armées des alliés et en même temps d'assurer notre propre conservation et celle de l'Empire.

L'hon. M. Graham se lève alors, et annonce qu'il a un amendement à proposer à la résolution du premier ministre : "Tout le monde, dit-il, s'accorde sur ce point qu'il faut gagner la guerre, mais tout le monde n'est pas d'accord quant aux moyens à prendre pour arriver au même but Le Canada est entré dans cette guerre volontairement avec le même esprit que les pays qui ont voulu démontrer au monde entier que l'Allemagne a trop ambitionné en voulant dominer le monde et le réduire en esclavage. Nous sommes dans cette guerre pour de bon, et nous devons y rester jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à l'heure où sonnera la victoire.

Je ne suis pas de ceux, dit l'hon. M. Graham, qui prétendent que le Canada ne s'est pas montré à la hauteur de la situation Au contraire, je crois que depuis le commencement de la guerre, le Canada a fait noblement son devoir et il l'a fait généreusement.

L'hon. M. Graham a alors proposé l'amendement suivant : "Que la résolution ne soit adoptée qu'après que le parlement aura passé une législation pourvoyant à l'impôt sur la richesse, l'utilisation des réserves nationales pour des fins de guerre, la construction des navires pour le transport des troupes et la production des produits alimentaires pour nos soldats "

Sir George Foster regrette que le député de Renfrew ait jugé à propos en cette heure difficile, de faire une attaque intempestive, non justifiée, de la conduite du gouvernement, depuis le commencement de la guerre. On se serait attendu, dit Sir George Foster, que l'hon. M. Graham aurait fait au moins quelques suggestions, après avoir signalé tant d'erreurs, de bévues et de turpitudes, mais il s'est limité au rôle de vulgaire accusateur sans même tenter d'offrir les moindres preuves aux accusations.

On reproche au gouvernement de n'avoir pas fait son devoir depuis le commencement de la guerre, mais on refuse également de lui rendre cette justice et de reconnaître vaillamment, ce qui a été fait par le gouvernement.

On lui refuse probablement le mérite d'avoir levé une armée de plus de quatre cent mille hommes et tout ce qu'elle comporte de responsabilités de tout genre. Ce sont là des reproches qu'on nous fait qui ne valent guère la peine d'être relevés. Sir George Foster a alors parlé du rôle de nos héros à la guerre, puis il a fait un éloquent appel en faveur de la prolongation du terme du parlement.

L'hon. M. Pugsley déclare qu'il ne partage pas l'opinion du Premier Ministre quand il dit que des élections générales seraient un bouleversement dans le pays. Au contraire, dit M. Pugsley, qu'une élection serait bien vue dans tout le pays et loin d'être mal accueillie, elle serait le moyen de satisfaire l'opinion publique qui la demande à grands cris. M. Pugsley dit que personnellement il favorise la dissolution des Chambres et des élections générales.

M. Pardee, député libéral conscriptionniste, rappelle que lorsqu'il a voté en faveur de la conscription, il avait demandé en même temps la conscription de la richesse, ce qui n'a pas été accordé. L'amendement est conforme à ses vues et il va l'appuyer.

L'amendement a alors été mis au vote et a été défait par soixante et un à soixante-dix-huit, soit une majorité de dix-sept pour le gouvernement.

Ceux du côté du gouvernement qui ont voté l'amendement sont MM. Barrette, Dr Paquet et Bellemare ; du côté de la gauche, ceux qui ont voté avec le gouvernement contre l'amendement, sont le Dr Clark et M. Champagne.

La Chambre a alors passé à la discussion sur la résolution.

Sir Wilfrid Laurier rappelle les paroles de sir Robert Borden, citant les paroles du chef de l'opposition, l'an dernier, lorsque la Chambre a adopté unanimement la proposition de prolongation du Parlement ; les choses sont changées depuis lors et sir Wilfrid Laurier déclare qu'il est prêt à porter toute la responsabilité de ses actes et de son attitude sur cette résolution.

Depuis le commencement de la guerre, dit sir Wilfrid Laurier, j'ai voulu coopérer avec mon parti autant que possible à faciliter le travail du gouvernement en rapport avec le mouvement de la guerre J'ai favorisé, l'an dernier, le passage de la résolution prolongeant d'une année la durée du Parlement. Mais les choses sont changées, cette année, et notre attitude ne peut plus être la même.

Une nouvelle situation s'est développée. La question de conscription est venue fondre sur nous, et nous avons été incapables de l'appuyer. Touchant à la question de coalition, sir Wilfrid Laurier dit qu'on a jugé à propos de lui demander de faire partie d'un tel cabinet à la onzième heure, c'est-à-dire quand il était trop tard, et encore lorsqu'il en fut question, le projet de conscription régla toute l'affaire. J'étais, ajoute sir Wilfrid Laurier, en faveur de l'enrôlement volontaire et j'y aurais donné toute mon énergie. On refusa de m'écouter et il ne fut plus question pour moi d'un cabinet de coalition devenu impossible à cause de la conscription. Revenant à la question de la résolution du premier pour prolonger le terme du Parlement, sir Wilfrid dit : " Le gouvernement peut et à la force de passer cette mesure mais il n'en a pas le droit."

Le Dr Clark a exprimé son regret de voir quelle attitude sir Wilfrid Laurier prenait sur cette question. Il a déclaré qu'à son point de vue une telle attitude n'était pas patriotique. Il a fait un appel suprême en faveur de la coalition.

L'hon. M. Oliver s'est prononcé en faveur de la dissolution des Chambres et d'élections générales. La résolution a alors été mise aux voix, et a donné un résultat de soixante-deux à quatre-vingt-deux, soit une majorité de vingt pour le gouvernement.

Ceux du gouvernement qui ont voté avec la gauche contre la résolution sont : L'hon. M. Patenaude et MM. Paquet, Girard, Bellemare, Descaries.

Ceux du côté de la gauche qui ont voté avec le gouvernement pour la résolution sont : MM. Guthrie, Dr Clark, Champagne, Cruise, Turriff et Thompson, de Qu'Appelle.

Un canot chavire à Notre-Dame du Lac et les six jeunes gens qui le montaient se noient.

Notre-Dame du Lac, Qué, 18 juil.—Six jeunes gens se sont noyés après souper lundi soir. Tous les corps ont été repêchés. Les noyés étaient tous des gens de la place. Ils se nomment L. St-Pierre, Jos. Potvin, Robt. Bouchard, R. St-Pierre et deux fils de M. P. Binet.

La tragédie a eu pour cause le chavirement d'un canot à voile.

Mort tragique d'un baigneur

Montréal, 18.—On a trouvé, hier, plus bas que les rapides de Lachine, le corps d'un individu non identifié se tenant debout appuyé sur une énorme pierre. L'inconnu était en costume de bain.

LE JEUNE ROI DE GRECE PERDRAIT SON TRONE

M. Vénizélos est à bout de patience et si le jeune Alexandre continue à s'opposer à ses volontés il devra, lui aussi, abdiquer

LA PARTICIPATION GRECQUE

Washington, 18.—Des informations de source autorisée permettent d'affirmer que le roi Alexandre de Grèce perdra, lui aussi, sa couronne, s'il continue à s'opposer aux volontés du premier ministre Venizelos. Ce dernier est à bout de patience et il aurait signifié au jeune monarque le sort qui l'attendait s'il persiste dans son obstruction.

La participation de la Grèce à la guerre ne saurait être effective qu'à condition que les Alliés fournissent abondamment les munitions dont elle a besoin.

CARSON QUITTE LE POSTE

Sir Edward Carson quitte son poste de premier Lord de l'Amirauté et entre dans le cabinet de guerre comme ministre sans portefeuille. Il est remplacé par Sir Eric Campbell Geddes.

CHANGEMENTS

Londres, 18—Sir Edward Carson a abandonné le poste de premier lord de l'Amirauté et reste dans le cabinet comme ministre sans portefeuille, d'après un communiqué au sujet des remaniements ministériels.

Sir Eric Campbell Geddes qui était directeur général du service des munitions devient premier lord de l'Amirauté.

Winston Spencer Churchill succède au Dr Christopher Addison, comme ministre des munitions. Edouard Samuel Montague devient secrétaire d'Etat pour l'Inde.

Cette dernière nomination est particulièrement bien vue du public, car le titulaire a une grande connaissance des affaires de l'Inde.

Tous ces changements ont été causés par la démission de M. Chamberlain et ils ont causé deux grandes surprises : la nomination de Sir Eric Geddes et de Winston Spencer Churchill.

Encore dernièrement on était certain en Angleterre que M. Churchill prendrait la direction du bureau de l'aviation.

La nomination de Sir Edward Carson dans le cabinet est beaucoup critiquée et elle causera certainement des misères à Lloyd George.

Retraite d'un ambassadeur

LE CONSUL ALLEMAND DE LA NORVEGE EST MIS A SA RETRAITE A LA SUITE DE CERTAINES DIFFICULTES.

Amsterdam, 18—Le " Berlin Reichsanzeiger " publie un avis officiel annonçant le rappel et la mise à la retraite de Herr Michaelis, l'ambassadeur allemand en Norvège.

En juin, des rumeurs avaient circulé que l'amiral Paul von Hintz avait succédé à Herr Michaelis. Ce dernier a été rappelé comme résultat de l'arrestation en Norvège de trois Allemands en rapport avec le récent complot pour faire sauter les navires norvégiens.

Mort de Mme T. Legendre

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Madame Veuve Timothée Legendre, née Isabelle Monfette, décédée aujourd'hui à Lorette, à l'âge de 83 ans.

La défunte était la mère de MM. Lazare et Joseph Legendre, anciens marchands, de Québec, de M. Omer Legendre, voyageur de commerce, de Montréal, de M. Alfred Legendre, comptable de Québec, de M. Arthur Legendre, percepteur du Revenu de la province de Québec, et de la Rév. Mère Saint-Timothée, supérieure du couvent du Bon Pasteur, à Biddeford, Maine, Etats-Unis.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à neuf heures et demie, en l'église de S.-Jean-Baptiste de Québec.

Nous prions la famille en deuil d'agréer nos bien vives sympathies.

Plusieurs chevaux brulés

S.-Lambert, 18.—Cinq chevaux et plusieurs écuries appartenant à Trudeau Frères, ont été brûlés, ce matin. Les pertes sont considérables.

L'Espagne et le president Wilson

LE PRESIDENT DES ETATS-UNIS JUSTIFIE L'EMBARGO SUR LES EXPORTATIONS.

Paris, 18.—Le correspondant à Madrid de " l'Echo de Paris " annonce que l'ambassade des Etats-Unis à Madrid a rendu publique hier une note du président Wilson au gouvernement espagnol, pour justifier les mesures prises par les Etats-Unis au sujet des exportations.

D'après la dépêche, la note explique que les mesures étaient indispensables pour la conservation des vivres et des matières premières nécessaires pour l'armée et la marine. La proclamation du président Wilson sur l'interdiction de l'exportation de certains approvisionnements était jointe à la note.

La politique du Dr Michaels

"NE LAISSONS PAS LES PEUPLES ETRANGERS SE MELER DE CE QUI SE PASSE CHEZ NOUS

Amsterdam, 18 juil.—"Nous devons nous arranger de façon à ce que l'ennemi ne se mêle pas des affaires qui concernent l'intérieur de notre pays et éviter toutes disputes intestines jusqu'après la guerre."

C'est la déclaration qu'une dépêche du "Berlin Lokal Anzeiger" attribue au chancelier Michaelis. Le journal ajoute que ces mots résument la politique fondamentale du successeur de Hollweg.

Il aurait ajouté : "Quand nos ennemis verront que leur espoir de briser notre unité est vain, ils seront plus disposés à accepter la paix."

Les atrocites autrichiennes

LES AUTRICHIENS DEVASTENT LES VILLES DU MONTENEGRO AVEC UN ACHARNEMENT DE BETES FAUVES.

Paris, 18.—Une dépêche adressée de Rome à l'Agence Havas dit que la Tribuna " publie l'interview d'un "patriote bonténégrin" de laquelle il ressort que les Autrichiens dévastent le Monténégro avec un acharnement plus terrible encore que celui apporté aux ravages commis en Belgique, en Serbie et en Roumanie.

" Les Autrichiens agissent avec une férocité telle qu'aucun doute n'est permis sur leurs réelles intentions. Ils veulent exterminer la race monténégrine, dont le patriotisme indompté ne peut être brisé, déclare la personne interviewée."

Le peuple meurt de faim, des centaines de personnes périssent chaque jour ; un si grand nombre est déporté en Autriche que l'on peut redouter l'anéantissement prochain de la race monténégrine.

DERNIER BULLETIN DU FRONT ANGLAIS

LES ANGLAIS FONT UN GAIN PENDANT LA NUIT ET PRENNENT DES PRISONNIERS.

Londres, 18—Le feld-maréchal Haig a donné les nouvelles suivantes aujourd'hui du front anglais en France:

" A l'est de Monchy-le-Preux, des combats isolés pendant la nuit nous ont permis de faire un autre gain de terrain et de capturer quelques prisonniers.

"Au nord-est d'Ostaverne, aux environs de Boesinghe, nous avons fait des prisonniers et avons tué plusieurs ennemis dans des raids réussis. Près de Wietje, des détachements ennemis furent repoussés."

Emeutes fatales et greves

Rio de Janeiro, 18—Les anarchistes ont soulevé des émeutes dans plusieurs villes du Brésil aujourd'hui. Quatre personnes ont été tuées à Campinas. Les anarchistes ont proclamé des grèves générales à Santos, à Soo Paulo et Campinas

Violents incidents au Reichsrath

UN DEPUTE TCHEQUE DENONCE L'ALLEMAGNE AVEC UNE GRANDE VIOLENCE, DECLARANT QUE LA HAINE DU MONDE ENTIER ETAIT TOURNEE VERS L'ALLEMAGNE.

Zurich, 18.—Le Reichsrath autrichien a été le théâtre de scènes tumultueuses lorsque, si l'on en croit une dépêche de Vienne. M. Praschek, ancien ministre tchèque, déclara que la haine du monde entier était dirigée, non point contre l'Autriche, mais contre l'Allemagne, et que l'Autriche devrait se séparer de son alliée.

" Comment pouvons-nous obtenir la paix, s'est écrié M. Praschek, si nous restons avec l'Allemagne ? Nous faut-il continuer à sacrifier nos intrêts aux plans d'expansion de l'Allemagne ? Devons-nous continuer à nous courber devant le militarisme allemand qui nous a entraînés dans la guerre ? "

L'orateur déclara que des députés tchèques avaient été emprisonnés pour avoir essayé d'amener une alliance de l'Autriche avec la Russie et la France ; il ajouta que si l'on avait l'intention de les déclarer traîtres, tous les Tchèques qui pensent comme eux méritent la même appellation.

Belle victoire francaise

Paris, 18.—Les Français ont déclanché une puissante attaque hier matin sur la rive gauche de la Meuse, capturant les positions allemandes sur un front de plus d'un mille et demi à une profondeur d'environ deux tiers de mille.

Après une forte préparation d'artillerie, nos troupes allèrent à l'attaque des lignes ennemies à 6.45 heures à l'ouest de la colline 304. Malgré la défense énergique de l'ennemi, nous avons capturé en quelques minutes les tranchées qu'il occupait depuis le 30 juin.

Poursuivant nos succès, nous primes d'assaut des positions teutonnes plus loin sur un front de 2,500 mètres des deux côtés de la route entre Esnes et Malancourt. Toute la première ligne allemande tomba entre nos mains. Un peu plus tard, la seconde ligne ennemie fut également conquise après un combat ardu dans lequel nos soldats firent preuve d'un courage admirable.

Dans l'après midi, l'ennemi lança plusieurs contre-attaques, lesquelles furent broyées par notre feu. Les Allemands subirent des pertes énormes. Le nombre des prisonniers non blessés s'élève 425, parmi lesquels se trouvait des prisonniers.

Londres, 18.—Le rapport officiel des quartiers-généraux anglais en France publié hier soir dit :

" Nous avons capturé quelques prisonniers et amélioré nos positions un peu au cours des combats locaux qui se sont produits de bonne heure, ce matin à l'est de Monchy-le-Preux.

" Bien que nos aéroplanes fussent contrariés par des nuées épaisses et des vents violents, ils accomplirent beaucoup de bon travail hier en coopération avec notre artillerie De plus, nos machines allèrent jeter un grand nombre de bombes en divers endroits importants au point de vue militaire derrière les lignes ennemies.

" Dans l'après-midi, plusieurs combats eurent lieu dans l'air au cours desquels six aéroplanes ennemis furent abattus. L'un d'eux dut atterrir dans nos lignes ; trois autres furent mis hors de contrôle. Toutes nos machines sont revenues."

BULLETIN FRANCAIS

Paris, 18 juil.—L'ennemi a maintes et maintes fois essayé aujourd'hui de reprendre le terrain que les Français leur ont enlevé hier autour de Verdun. Le bulletin officiel du jour dit que les Allemands ont bombardé les positions de Verdun avec violence et ont envoyé pendant la nuit leurs masses d'hommes à l'assaut de la nouvelle ligne tenue par les soldats du général Pétain. L'ennemi a subi de grandes pertes et n'a rien gagné.

En Argonne, des raids allemands ont été repoussés. Le Kronprinz est retourné à l'endroit d'où il y a plus d'un an il déclancha son attaque dans le but de prendre Verdun.

Triste drame de l'ivrognerie

A COTE DE SON COMPAGNON MORT D'AVOIR TROP BU, ON TROUVE SON AMI IVRE-MORT

Ottawa, 18.—Un drame de l'ivrognerie s'est déroulé hier soir près du village d'Aylmer, à sept milles d'Ottawa. Un nommé Wm. Boisvert, d'Ottawa, a été trouvé mort dans une voiture, pendant qu'à côté de lui gisait un nommé Antoine Gravel, d'Aylmer, ivre-mort.

Le coroner a examiné le cadavre de Boisvert, ce matin, et a décidé que le malheureux est mort de suffocation.

Les Russes retraitent

Pétrograd, 18 juil.—L'ennemi a forcé les Russes à retirer leur ligne au sud de Novica. En effet, le bulletin officiel d'aujourd'hui dit :

" L'ennemi a occupé une hauteur au sud de Novica. Nous nous sommes lentement repliés vers Bereznik-

SEPT ANS DE TORTURES

Rien n'avait Pu le Guérir avant de prendre "FRUIT-A-TIVES".

ALBERT VARNER

Buckingham, Qué., 3 mai 1915.

"Pendant sept ans, j'ai souffert d'affreux *maux de tête et indigestions*. J'avais des gaz dans l'estomac, après mes repas il me venait un goût amer dans la bouche, et parfois j'avais des nausées et des vomissements, avec une constipation chronique. J'allai voir plusieurs médecins et j'écrivis à un spécialiste de Boston, mais sans bénéfices. J'ai essayé une quantité de remèdes mais rien ne me soulageait. *Finalement, un ami me conseilla "Fruit-a-tives"*. J'ai pris de cette merveilleuse préparation aux fruits, et elle m'a guéri".

ALBERT VARNER.

50c. la boîte, 6 pour $2.50, grandeur échantillon, 25c. Chez tous les pharmaciens, ou envoyé franc de port, sur réception du prix, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Les coleres du mont Etna

UNE RECENTE ERUPTION DE CE VOLCAN A SEME LA TERREUR DANS LES ENVIRONS—FLEUVE DE LAVES.

Catane, Sicile, 18.—La dernière éruption du mont Etna, quoique très brève, a semé la panique parmi la population des districts environnants.

Le professeur Pond, un expert dans les choses qui concernent les volcans, de retour d'une visite au cratère, a déclaré que l'éruption a pris des proportions très considérables. La colonne de lave atteignit une hauteur de 2,500 pieds au-dessus du cratère et en 35 minutes un courant de lave de 10 à 25 pieds d'épaisseur couvrit un mille de terrain.

La conscription des etrangers

Washington, 18.—Le sénateur Chamberlin présentera une résolution au Sénat à l'effet de permettre aux alliés de conscrire leurs sujets actuellement aux Etats-Unis. Le Canada et l'Australie qui n'ont pas le service obligatoire pourront continuer à faire l'enrôlement dans la république. Cette mesure qui sera adoptée, assure-t-on, pourvoira à fournir un million d'hommes aux Alliés.

Les Allemands forcent les coffres

UNE JOLIE BESOGNE DES ALLEMANDS DANS LA VILLE CONQUISE DE SAINT-QUENTIN.

Genève, 18.—Un avocat français, interné à Genève, a appris hier indirectement d'un de ses amis, banquier à S.-Quentin, que les Allemands ont forcé les coffres de sûreté de toutes les banques de S.-Quentin et y ont dérobé le contenu en argent, ainsi que les comptes de banque privés Le tout fut envoyé en Allemagne.

L'opération se fit en présence des directeurs et des commis des banques, qui refusaient d'ouvrir les coffres de sûreté.

Le nombre des fous ugmente

ON ATTRIBUE CETTE AUGMENTATION DU NOMBRE DES FOUS A MONTREAL AUX EMBARRAS FINANCIERS.

Montréal, 18—Le nombre d'aliénés qui ont été conduits aux asiles en 1916 s'élève à 414, comparativement à 343 en 1915. Selon le rapport de l'asile S.-Jean-de-Dieu, cette augmentation est due aux soucis causés par les embarras financiers de certaines familles, en ces temps sombres, et à l'usage de l'alcool par les ouvriers surchargés de travail dans les usines.

LE GENDRE ET LE BEAU-PERE MEURENT TRAGIQUEMENT PRESQUE A LA MEME HEURE.

Montréal, 18—Une coïncidence tragique autant qu'extraordinaire est survenue, hier, lorsque Zenon Bourbonnais, 22 ans, s'est noyé aux Cèdres et que son beau-père 70 ans, mourait subitement à S.-Dominique. Les deux morts sont survenues en moins d'une heure.

Au Parlement Federal

Ottawa, 12—La Chambre a fait des progrès hier sur le bill de la conscription, et on a atteint la dernière clause. Tout de même on est revenu sur toutes les clauses, car toutes n'ont été adoptées que partiellement

L'hon. M. Oliver, le lieutenant de Sir Wilfrid Laurier, au cours de la discussion, a exprimé la crainte qu'il entretient que la province de Québec ne serait pas appelée à contribuer la grosse part dans la levée des cent mille hommes. Il croit que c'est une indignité. Le lieutenant de Sir Wilfrid Laurier a protesté vigoureusement contre la protection que le gouvernement semble apporter à la province de Québec. Il voudrait que la province de Québec fournisse la grosse partie des 100,000 recrues.

L'hon. M. Sévigny a été attaqué par M. Lapointe, de Kamouraska et l'hon. M. Oliver parce qu'il avait donné certains chiffres que comporterait l'enrôlement obligatoire. L'hon. M. Sévigny a mis la chose au clair de façon à réduire la gauche à quia.

S'il en dépendait de M. Turriff député libéral d'Assiniboia, les prêtres seraient soumis à la conscription comme tous les autres citoyens. Il enverrait au front tous les jeunes prêtres et curés des paroisses, du moment qu'ils sont d'âge militaire. Voici du reste, ce que dit M. Turriff :

M. TURRIFF

" Il ne semble pas être juste envers le clergé, de l'exempter de la conscription ; les classes qui seront appelées, se composeront pratiquement de jeunes gens âgés de vingt à trente-cinq ans. Un bon nombre de membres du clergé sont rendus au front, soit comme ministres du culte, soit comme soldats pour défendre le drapeau. Je crois que les tribunaux devraient avoir le pouvoir discrétionnaire dans les cas d'exemptions de membres du clergé, mais d'une façon générale le clergé devrait être soumis aux mêmes obligations de service que les autres citoyens de ce pays. J'ai protesté contre l'exemption de la classe agricole comme classe, et je crois qu'il n'est que juste que le clergé ne soit pas exempté comme classe."

Sir Wilfrid Laurier.— Il vaudrait mieux mettre la loi martiale en vigueur immédiatement.

LE DEBAT

On a continué ensuite la discussion du bill de la conscription.

L'HON. M. MARCIL

L'honorable M. Marcil a demandé si un conscrit avait le choix du genre de service qu'il pourrait être appelé à faire.

L'hon. M. Meighen.—Non.

M. Marcil.—Un juge peut-il refuser d'agir sur un tribunal.

L'hon.M. Meighen.— Ce cas n'est pas prévu, mais il est peu probable qu'il se présenterait.

M. DEVLIN

M. Devlin.—Quel sera le rang d'un conscrit au moment où il sera conscrit ?

L'hon. M. Meighen.—Tous les conscrits seront simples soldats, et les autorités militaires auront le contrôle du rang qui pourra subséquemment être accordé ; le conscrit sera sur le même pied que le soldat qui se sera enrôlé volontairement.

L'HON. M. OLIVER

L'hon. M. Oliver.—Quand le chiffre de cent mille hommes aura été atteint est-ce à dire que ce sera là la fin de la participation du Canada à la guerre, en fait d'hommes ?

L'hon. M. Meighen.—Il appartiendra au parlement de décider de ce qu'il sera sage et opportun ou urgent de faire.

SIR ROBERT BORDEN

Sir Robert Borden.—Le parlement se réserve le droit de lever un plus grand nombre d'hommes que cent mille, si c'est nécessaire dans le temps. Il est bien entendu que la levée des cent mille hommes n'a rien de commun avec la promesse de fournir cinq cent mille hommes du Canada pour être envoyés au front.

L'hon. M. Oliver fait remarquer que d'après des chiffres fournis par le ministre de la Milice, il y aurait soixante-quinze mille militaires qui se sont enrôlés, et qui n'ont jamais été ou n'iront jamais au front.

LE COLONEL CURRIE

Le colonel Currie.—Je crois qu'il est nuisible à la cause du Canada et des Alliés, de donner des chiffres comme ceux qui sont mentionnés. C'est fournir des renseignements à l'ennemi.

L'hon. M. Oliver.— Combien de classes le gouvernement se propose-t-il d'appeler dans son bill de conscription ?

L'hon. M. Meighen.—C'est impossible de le dire, mais si la discussion sur le bill se faisait plus promptement afin qu'on puisse mettre la mesure en vigueur, le plus tôt possible, on pourrait facilement s'en rendre compte.

L'hon. M. Oliver.—Pourquoi n'appelez-vous pas dès maintenant l'enrégistrement de la première classe de conscrits et gagner ainsi du temps ?

L'hon. M. Meighen.—Ça n'avancerait à rien, en ce sens que ça ne nous fournirait que l'âge et le nom sans les qualifications les aptitudes, l'état physique et autres

LA PART DES PROVINCES

L'hon. M. Oliver.— Quelle sera la proportion de conscrits dans chaque province ? L'hon. M. Sévigny a donné dans son discours sur le bill de la conscription, des chiffres par provinces. Sont-ils exacts ?

L'hon. M. Meighen.—Le nombre de conscrits par province n'a pas encore été décidé et il est impossible de le prévoir dans le moment. Quant aux chiffres mentionnés par l'hon. M. Sévigny ce dernier ne les a nullement donnés comme étant définis, autorisés ou officiels.

L'hon. M. Oliver est d'avis que le moyen le plus juste de faire la préparation de la mesure de conscription avait été imposée dès serait de faire le calcul comme si la le commencement de la guerre, déduire de ces chiffres par provinces, le nombre qui a été recruté dans chaque province, puis d'établir ensuite la proportion à prendre maintenant dans chaque province pour lever les cent mille hommes. De cette façon, les provinces qui ont fourni largement jusqu'ici auraient peu à fournir maintenant et les provinces qui ont peu fourni jusqu'ici, seraient appelées à fournir plus généreusement maintenant.

M. MEIGHEN REPOND

L'hon. M .Meighen.—Le gouvernement ne se propose pas d'adopter une telle méthode car son but est de trouver les cent mille hommse dans quelque province que ce soit, afin de faire souffrir le moins possible l'agriculture et les industries.

M. Edwards, de Frontenac, qui n'a pas une affection reconnue pour les Canadiens-français, demande à l'hon. M. Meighen s'il pouvait mentionner le nom d'une province qui n'avait pas fait son devoir dans l'enrôlement.

M. Edward espérait obtenir le nom de "Québec".

L'hon. M. Oliver.—Je puis mentionner la province d'Ontario qui avec une population de 371,660 jeunes gens d'âge militaire, n'a fourni que 168,000 soldats.

SIR SAM INTERVIENT

Sir Sam Hughes.—On devrait mettre fin à l'habitude de qualifier de "slackers" ou de lâcheurs, ceux qui sont plus utiles à la cause des alliés, en restant au Canada qu'en allant au front.

Le colonel Currie.—Il est malheureux qu'un certain esprit de fanatisme soit intervenu dans le mouvement militaire au Canada. Au commencement il y a eu discorde entre le "British born" et le "Canadian born", et maintenant on s'attaque aux Canadiens-français. C'est un fait regrettable et la question de nationalités n'aurait jamais dû être évoquée. Le Canada tout entier est prêt à faire son devoir mais il n'appartient pas à une section du pays d'irriter une autre section de ce pays."

LA QUESTION DU QUEBEC

Revenant à l'application du bill de la conscription, l'hon. M. Oliver dit : "Supposons qu'un homme ne répond pas à l'appel de la conscription quand cet appel sera fait, que lui arrivera-t-il ?

L'hon. M. Meighen.—Il passera devant une cour martiale, puis sera envoyé en prison. L'hon. M. Oliver a lu alors un passage du discours de l'hon. M. Meighen il y a quelques jours, au sujet de l'application du bill de la conscription dans la province de Québec. Dans ce discours, M. Meighen déclarait "que la province de Québec serait moins affectée que les autres provinces, vu que cette dernière est presque exclusivement agricole, et que le cultivateur de Québec se marie plus jeune que dans les autres parties du Canada." M. Oliver conclut que la province de Québec serait privilégiée en cette affaire, et que ce serait une injustice à faire aux autres provinces. Il proteste au nom de la province d'Alberta.

L'hon. M. Meighen.— Le gouvernement n'a nullement en vue de favoriser spécialement la province de Québec, mais ce qu'il entend faire, c'est de voir à ce que le Canada ne souffre pas dans sa production agricole et dans sa production industrielle, et que ce pays prenne les moyens les plus efficaces d'aider aux alliés en leur fournissant les produits agricoles et industriels et cela dans la plus grande quantité possible.

L'hon. M Marcil.—Comment se rendra-t-on compte que tel ou tel individu ne s'est pas rapporté quand sa classe aura été appelée.

L'hon. M. Meighen.—Il y aura toujours des personnes inspirées de patriotisme, qui pourront en informer les autorités.

Sir Wilfrid Laurier.—Si le gouvernement compte sur les informeurs pour se renseigner, il s'exposera à des erreurs de justice et à des ennuis.

QUESTION A M. SEVIGNY

L'hon. M. Oliver voyant l'hon. M. Sévigny à son siège, lui demande sur quoi il s'était basé pour faire la proportion par provinces, du chiffre qui pourrait être levé par la conscription. Ainsi il y a Ontario, pour vingt-cinq mille hommes et Québec pour vingt-cinq mille hommes également.

L'hon. M. Sévigny.—J'ai donné ces chiffres pour montrer qu'il serait relativement facile de lever cent mille hommes dans tout le Canada.

M. Lapointe de Kamouraska.—L'hon. M. Sévigny a déclaré à Québec, que la province de Québec pouvait facilement contribuer vingt-cinq mille hommes. Il prétend que Montréal pourrait fournir dix mille hommes sur ce chiffre total et la ville de Québec mille. Sur quelle autorité se base-t-il, pour faire ces déclarations?

L'hon. M. Sévigny.—J'ignore quel sera le chiffre d'enrôlement obligatoire qui sera imposé à la province de Québec. J'ai dit moi-même, vingt-cinq mille pour le simple besoin de présenter un argument, et dans le but de donner une base à mon raisonnement. Il est possible que le chiffre soit de la moitié de vingt-cinq mille hommes. Mais admettons pour argumenter que le chiffre serait de vingt-cinq mille, il pourrait être reparti comme suit, Montréal 10,000 ; Québec, mille, les douze cents municipalités de la province dix hommes chacune, soit douze mille hommes. Le tout formerait un total de vingt-trois mille et les deux autres mille, pourraient être fournis par des petites villes comme Hull, Sherbrooke, Trois-Rivières et autres. Je suis persuadé qu'un nombre de vingt-cinq mille hommes ainsi reparti ne saurait guère nuire à l'agriculture ou aux industries. De plus, le nombre serait si minime dans chaque municipalité, qu'on ne pourrait guère protester. Ce serait en même temps glorieux pour la province de Québec, de contribuer ce nombre additionnel de soldats et la province de Québec n'aurait pas à y perdre dans l'estime générale pendant et après la guerre.

M .McLean, député conservateur de Toronto, ne trouve pas la loi de conscription assez claire. Elle est, dit-il, obscure et embrouillée.

L'hon. M. Doherty répond que le ministre de la justice se chargera tout de même de son interprétation et de son exécution.

M. McLean est d'avis que la Chambre devrait se hâter de passer cette mesure afin de l'appliquer le plus tôt possible. Le moment actuel devrait être consacré à administrer les affaires de la guerre, et non à faire des discours.

Sir WILFRID LAURIER.—Alors asseyez-vous.

M. McLean s'exprime en faveur d'un gouvernement de coalition qui représenterait tous les éléments du pays

NOUVELLE CLAUSE

L'hon M Meighen a causé une surprise a la Chambre lorsqu'il a soumis "l'ajoute" suivant au bill de la conscription :

Clause 15.—Toute personne comprise dans l'une des classes indiquées par la section 3 et qui contrevient à aucune des dispositions de cet acte ou des reglements faits en vertu du dit acte, sera coupable de délit et passible, sur conviction sommaire, d'une amende pas moindre de cent piastres et de pas plus de cinq cents piastres, et à l'emprisonnement pour un terme n'excédant pas douze mois et pas moins d'un mois, ou des deux pénalités.

Toute personne qui, par le moyen de communications écrites ou orales, de discours ou déclarations publiques, conseille, dirige ou influence les hommes, ou l'un des hommes mentionnés ou à être mentionnés ou compris dans aucune des classes ci-dessus mentionnées, de manière à ce qu'ils contreviennent à la loi, désobéissent en refusant ou en négligeant de se conformer à toutes ou aucune des exigences d ela présente loi, ou des règlements qui en découlent, ou qui volontairement résistent, font obstruction, retardent, ou tentent volontairement de résister, de faire obstruction, gêner ou retarder, ou qui persuadent, incitent, influencent, ou tentent de persuader, inciter ou influencer toute personne ou toute classe de personnes, tout groupe à résister, à faire obstruction, ou empêcher l'exécution du présent acte de quelque façon que ce soit dans son but et son objet, sera coupable de délit et sera passible, sur conviction par voie sommaire, d'un emprisonnement pour un terme pas moindre d'une année et de pas plus de cinq années.

Nulle procédure autorisée ou pendante devant aucun des tribunaux créés par cet acte, et nulle décision d'aucun de ces tribunaux ne pourra par voie d'injonction, bref de prohibition, mandamus, certiorari, habeas corpus, ou autre procédure analogue ou autre provenant d'aucune Cour, être restreinte, suspendue, supprimée ou soumise à révision ou considération pour aucune raison, soit provenant de l'incompétence du tribunal, ou de nullité, défaut, vice ou irrégularité de la procédure ou pour toute autre cause que ce soit.

Rien de contenu dans cet acte ne pourra mitiger ou affecter la punition prévue par aucun autre acte ou loi ayant trait au délit d'assistance à l'ennemi, et rien ne pourra limiter ou affecter les pouvoirs du gouvernement en Conseil en vertu de l'acte des mesures de guerre 1914.

Toute personne qui imprime ou publie, ou qui incite à imprimer ou publier dans tout journal, périodique, tract, brochure, circulaire, ou toute autre publication, tout article, lettre, correspondance, ou écrit ayant pour but de conseiller, de persuader, d'influencer le public ou toute personne, corps ou classe de personnes à résister, à faire de l'obstruction, à retarder ou empêcher l'exécution de cet acte ou soumission à ces ordonnances, sera coupable d'une offense et sera passible, après procès ou conviction par voie sommaire, d'emprisonnement pour une période de pas moins d'un an, et n'excédant pas cinq ans, et que l'imprimeur ou l'éditeur du dit journal périodique, etc., ait été condamné ou non, ces journaux seront suspendus et le resteront jusqu'à la fin de la guerre."

Ottawa, 14.—L'hon. W.-J. Hanna, contrôleur des vivres, est à prendre des mesures pour fournir aux Anglais et aux alliés la nourriture dont ils ont besoin et pour augmenter la production au Canada.

Un comité spécial a été nommé pour s'occuper du problème du poisson canadien. Son premier travail sera de pourvoir le Canada central d'une ample provision de poisson à des prix raisonnables.

Les membres du comité sont MM. G.-Frank Beer, R.Y. Eaton, de Toronto, et M. F.-S. Wiley, de Port Arthur.

Ces hommes ont des qualifications spéciales pour ce travail. M. Eaton est un expert en questions de transport et M. Wiley connait parfaitement le commerce du poisson.

M. Beer est un expert en questions économiques.

Montréal, 14 juil.—Trente et un individus ont livré une bataille en règle, hier soir, à la police, au cours d'une descente dans une maison de jeu 404 rue S.-Dominique. Dès l'entrée des policiers dans la place, les lumières s'éteignirent et tandis que nombre d'individus se sauvaient les autres livraient une lutte sans merci aux constables, ceux-ci se servant de leurs bâtons et de leurs poings. Trente-un purent être pris, dont la plupart ornés de contusions et d'yeux au beurre noir. Un policier a eu l'oreille gauche arrachée.

BUREAU DU SOIR, 642 ST-VALIER
Téléphone 2375
Adrien Falardeau, LL.B.
AVOCAT
EDIFICE QUEBEC RAILWAY
Téléphone 2307

Ensevelis vivants

Récit émouvant d'un soldat français pris avec son camarade dans un écoulement d'abri

M. Pierre Ladoué raconte dans le "Correspondant" la tragique aventure qu'on va lire :

C'était le 16 décembre 1915, un lundi. Nous occupions, dans le secteur de V..., une position de première ligne, sur le sommet de la colline, à l'endroit où les tranchées allemandes étaient si rapprochees des nôtres qu'il fallait parler à voix basse et marcher avec précaution pour n'être pas repéré."

A six heures du matin, j'avais pris, comme caporal, la garde pour deux heures, dans un petit poste poussé jusqu'à quelques mètres des créneaux ennemis.

La première heure de faction s'était écoulée presque vite. On avait bu sa ration d'eau-de-vie et de café. On avait vu le jour poindre et se lever.

A l'un des guetteurs qui s'informait de l'heure, je venais de répondre : "Patience. Dans vingt minutes nous sommes relevés !" Déjà l'homme se voyait rentré dans la sape, à l'atmosphère lourde et malodorante, mais chaude, quand un départ de torpille lui fait lever la tête. Le coup est suivi d'un second, d'un troisième. L'ennemi répond. Et voilà, en une minute, que toute l'artillerie de tranchées se déchaîne, appuyée par l'artillerie à longue portée. C'est un "crapouillotage" en règle qui commence, fort inattendu à sept heures trois quarts du matin... Ainsi j'ai parlé trop tôt. Nous ferons du "rabiot."

Nous avions déjà supporté une demi-heure l'infernale musique. Les engins passaient par-dessus nos têtes, noirs oiseaux dans le ciel. Je me trouvais, avec un de mes hommes, disposant de pétards, sous l'abri que je viens de décrire, lorsqu'un véritable tremblement de terre, accompagné d'une détonation formidable, semble dérober le sol sous nos pieds. Tout craque et vire autour de nous.

Quand, à moitié assourdi et assommé, je parviens à reprendre mes sens, je me trouve accroupi ou à genoux, dans une obscurité complète, pressé de toutes parts par des objets durs et froids, que je reconnais au toucher : du bois, des pierres, des sacs à terre.

Une grosse torpille est tombée tout près du poste, ou dessus. L'abri s'est écroulé sur nous. Nous voilà bloqués, ensevelis.

Je me rends compte tout de suite de la situation. Nous ne pourrons sortir de là que si l'on vient nous délivrer ou si un autre projectile nous déterre. Mais comment viendra-t-on à notre secours, sous le feu immédiat des fusils et des grenades ennemis ? Et si un autre projectile éclate à proximité, ne rompra-t-il pas les derniers étais miraculeusement enchevêtrés qui nous ont sauvés de l'écrasement ? Ainsi le problème se pose à mon esprit dans sa netteté tragique. Il y a peut-être deux ou trois cents sacs de terre à remuer avant d'arriver jusqu'à nous. Il n'est pas possible que nos camarades commencent ce travail avant la nuit. Et d'ici là, pour peu que le crapouillotage continue, qu'en sera-t-il d'eux et de nous ?

Au fait, qu'est devenu Poirier, mon compagnon ? Je l'appelle. Derrière moi, une voix faible répond :

—Je suis là...

—Où ?

—Au fond...

—Attention au puits de mine. As-tu de la place ?

—Oui... je crois que je suis assis...

Obus, crapouillots, torpilles éclatent là-haut avec furie. Un instinct me pousse à me rapprocher de mon semblable plus profondément encore enfoncé dans le sein de la terre maternelle, qui s'est refermé sur nos têtes !...

Avec de grandes précautions, car je ne sais pas si le moindre mouvement que je ferai ne détruira pas l'équilibre des matériaux qui me couvrent, je dégage mes deux jambes dont l'une est endolorie, mais non brisée, c'est certain... J'ai pu allonger mes pieds en arrière dans le vide sur un plan incliné Me voilà à plat ventre. Je me laisse glisser.

Oh ! qu'est ceci, sous ma main ? Un des pétards tout armés qui étaient posés là-haut sur la grande caisse de grenades !... Le clou est enfoncé dans son logement. Un petit choc et la percussion se produisit, et le pétard éclate... Je parviens à le désarmer et je le laisse là... Mais les autres ? ils sont éparpillés au milieu des débris, ainsi que les grenades de toutes sortes les F, les P, les lacrymogènes, les suffocantes, les grenades à cuiller. Allons, mort au dehors, mort au dedans. J'aurai de la chance si j'en réchappe !

Mais je ne suis pas au bout de mes peines... Elles ne font que commencer...

En rampant à reculons, suivant que le vide se révèle derrière mois et permet le mouvement de mes pieds, je parviens jusqu'à Poirier et découvre qu'auprès de lui, à l'entrée de la galerie de mine, il est possible de se tenir assis ou à genoux, sous la protection d'un coffrage qui paraît solide. Mais que peut-on déterminer exactement dans ces ténèbres.

Après quelques mots d'encouragement à mon compagnon, je lui demande s'il n'a pas, dans sa poche, une bougie. Oui, il en a justement un petit bout. J'ai des allumettes. Mais... il y a le pétrole ; il y a des fagots goudronnés... par là, quelque part, sous nos pieds peut-être. Tant pis. On va prendre ses précautions. Il faut faire de la lumière... Cette obscurité est affolante. Il y faut essayer de "reconnaître" l'endroit où nous sommes et tâcher de l'aménager au mieux mieux pour attendre l'heure lointaine encore sans doute, où l'on viendra nous délivrer... peut-être

Sitôt la bougie allumée, je regarde la montre que je porte au poignet. Elle n'est pas arrêtée, elle marque neuf heures moins dix.

—Mon vieux, nous n'avons qu'à patienter. "Ils" ne pourront travailler qu'à la nuit. A cette époque-ci, le soleil se couche à quatre heures.

—Tu crois qu'ils pourront ?...

Un éclatement plus fort secoue jusqu'à ses fondements l'échafaudage qui craque... Un glissement... Une dégringolade de sacs... Est-ce l'écroulement complet, le broiement définitif ? Non... "Cela" tient encore... Mais le coup prochain peut-être va réaliser ce que je redoute ! Par bonheur, le bombardement semble se ralentir.

Maintenant, mon estomac me rappelle que l'heure de la "soupe" doit être être proche. Je frotte une allumette et regarde ma montre. Onze heures.

—Poirier, tu n'as rien à manger ?

—Rien.

—Moi non plus...

Nos musettes et nos sacs sont restés dans la sape et nos cartouchières ne contiennent pas de vivres. J'explore mes poches dans l'espoir d'y découvrir par extraordinaire quelque morceau de chocolat... Je ne trouve rien qu'une minuscule pastille de gomme qui, un instant du moins, trompera ma faim... Et voilà mon déjeuner achevé... Je ne veux pas penser à l'avenir, à ce qui arrivera ce soir, cette nuit, si l'on ne parvient pas à nous dégager.

Non, c'est trop affreux...ils nous tireront de là, les nôtres, ils ne nous laisseront pas mourir de faim dans ce sépulcre ! A la nuit, ils commenceront les travaux, peut-être avant, si c'est possible. Peut-être travaillent-ils déjà...

Le crapouillotage est fini. Des deux côtés on se restaure sans doute. Le bombardement a cessé. Tout est calme maintenant.....il se peut que les nôtres profitent de l'accalmie pour nous porter secours... Je prête l'oreille anxieusement....Nul bruit de pioche... Rien.. rien... Je n'entends rien... On ne fait rien pour nous... on nous abandonne... On nous croit morts !

J'étais injuste ; j'appris plus tard que, sur l'ordre du commandant de compagnie, les hommes de ma section, sous la direction des sous-officiers Levassor et Blangy, avaient, au contraire, tenté l'impossible.

Je voudrais entendre quelque chose... Je colle encore mon oreille contre les sacs. Rien... Le silence... Autour de moi, la matière sourde, inerte, insensible. J'ai envie de crier... A quoi cela servirait-il ? Et puis, si les Boches entendaient....Il faut se taire. Pourtant, cela me ferait du bien de parler.

—Poirier!....

—Je suis là.....

—Je m'en doute bien mon pauvre vieux....C'est long, hein?

—Ah! oui, quelle heure?....

Je consulte de nouveau ma montre à la lueur d'une allumette.

—Midi. Tu es mal?

—Pas très bien. J'ai les jambes mortes. Tu crois qu'ils pourront nous avoir?

—Mais oui ce soir.... Il faut attendre, que veux-tu, nous n'avons qu'à attendre....Il faut patienter.

—Dire qu'un quart d'heure plus tard nous étions relevés? Les autres ils doivent avoir été tués, là-haut !

—Peut-être que non, on ne sait pas.

De nouveau, nous gardons le silence. Toujours aucun bruit de pioche ....

A une heure, le bombardement recommence. Ce sont de gros obus, cette fois, qui tombent sur nos lignes et font trembler le sol labouré par les crapouillots et les torpilles. Si l'un d'eux vient percuter trop près de l'endroit, où nous sommes notre compte est bon. Si l'éclatement se produit sur les ruines même du petit poste, plus nette encore est notre situation..... Les points de chute demeurent heureusement assez éloignés.

Il est environ trois heures et demie quand la Mort, qui a peur, dirait-on, de se laisser oublier, se présente à nous sous une forme nouvelle et non moins effroyable.

Une mine vient de sauter—camouflet français ou ennemi, on ne sait—au fond d'une galerie voisine et les gaz s'échappent à travers les fissures du sol montent du puits, sourdent de toutes parts nous prennent à la gorge, nous asphyxient. Cette fois, il semble bien impossible que nous en réchappions.

Mais Dieu nous protège encore. Bonheur providentiel: l'ébranlement de toute la masse qui forme couvercle sur ma tête, a par suite du déplacement de quelques sacs, ouvert un jour étroit tout en haut. Par là, un petit coin du ciel bleu apparaît une lueur se glisse, un rayon d'espoir. Le salut est de ce côté.

Il s'agit d'agrandir ce trou et de sortir, sortir à tout prix, même sous les balles; il faut fuir ces émanations qui rendent l'air irrespirable. Mourir pour mourir, mieux vaut que ce soit face au ciel.

Il faut se hâter, vite, vite !Et pourtant, je risquerais, par un mouvement maladroit, de faire ébouler sur nos têtes tout l'amoncellement dont la chute nous précipiterait de nouveau au fond du trou, où nous resterions, cette fois c'est bien certain.

J'ai le bonheur de réussir cette opération; je suis mieux servi d'ailleurs par mon instinct que par ma réflexion et mieux par ma volonté que par mes mains raides de froid et dont l'une, blessée en 1914, ne conserve quelque force qu'en trois de ses doigts.

Allons, cela avance. Courage! Encore quelques efforts. Je grimpe je me rapproche du petit coin éclairé, avidement suivi par Poirier qui s'accroche, à moi, désespéré.

Mais l'ennemi a entendu le bruit, ou vu remuer, et voilà qu'une volée de grenades s'abat. Les sacs sont hachés, déchiquetés. Les balles sifflent au-dessus de cette brèche ou nous voyions notre salut. Le coup est repéré. La terre vole. Eclats et pierres sonnent sur mon casque..... Si je sortais, si je pouvais sortir, je serais infailliblement tué.

Je tâche de faire comprendre cela à Poirier qui n'a qu'un souci, lui, celui de me pousser dehors, au plus tôt. Je sens qu'il perd patience. Je lui explique pourtant que si je reçois une balle dans la tête, avant d'être tout à fait hors du trou, mon corps, l'obstruant entièrement, lui interdira tout mouvement en avant. Pour qu'il puisse sortir, il faut que je sorte avant lui, et que je vive au moins le temps de me dégager complètement.

Retourner en arrière attendre que la "rafale" soit passée, c'est d'autre part impossible. Plus bas, au fond, c'est l'asphyxie.

Il faut rester là, attendre là, dans cette posture pénible, en sentant la mort siffler à dix centimètres au-dessus de nos têtes. Il faut attendre la nuit, à la faveur de laquelle seulement nous pourrons nous risquer dehors sans être visés à bout portant.

Encore faudra-t-il pouvoir passer par le trou dont la largeur demeure insuffisante. Je me remets en devoir de faire tomber, en dedans d'autres sacs. Mais Poirier, maintenant m'embarrasse. Toute son énergie est tendue vers l'orifice sauveur; il semble que l'azur du ciel où flottent quelques nuages pourpres exerce sur lui une attraction qui le colle à moi et paralyse mes mouvements.

La constatation que cet azur s'obscurcit me donne du courage. Il est quatre heures, la nuit ne tardera plus guère..... Si l'on peut tenir jusqu'à la brune on est sauvé....plus qu'à moitié.

Je travaille de mon mieux à faire tomber les sacs tantôt à l'intérieur, tantôt au dehors. Je puis maintenant me hausser de manière à engager la partie supérieure de mon corps dans l'ouverture.

Cependant, l'action des gaz de la mine persiste et une bouffée plus forte comme une haleine infernale, s'exhale du fond du puits. Poirier pousse un cri d'angoisse. Il étouffe. Je comprends qu'il faut risquer le tout pour le tout. Il me semble d'ailleurs que quelque chose m'attire, moi aussi, au dehors, qu'une voix forte et impérieuse, me crie: "Lazare, sors dehors!"

Allons, je ne serai peut-être que blessé!

D'un bond, maintenant, je pourrai me jeter hors du trou, par une détente de mes jarrets, et me laisser choir du côté français, que j'ai déterminé d'après l'éclairage des nuages. Oui, je pourrai gagner le terrain libre et ouvrir le passage à mon camarade plus en danger que moi...Il le faut, c'est le devoir et ce peut être le salut. Ce sera, de toute façon, la fin du drame, qui dure depuis si longtemps.

—Poirier, fais attention

Je recommande mon âme à Dieu, après une dernière pensée aux miens un regard vers le ciel qui se voile d'ombre, et je m'élance dans l'ouverture.

....Me voilà au bas du monticule, dans la direction de nos lignes, je suis en loques, meurtri, mais point blessé. Miracle!

En rampant, sous les balles, j'atteins notre tranchée, je m'y laisse glisser, je suis sauvé!—Je tombe dans les bras du guetteur, qui accourt à ma rencontre et je crie: "Le trou est fait. Nous sommes vivants, nous voici !" Poirier, en effet, arrive à son tour, sans blessure, mais plus mort que vif.

PIERRE LADOUE.

Montréal, 14.—Nous détachons les passage suivante d'une lettre adressée à sir Robert Borden par le colonel Arthur Mignault :

"En vous écrivant cette lettre, j'agis exclusivement comme militaire qui adéjà eu une certaine expérience du recrutement dans Québec, et en tant que Canadien-Français désirant vivement que justice soit rendue à ses compatriotes.

"A ceux qui viennent nous dire que les Canadiens-Français se montrèrent peu empressés à reconnaitre leur devoir, il suffit de rappeler qu'en 1914 il y eut au-delà de 5,000 demandes d'enrôlement, et comme nous n'avions besoin que de 1,200 pour le 22ème, l'autorisation fut demandée de lever et d'organiser un autre Bataillon, le 41ème, pour servir de réserve au 22ème. Cette autorisation ayant été obtenue, le 41ème fut organisé et en quelques semaines parvenait aussi à son plein effectif.

"Un autre Régiment Canadien-Français, le 69ème, dont l'organisation fut décrétée au printemps de 1915, eut immédiatement tous ses cadres remplis. Dans la suite l'Hôpital-Général No. 8 fut organisé. Dès le commencement de la guerre, les Canadiens-Français ne montrèrent aucun manque d'enthousiasme ou de dévouement.

"Je n'ai pas besoin de vous rappeler quel a été le record de ces unités sur le front de bataille.

"Durant la période de mai 1915 à décembre 1916, je fus absent au front. A mon retour au pays, le gouvernement me demanda de me charger du recrutement dans la province de Québec. Je ne tardai pas alors à me rendre compte qu'un changement très marqué s'était produit depuis 1914. Il était devenu évident que les recrues ne se présenteraient pas aussi nombreuses. Quelle était la raison de cela ? De grandes annonces paraissaient, des mois, dans les principaux journaux canadiens-français demandant des ouvriers pour la fabrication des munitions, appuyant sur les services importants qui pouvaient être rendus de la sorte à la cause des Alliés.

"J'ignore si vous en avez eu connaissance. Mais c'est un fait, pouvant au besoin être corroboré, qu'il y a actuellement cent mille Canadiens-Français travaillant dans les fabriques de munitions et employés à des oeuvres de guerre au Canada. Ma connaissance personnelle est que ce chiffre est plutôt au-dessous de la vérité tout en ne laissant pas cependant; vous l'avouerez, d'être suffisamment impressionnants. Eh bien ! mon cher sir Robert, ce que je désire vous faire tout particulièrement observer, c'est que ceux qui travaillent dans ces fabriques de munitions ont été portés à croire et croient réellement qu'ils rendent des services tout aussi importants et vitaux à la cause des Alliés que ceux qui se sont enrôlés pour le service d'outre-mer. En toute justice ils doivent être considérés comme ayant fait leur part dans la contribution de Québec au même titre et dans la même mesure que ceux qui sont actuellement sur la ligne de feu, en Europe.

"Ce que je viens d'exposer au sujet de la campagne entreprise pour recruter des ouvriers de munitions, campagne inaugurée dès le commencement de 1915, explique pour une large part la diminution constatée dans le nombre des hommes qui se sont présentés pour enrôlement sous le système du volontariat.

Monument Hebert

Nous commençons à publier la liste des sociétés d'agriculture, des cercles agricoles, des paroisses et des municipalités rurales de la province qui ont répondu à l'appel du comité du monument à Louis Hébert, et qui se sont fait un devoir de contribuer à l'érection de ce monument en l'honneur du premier agriculteur au Canada.

Vu que la liste est trop longue pour être publiée tout entière en une seule fois, nous nous contenterons de publier aujourd'hui la liste seule des sociétés d'Agriculture, des Cercles Agricoles, des Paroisses et Municipalités rurales dont la contribution à cette œuvre est **au-dessus de $5.00.**

A la prochaine occasion, nous publierons la liste de ceux et celles qui ont donné $5.00.

Que toutes ces sociétés, cercles, paroisses et municipalités en soient félicités chaleureusement et en soient remerciés vivement. Ils ont encouragé le comité à persévérer dans leur belle entreprise en dépit de toutes les difficultés de plus en plus nombreuses survenues depuis que la guerre est commencée, et ils engageront les autres à suivre leur bel exemple. Que ces dernières se hâtent donc d'envoyer au Trésorier du Comité, le soussigné, leur dons, et que ceux-ci soient aussi généreux que possible. Le comité espère que toutes les sociétés, cercles, paroisses se feront un devoir de soutenir cette belle œuvre de leurs deniers, et il compte sur leur générosité pour mener à bon terme sa courageuse entreprise qui est **toute à la gloire de la profession agricole.**

Le Comité de Souscription,
Par P.-H. BÉDARD, Médecin.
336, rue Saint-Jean, Québec, Qué.

Monument en l'honneur de Louis Hébert, le premier agriculteur au Canada

Souscriptions des sociétés et cercles agricoles, des paroisses et municipalités rurales

1.—Souscriptions de $100.00 et plus.—De $202.00. La paroisse de Charlesbourg ; de $174.24, la Société d'agriculture de Gaspé; de $100.00, la Société des Eleveurs de la province.

2.—Souscriptions de plus de $10 et de moins de $100.—De $53.00, somme donnée par les membres de la Société des Eleveurs de la Province; de $26.00, paroisse de l'Isle-Verte; de $20, paroisse de Saint-Norbert de Berthier; de $19.31, paroisse Saint-Côme de Beauce; de $20.00, paroisse Sainte-Croix de Lotbinière; de $15.00, paroisse Sainte-Marguerite de Dorchester; de $14.00, paroisse Sainte-Dorothée; de $13.70, Cercle agricole de Batiscan; de $13.00, Cercle agricole de Saint-Léonard de Portneuf.

Municipalités rurales.— De Ste-Martine de Beauharnois; de Saint-Simon de Bagot; de Saint-Prosper de Dorchester; de Saint-André d'Acton.

Souscriptions de $10.00.—Sociétés d'agriculture : De Chicoutimi, de l'Assomption, de Richelieu, de Berthier, de Trois-Rivières, de Témiscouata, de Montmagny.

Cercles agricoles.—De Saint-Jacques le Mineur, de Beauharnois, de Chambly, de Saint-Antoine de Richelieu, de Lavaltrie, de Saint-Frédéric de Beauce, de Sainte-Martine de Beauharnois.

Paroisses.—De Sainte-Hénédine de Dorchester, de Saint-Constant de Laprairie, de Saint-Roch de Richelieu, $10.50, de Sainte-Clotilde de Horton.

3.—Souscriptions de plus de $5.00 et de moins de $10.00.—De $8.50, paroisse de Sainte-Victoire de Richelieu; de $8.00, paroisse de Saint-Pierre de Broughton; de $7.00, paroisse de Saint-Paulin; de $7.00, paroisse de Saint-Gabriel de Brandon; de $6.00, Cercle agricole de La Conception; de $6.00, Cercle agricole de Havre-Aubert.

Grande Réduction sur toutes nos Marchandises pour

JUILLET et AOUT

25% DE REDUCTION

Mères de Familles et Ménagères de Montmagny.

Nous oserions dire, que par le moment de crise économique que nous traversons, c'est un devoir impérieux de pratiquer la plus stricte économie et nous considérons que le premier moyen à prendre est toujours d'acheter au meilleur merché possible.

Pour vos achats, venez avec confiance à notre magasin, nous vendons réellement meilleur marché que dans aucun magasin à Montmagny.

Nous vendons les patrons " STANDARD ".

MAGASIN DE NOUVEAUTES, PRES DU BUREAU DE POSTE.

ABEL BERNATCHEZ

RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE, Montmagny

NOTES LOCALES

M. et Mme Xavier Langlois, M. et Mme Georges Langlois, sont depuis quelques jours, revenus d'un voyage à Trois-Rivières, où ils ont visité des parents et amis.

M. Arthur Nicole, de Grand'Mère, était ces jours derniers, en visite chez son père, M. Thomas Nicole et chez son beau-frère M. Abel Bernatchez.

Mme Joseph Morin, de Québec, est venue passer quelque temps chez son frère M. Roméo L'Espérance et autres parents.

M. et Mme Raoul Boulanger, Mme Adjutor Fortier, sa fillette, Marie-Paule et Mlle Alberta Normand sont revenus d'une promenade à Rivière-Blanche, Matane. Les excursionnistes ont fait le trajet en auto.

Mme A. Paquin est partie, samedi, pour Mont-Joli, où elle sera l'hôte de sa fille Mme B. Rhault.

LAIT A VENDRE

Je pourrai fournir du bon lait frais à quelques familles.

L.-EMILE COTE
Fabricant de Beurre,
j.n.o. Montmagny, P.Q.

M. Adjutor Roy, de Grand'Mère, était la semaine dernière, l'hôte de son ami et confrère M. Freddy Paquin, télégraphiste. Il a aussi visité son professeur M. Doyer et d'autres amis.

Mlle Alice Guay, de Chicoutimi, était ces jours derniers en visite chez son cousin M. Talma LaVergne.

M. Cléophas Caouette, jr, caissier de la Banque " British North America ", de Québec, est venu passer quelques jours de vacances chez son père M. Cléophas Caouette.

PIERRE A VENDRE

Environ trois toises de pierre à solage, à vendre à bonnes conditions, s'adresser à

L.-EMILE COTE,
Fabricant de Beurre,
j.n.o. Montmagny, P.Q.

M. Deschênes, de Montréal, était dimanche, l'hôte de M. N. Fortier. M. Deschênes a aussi rendu visite à sa soeur, la Révérende Mère Saint-Viateur, du couvent de la Congrégation de Notre-Dame.

Mlle Adrienne Morin, de Québec, est l'invitée de sa cousine Mlle Albertine L'Espérance.

Mlles Anna et Laura Samson, de Saint-Pierre, étaient cette semaine, les hôtes de Mlles Vézina et autres amies.

Madame R. L'Espérance et ses jeunes filles, Mlles Corinne et Albertine sont revenues, samedi dernier, d'une promenade à Chicoutimi, où elles étaient les hôtes de la famille de M. P. Amiot.

LINGERIE, LINGERIE...

Le plus grand assortiment de lingerie pour Femmes, Fillettes et Enfants, dans tous les genres et pour tous les goûts. Haute nouveauté.

Voyez ces marchandises et nos prix avant d'acheter ailleurs.

Madame H. de LOTTINVILLE,

M. l'abbé Devoyau, ecclésiastique, de Coaticook, était mardi l'hôte de son oncle M. Nap. Vézina

M. Albert de Grammont et Mlle Rose de Grammont, de Champlain, étaient, la semaine dernière, les hôtes de Mlles Thibault et autres parents.

M. Eugène Furois et son fils, M. Charles-Eugène, de Québec, sont venus, cette semaine, visiter la famille de M. Louis-C. Dupuis.

On nous prie d'annoncer que le pèlerinage de Saint-François et Berthier, qui devait avoir lieu, il y a quinze jours, se fera, dimanche, le 22 juillet courant.

MM. A. Demers et H. Morin, de Québec, étaient dimanche, les hôtes de M. Paquin.

M. et Mme Roch Blanchard ainsi que Mlle Imelda Corneau, de Montréal, étaient ces jours derniers, les hôtes de M. Johnny Corneau et autres parents.

Le 16 du courant, l'épouse de M. Johnny Corneau, une fille baptisée sous les noms de Marie-Rose-Arthémise-Gilberte. Parrain et marraine, M. et Mme J. Corneau, grands-parents de l'enfant.

Vente d'Ecoulement de Juillet

AU BON MARCHE

Nous donnerons des valeurs extraordinaires dans toutes les lignes.

Robes lavables pour fillettes, modèles nouveaux en " Guingan " rayé ou " canaulé " : valeurs : $1.50 et $2.00 pour $1.19

Complets lavables pour garçonnets; de 3 à 8 ans, en " Duck " uni ou fantaisie : valeurs : $1.50 et $2.00 pour $1.00

6 Verges de ruban, valant de $0.15 à $0.20c la verge pour $0.60

5 doz. de " Middy " valeur $1.35 et $1.50 pour... $0.99

Tissus lavables : $0.18 et $0.20, réduits à..... $0.14

Valeurs merveilleuses dans les soies.

Jupes blanches en " Piqué " ou " Reps " valeurs $1.35 et $1.50 pour..... $0.99

Un lot de broderies et dentelles.

Geo. E. Fournier

Rue du Dépôt, Montmagny

College Doyer

MONTMAGNY

ETABLISSEMENT COMMERCIAL

Cours Supérieur de MacLean en Tenue des Livres et Mathématiques, cours exclusivement anglais, et le seul autorisé dans les High Schools d'Ontario.—Enseignement complet des langues française et anglaise.—Correspondance Commerciale française et anglaise.—Sténographie intégrale et professionnelle dans les deux langues.—Télégraphie et Clavigraphie. Prospectus envoyé sur demande. Avec détails complets sur programme d'études et conditions, ce prospectus contient une liste d'élèves qui ont suivi les cours de M. le professeur J.-E. Doyer, et qui, maintenant, occupent des postes élevés dans le commerce, la finance, l'industrie et sur les chemins de fer. Cette liste prouvera qu'un immense succès a couronné les travaux de M. Doyer, un succès qui n'a guère de précédents dans les annales du corps enseignant de cette province. Prix pour classe au collège $4.00 par mois. Prix pour pension en dehors du collège $12.00 par mois. Ouverture des classes 4 septembre.

M. Arthur Gamache, de Artic Centre, R. I., est venu passer une quinzaine à Montmagny, chez sa mère, Mme François Gamache et autres parents. M. Gamache n'était pas venu dans sa ville natale depuis vingt-et-un ans.

NAISSANCES.—M. et Mme Gustave Montminy font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Jean-Marie-Ovila. Parrain et marraine, M. et Mme Nicolas Labonté, grands-parents de l'enfant.

Jeudi, à 10 heures, ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Samuel D'Amours. Nous en donnerons, la semaine prochaine, un compte-rendu détaillé.

A Mme D'Amours, à tous les parents en deuil, nos vives sympathies.

M. G. Rousseau, de Québec, était au commencement de la semaine, de passage dans notre ville.

PENSEE.—La vraie sympathie d'amitié loyale et sincère sont un baume adoucissant aux souffrances du coeur.

EVENEMENT SENSATIONNEL!!

Des brigands à Montmagny

Oui à Montmagny... Ils se sont fortifiés, ils conspirent... ils ont même enlevé des enfants qu'ils détiennent captifs dans leur caverne. Cela, c'est presque la guerre !

Des voleurs, des bandits... des brigands. Quoi ! ! Et ils sont nombreux.

Heureusement on veille. On leur a tendu un piège. MERCREDI SOIR, quand l'ombre sera descendue sur la terre, à l'heure où ces horribles ravisseurs exercent leur métier infâme, ils se rendront à l'HOTEL DE VILLE où on les a convoqués pour traiter avec eux... on ne sait ce qui peut arriver ! !...

Que tous se rendent comme un seul homme, mercredi soir, le 25 juillet à l'Hôtel de Ville. Il y aura sensation...

On vous invite donc à vous rendre **mercredi soir à l'Hôtel de Ville pour entendre "Les jeunes captifs" drame en 3 actes que nos écoliers se chargent de vous faire goûter.**

VIDANGES ET DECHETS

J'invite tous ceux qui auront des cendres, de la terre ou autres déchets de toutes sortes de venir les apporter sur mon terrain, rue Sainte-Marie.

H.-ALDERIC FOURNIER.
Montmagny, P. Q.
22juin—3 mois.

A LA MEMOIRE DE PAUL CARON

Et, il est mort... Mort en héros, sur cette terre de France où son courageux patriotisme, son grand amour de la patrie et du droit, l'avaient conduit.

Trois ans, il a lutté sur le champ de bataille, trois ans, il a affronté les balles et les obus allemands... pendant trois ans, supportant sans se démentir jamais, la dure vie des tranchées, il a renouvelé chaque jour le sacrifice de sa vie qu'il avait héroïquement offerte dès les premiers jours.

On dira maintenant que le courage, la vaillance, l'abnégation chevaleresque ne sont plus de mode.

Voyez ce jeune homme... Il quitte, à l'âge des plus belles espérances, une position déjà brillante et pleine des plus riantes promesses pour l'avenir. Le droit est outrageusement violé, la France, déjà, se débat dans les convulsions d'une guerre atroce ; que lui importe maintenant à lui, que lui importe le bien-être, un brillant avenir littéraire, la renommée. Il n'hésite pas ; son coeur vraiment français bat trop fort, il faut partir... rester lui paraît indigne de lui-même. Ah ! plut au ciel que tous nos soldats fussent de cette trempe.

Il s'est battu vaillamment, il est mort en brave. Il gît maintenant là dans quelque coin ignoré de cette France qu'il aima tant... son sang a rougi la terre de ses aïeux. Dieu, ce Dieu qu'il aima chrétiennement, qu'il servit fidèlement jusqu'à la fin, lui a ouvert ses bras.

Saluons le héros, prions pour le pauvre soldat.

L. H.

Montmagny, le 17 juillet 1917.

Service du sous-lieutenant Paul Caron

C'est mardi, à 8 heures, que les amis nombreux du brave soldat de l'armée française, à Montmagny, ont fait chanter pour le repos de son âme, un service solennel, en l'église paroissiale de sa petite patrie qu'il aimait tant et où il espérait dans un avenir prochain, venir chanter avec nous le joyeux " Te Deum " de la victoire de nos armées... Ce sera désormais de là-haut que l'héroïque défenseur du droit s'associera au triomphe de la cause pour laquelle il a si généreusement donné sa vie. En attendant, ses compatriotes ont tenu à rendre un pieux hommage à la mémoire du glorieux martyr du devoir, en assistant en foule au service funèbre, chanté par M. l'abbé J.-C. Dumas, confrère de classe du défunt, assisté de MM. les abbés Grenier et Boucher, comme diacre et sous-diacre. La nef était littéralement remplie par les citoyens tant de la ville que de la paroisse. On remarquait parmi l'assistance, beaucoup d'amis de Saint-Pierre, de Cap Saint-Ignace et des paroisses environnantes. Les diverses communautés religieuses de notre ville, les Révérends Frères du Sacré-Coeur, les Révérendes Soeurs de la Congrégation, de l'Hospice des Soeurs de la Charité et du Bon-Conseil étaient aussi représentées. Combien de prières montèrent ce matin-là vers le ciel demandant au maître divin d'en ouvrir les portes à l'âme du brave tombé sur la terre lointaine, alors que les multiples lumières qui entouraient le catafalque (sans cercueil) symbolisaient la rayonnante auréole qui doit nimber au séjour de la gloire, les fronts des héros immolés pour la patrie... A l'orgue, sous la direction de Mlle Tremblay, un choeur puissant rendit la messe des morts harmonisée. On remarquait parmi les choristes : MM. les abbés Lefebvre et Poirier, le Révérend Frère Bertin, MM. l'arpenteur Leclerc, Albert Fournier, Dr Gagnon, Amable Laprise, Joseph Masson, Gustave Boulanger, Thomas Tremblay, Ulric Proulx. Mlle Tremblay rendit avec âme la " Marche funèbre de Chopin." Les hymnes " O Salutaris," " Dirige me " de Moriconi, " Miserimini Mei " furent rendus, avec non moins d'expression, et respectivement par MM. Gustave Boulanger, Amable Laprise et M. le Dr Gagnon.

Que l'âme du cher disparu repose dans la paix du Seigneur !

Nous donnons ci-après la liste des personnes qui ont contribué au service, offert des messes et des prières pour le repos de l'âme du cher défunt ou adressé à sa soeur des messages, lettres ou cartes de sympathies.

" Le Peuple."

Le Cercle Dramatique de Montmagny.

M. l'abbé V.-O. Marois, curé.
M. Maurice Rousseau.
M. L.-D.E. Rousseau
M. Jos.-C. Hébert.
Mlle Béatrice Hébert.
Mlle Jeannette Proulx.
M. Henri Michon, Cap Saint-Ignace.
M. Eddy Thibault.
M. Raoul Thibault.
M. Emile Boulanger.
M. Adjutor Fortier.
M. Numa Beaumont
M. Gustave Boulanger
M. Ulric Proulx.
M. Donat Paquet
M. Edmond Rousseau.
M. Léo Laflamme.
Mme Edmond Laflamme.
M. Thomas Tremblay.
M. Aimé Fortin.
M. Eugène Bélanger

Ont offert des messes et des prières pour le repos de son âme :

Les Révérends Pères du Sacré-Coeur, Québec ; MM. les abbés Poirier, Montmagny ; Laroche, Létourneau, Québec ; les Révérends Frères Albertus, Arthabaska ; Sigismond, Sainte-Anne de Beaupré ; les Révérendes Soeurs de la Congrégation et de la Charité, Montmagny ; Révérende Mère Sainte-Ursule, de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, Québec ; Révérendes Mères Sainte-Marie et Saint-Pierre, de la Congrégation de Notre-Dame, Montréal ; M. et Mme Alphonse Caron, Mmes J.-M. Grégoire et J.-W. Simoneau, Saint-Jorre et Mlles Côté et Saint-Jorre, L. Talbot, Alice et Etiennette Michon, Maria et M.-Berthe Létourneau, Ernestine et Marie-Marthe Côté, Adora-Lucie-Anna et Alice Fréchette, Valérie Dion, Maria Nicole, M.-Louise, Annie et Gabrielle Thibault. Corrinne L'Espérance, Annie Laberge, Ernestine Bernatchez, Yvonne et Marie-Ange Caron, Jeanne Paquet, Alexine Bernatchez, Ida Théberge, Jeannette Proulx, Blanche Dupuis, Aline, Gracia et Donalda Proulx, Montmagny ; Emilia Leclerc, Ottawa ; M.-Anne Bernier, Saint-Anselme ; Alice Dumais, Saint-Alexandre ; M. et Mme Edouard Kirouac, Saint-Pierre ; Mlle A. Caron, Québec ; M. et Mme J. Paré et leur famille, Montmagny.

Ont adressé des messages, lettres ou cartes de sympathies :

M. Omer Héroux, " Le Devoir " ; Léon Trépanier, " La Patrie " ; Madeleine, " La Patrie ", Montréal ; Alfred Côté, " l'Evénement," " L'Action Catholique," Québec ; " Le Nationaliste," Montréal ; M. l'abbé Poirier, " Le Courrier de Montmagny," MM. les abbés Laroche et Létourneau, Québec ; le Rév. Frère Albertus, Arthabaska ; Révérende Mère Sainte-Ursule, Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, Québec ; Révérendes Mères Saint-Pierre et Sainte-Marie de la Trinité, Congrégation de Notre-Dame, Montréal ; Sainte-Léovigilde, couvent du Bon-Conseil, Montmagny ; Révérend Frère Sigismond, Sainte-Anne de Beaupré ; Pères du Sacré-Coeur, Québec ; Mme H.-B. Chauvin, Mlle G. Choquette, Montréal ; M. et Mme Alphonse Caron, MM. et Mmes Amédée Nicole, Aurélien Normand, Herménégilde Bélanger, R. L'Espérance, Emile Boulanger, William Gamache, L.-G. Dupuis, Arthur Côté, Adélard Caron, Louis Gaudreau, Raoul Gaudreau, Joseph Bernier, Montmagny ; Emile Leclerc, Saint-Pamphile ; Alfred Laliberté, Grosse-Ile ; Maxime Kirouac, Saint-Jean Port-Joli ; P.-E. Amiot, Chicoutimi ; Nazaire Gaudreau et Edouard Kirouac, Isidore Samson, J. Breton, Narcisse Proulx, Saint-Pierre ; Joseph Guimond, Cap Saint-Ignace ; Mme LeBlanc et sa famille, Montréal ; Mme Vve J.-B. Couillard et; sa famille, Cap Saint-Ignace Mmes D.-O. L'Espérance, C. Bouchard, Georges Boulanger, Montmagny ; Mme Vve Joseph LaVergne, Saint-Pierre ; Mme Zéphirin Létourneau, Saint-François ; Joseph Provost, L'Anse-à-Gilles ; J. Kerhulu, Montréal ; Mme Vve G. Creisser, Montréal ; Eugène Bolduc, Saint-Valier ; MM. C.-E. Bonin, consul de France, Montréal ; Dr LeBlanc, Montréal ; Dr Masson, Thomas Tremblay, R Coulombe, Léo Laflamme, G. Boulanger, L.-T. Tremblay, Montmagny; L. Carrier, Carrier Jonction ; Maurice Morisset, J. Renault, Ottawa ; A. Pelletier, Sherbrooke ; Ulric Proulx, Fraserville ; H. Goulet, F. Gauvin, Québec ; T. Thériault, C.-E. Lévesque, Saint-Pacôme ; J. Deschênes, Montréal ; O. Vachon, Valley Jonction ; N. Gingras, Laurierville ; Mlles D. Thivierge, Joséphine, Anne et Alma Corriveau, M.-L. Collin, M.-L. L'Espérance, R. Pelletier, Jeanne Paquet, A.-M.-C. Dupuis, B. Rochefort, Donaldo Proulx, Montmagny ; Yvonne Fortier, A. Caron, Berthe DeBlois, Québec ; A. Belzile, Padoue, Matane ; R. Bergeron et A. Scherrer, Cap Saint-Ignace ; L. Bérubé, Sainte-Anne ; G. Caron, Saint-Jean Port-Joli ; Anna Samson, Saint-Pierre ; Emilia Leclerc, Ottawa ; Alvine Dubé, Saint-Aubert ; Gracia Deschênes, M.-Anna LeBlanc, Jeanne Creisser, Montréal ; Alice, Antoinette et Lucienne Dumais, Saint-Alexandre ; Corrinne Fournier, Amqui ; A.-M. Bernier, Saint-Anselme ; Eugénie, Marie-Anna et Jeanne Leble, (Le Bic), M. Laure Carrier, Carrier Jonction ; Antoinette Morin, Saint-François ; Sophie Labadie, Berthier.

MERCI

Ce merci du coeur, cette expression de la reconnaissance qui, mieux que les grandes périodes, redit nos sentiments de gratitude, c'est d'une âme émue que je l'adresse aujourd'hui à tous les amis dévoués et compatissants dont la sympathie si vraie a été pour l'orpheline, bien seule, désormais, une si douce consolation.

Merci, tout d'abord, au nom du cher et bien-aimé frère, si tôt parti pour l'au-delà, à vous toutes âmes généreuses, qui avez contribué à rendre plus solennel le service funèbre du regretté disparu ; merci, à vous dont l'offrande libérale procurera au petit soldat la faveur du Sacrifice divin ; merci, à vous dont les prières ferventes ouvriront plus tôt à l'âme du glorieux martyr du devoir les portes du bienheureux séjour. Déjà, espérons-le, les pieux memento de ses fidèles amis lui ont permis de jouir de la possession de l'infini. Et de là-haut, il vous adresse, par la voix de sa petite soeur, ses mercis les plus reconnaissants.

Merci, à vous, amis et amies dévouées qui, dès la première heure, êtes venus si nombreux, m'offrir des sympathies, si vraies, inspirer à mon âme brisée sous le coup d'une douloureuse séparation, ces pensées fortes qui font accepter avec plus de courage l'épreuve toute grande soit-elle. Cette expression de l'amitié loyale et sincère que vous m'avez fait entendre de vive voix, par l'intermédiaire de lettres, de messages remplis de si réconfortantes pensées, ou par la voie de la presse dans les magnifiques " In Memoriam " que la petite soeur du sous-lieutenant Paul Caron conservera religieusement, cette expression de votre si cordiale sympathie, je voudrais pouvoir trouver des mots pour redire toute la reconnaissance qu'elle m'inspire... mais il est des dettes que le grand Maître seul peut solder, c'est donc à lui que de toute l'ardeur de mon affectueuse gratitude, je le prie de vous rendre, amis généreux, le centuple de ce que vous avez fait pour me rendre moins pénible l'heure de l'épreuve. Merci de nouveau à tous.

PAULE.

Dimanche après-midi, avait lieu au Parc de l'Exposition de Montmagny, une assemblée spéciale des membres du Syndicat d'Elevage dans le but de préparer la liste des animaux enregistrés qui seront mis en vente à la grande vente à l'enchère d'animaux reproducteurs, le 2 octobre prochain. Deux ou trois pouliches Ardennaises enregistrées, une vingtaine de têtes de bétail Ayrshire, quelques animaux Canadiens et environ 25 porcs Yorkshire et 20 moutons Leicester seront alors offerts en vente.

Une inspection très sévère de ces animaux sera faite par un vétérinaire et par des experts afin qu'il n'y ait que des animaux de choix offerts à cette vente.

Mlle Marguerite Fortier, de Québec, était cette semaine, en visite chez ses amies, Mlles L'Espérance et Pelletier.

Abandon d'affaires

Ayant discontinué le commerce de FARINES, GRAINS ET PROVISIONS nous ferons des réductions importantes sur tout ce stock, c'est-à-dire que nous vendrons au prix du gros.

Les marchands qui voudront en profiter seront les bienvenus.

J.-A CARON,
Rue de la Fabrique,
Montmagny, P. Q.
n. o.

Chaussures ! Chaussures!

Grande vente colossale de chaussures au magasin populaire J. A. CARON.

850 paires de chaussures vendues à sacrifice; cette vente sera inoubliable dans les annales commerciales de Montmagny.

1 lot chaussures pour enfants, bottines et souliers grandeurs assorties $1.19

1 lot chaussures pour enfants, bottines et souliers grandeurs assorties $1.29

1 lot chaussures pour enfants, bottines et souliers grandeurs assorties $1.39

1 lot chaussures pour enfants, bottines et souliers grandeurs assorties $1.49

1 lot chaussures pour enfants, bottines et souliers grandeurs assorties $1.69

1 lot chaussures pour enfants, bottines et souliers grandeurs assorties ..... 99 cts

Comme il nous est impossible de vous donner plus de détails, faute d'espace, venez constater par vous-même, et vous en ferez votre profit, il y en a pour tout le monde!

1 caisse de coupons, marchandise lavable, mousseline, crêpe de chine, etc, vendus à 14cts

10 pièces belle flanellette blanche prix régulier 15c pour ..... 12½ cts

3 pièces coton à chemises, valeur 22c pour ... 18 cts

5 doz bretelles "Police" vendues à ..... 29 cts

3 doz robes de maison prix régulier $1.50 offertes à ..... 99 cts

2 doz robes enfants offertes à ..... 29 cts

Cette vente commencera le 20 juillet, donc en foule au

MAGASIN POPULAIRE

J. A. CARON

MONTMAGNY, P.Q. Près de l'Eglise

Nous faisons les habits sur mesure.

Séance Dramatique

Par les Etudiants

DE MONTMAGNY

Sous l'habile direction de MM. les abbés Grenier et Dumas

"Les Jeunes Captifs"

TRAGEDIE EN 3 ACTES

Par Lebardin.

Suivie d'une saynète comique

"QUAND ON CONSPIRE"

Par A. Mars.

Venez en foule.

MERCREDI LE 25 JUILLET

PRIX DES BILLETS : 25c. et 35c.

Le plan de la salle sera déposé à la pharmacie Michon.

Servanté demandée

On demande une servante bien recommandée, pour le service général, n'ayant pas à s'occuper de la cuisine.

S'adresser à

Madame D.-O. L'ESPERANCE,
J. n. o. Montmagny.

Nos sympathies à M. et Mme Napoléon Collin, qui ont eu la douleur de perdre leur petit Jean-Paul, âgé de un an.

Le 13 juillet a été baptisée Marie-Augustine-Gemma-Annie, enfant de M. et Mme Wilfrid Couillard. Parrain et marraine, M. et Mme Auguste Lemieux, oncle et tante de l'enfant.

Le 24, Joseph-Diogène-Emilien, enfant de M. et Mme D. Labonté. Parrain et marraine, M. et Mme C. Labonté, grands-parents de l'enfant.

Le 17, Joseph-Onésime-Wilfrid, enfant de M. et Mme Onésime Boulet. Parrain, M. W. Rousseau, marraine, Mlle Judith Drolet, soeur de l'enfant.

Mardi, le 17 du courant, a eu lieu à 10 heures, le service funèbre de M. P. Pouliot, vénérable vieillard de 67 ans. Nombreuse était l'assistance aux funérailles du regretté défunt ; les citoyens de la ville et de la paroisse avaient tenu à témoigner au défunt, une dernière fois leur estime et à donner ainsi à la famille une preuve évidente de leur sympathie.

A la famille cruellement éprouvée, nous offrons nos sincères condoléances.

MARIAGE.—Le 16 du courant, M. Phydime Cloutier conduisait à l'autel Mlle Marie-Joséphine Couillard de l'Espinay, fille de M. J.-B. Couillard, de l'Espinay, lequel servait de témoin à sa fille, tandis que [illegible] était accompagné de son père M. P. Cloutier. Pendant la messe [illegible], celebrée à l'intention des nouveaux époux par M. l'abbé J.-C. Dumas, cousin de la mariée, les choristes de la Congrégation firent entendre de beaux cantiques, et Mlle Tremblay, organiste, rendit aussi un magnifique programme. Elle était bien gracieuse la parure de l'autel de la Madone dont la main maternelle semblait s'abaisser sur ses enfants dans un geste de bénédiction. Puisse cette bonne Mère entendre les voeux que nous adressons au ciel pour le bonheur constant des nouveaux époux.

Mlle Pinard, d'Ottawa, est l'invitée de ses amies, Mlles Tremblay.

Mlles Verrault, de Saint-Michel, et Gauthier, de Québec, sont en visite chez leur amie, Mlle Saint-Jorre.

Frasques d'un garnement

CONDAMNE A LA REFORME POUR TENTATIVE D'INCENDIAT, EUCLIDE GIRARD S'ECHAPPE ET EST REPINCE ALORS QU'IL TENTAIT DE DEVALISER UN COFFRE-FORT.

Montréal, 19.—Euclide Girard, âgé de 13 ans, qui s'était échappé avec un camarade nommé Delisle, de l'Ecole de Réforme, a été arrêté, hier soir, dans le bureau de la National Bakery Co., à Outremont, où il était à dévaliser le coffre-fort. Amené au poste Girard avoua son intention de mettre le feu à l'épicerie Massé, coin Clarke et Laurier, pour se venger de ce que M. Massé ait été cause de son entrée à l'Ecole de Réforme pour un vol qu'il avait commis à l'épicerie. Delisle, qui se trouvait avec Girard, hier soir, a pu échapper à l'oeil de la police. Girard est retourné à l'Ecole de Réforme.

ATTENTION. — Vous trouverez chez AMEDEE COTE, un grand assortiment de bons rasoirs, garantis, de même qu'un assortiment de rasoirs de sûreté depuis $1.50 à $5.00.

Rasoirs : " Auro-Strap " se donnent à l'essai sans paiement pendant un mois, après quoi s'ils ne vous satisfont pas, vous pouvez nous les retourner

AMEDEE COTE,
Orfèvre,
Montmagny.

Dr H. H. HOUDE,

MEDECIN ET DENTISTE VETERINAIRE,

Rue St-Magloire, - - Montmagny

Téléphone National

MONTRES

Waltham No. 1, fill case. . . .	$8.00
P. S. Bartlett.	13.00
Montres pour dames.	2.75
Courroie pour poignets.	0.90
Chapelets plaqués.	0.65
Bagues depuis.	0.45
Verres de lunettes de tous les numéros et de toutes les grandeurs, la paire	0.50
Avec monture nickelée. . . .	0.75
Avec monture plaquée en or. .	2.00
Chaînes pour scapulaires. . . .	0.25
Médailles pour scapulaires...	0.10

J. A. ROY,

HORLOGER

3e Avenue et rue St-Jean-Baptiste

MONTMAGNY

J. N. O.

Avez-vous soif ?

Les liqueurs douces de la Maison Elz. Fortier et Cie, vous désaltéreront. En vente chez

Joseph Boulet,

Marchand,

Rue Saint-Magloire,

Téléphone No. 143. Montmagny.
Livraison sur demande.